

MINISTERE DES TRANSPORTS
MISSION DE LA RECHERCHE
A.T.P. SOCIO-ECONOMIE DES TRANSPORTS

FAMILLE , TRAVAIL DOMESTIQUE
ET ESPACE - TEMPS DES FEMMES

Danielle CHABAUD
Dominique FOUGEYROLLAS
Françoise SONTTHONNAX-MASON

Service d'Analyse Economique
et du Plan

MARS 1981

DOCUMENTATION

Réf. n°

CDAT
7105

C. A. E. S. A. R.

Centre d'Anthropologie Economique et Sociale :
Applications et Recherches

Université de Paris X - Nanterre
2, rue de Rouen
92001 NANTERRE CEDEX

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u> -	1
<u>CHAPITRE I</u> - TRAVAIL DOMESTIQUE ET ESPACE- TEMPS DES FEMMES	10
<u>CHAPITRE II</u> - LE TRAVAIL DOMESTIQUE - TEMPS DES FEMMES AU SERVICE DE LA FAMILLE	19
- L'ordonnancement du travail domestique	19
- L'espace du travail domestique	30
- La permanence de la disponibi- lité des femmes pour le tra- vail domestique	35
<u>CHAPITRE III</u> - LE TRAVAIL DOMESTIQUE ET L'ANA- LYSE DU PARTAGE DES TACHES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES	39
- La variabilité de la partici- pation masculine	44
- Le statut social des hommes et le partage des tâches do- mestiques	56
- Non réciprocité entre la par- ticipation des hommes et des femmes	67

S O M M A I R E (suite et fin)

	<u>Pages</u>
<u>CHAPITRE IV</u> - LA CIRCULATION DU TRAVAIL DOMESTIQUE	79
- La circulation du travail domestique et les relations mère-fille	79
- Les échanges de travail domestique entre les femmes et leur belle-mère	97
- Travail domestique, relations avec les amis, relations de voisinage	105
<u>CHAPITRE V</u> - LES FEMMES DANS LA FAMILLE RURALE - TRAVAIL ET MOBILITE	110
- La famille rurale et le travail des femmes	110
- Les déplacements des femmes paysannes	125
<u>CHAPITRE VI</u> - LA MOBILITE DES FEMMES	132
- Les moyens de transport disponibles dans la famille et l'accès des femmes aux divers modes de transport	133
- Les déplacements domicile - travail	135
- Les déplacements du travail domestique	139
<u>CONCLUSION</u> -	147
<u>ANNEXES</u> -	152
- Description de l'échantillon de Lens	153
- Bibliographie	158

Le présent document constitue le compte-rendu d'un travail de recherche financé par la Mission de la Recherche du Ministère des Transports au titre de l'Action Thématique Programmée : Socio-Economie des Transports, contrat n° 78 00 013 00 225 75 01.

Son contenu n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

I N T R O D U C T I O N

- Présentation de la recherche

Le présent rapport marque la première étape d'une recherche sur la mobilité des personnes en relation avec leur place dans la structure familiale. Cette première étape est centrée sur les pratiques des femmes et a pour hypothèse fondamentale celle-ci : la mobilité des femmes s'inscrit dans un temps et un espace définis principalement par l'exercice du travail domestique. C'est qu'en effet, la division du travail entre les sexes dans sa forme actuelle affecte prioritairement les femmes au travail de reproduction des individus dans la famille, c'est-à-dire au travail domestique. Il apparaît par conséquent qu'aucune recherche portant sur les pratiques des femmes ne saurait faire l'économie de l'analyse du travail domestique qui est l'un des déterminants essentiels de ces pratiques.

Cette hypothèse est issue du travail de recherche que nous avons commencé antérieurement à ce contrat. Une partie de ce travail a consisté à étayer, par le recours aux travaux des historiens, l'idée d'une périodisation des formes de famille liée à celle des structures socio-économiques dominantes et celle d'une transformation corrélative de l'espace-temps de la vie familiale (1).

(1) Nous reprendrons en première partie des éléments de ce travail.

Mais si nous avons jusque-là orienté notre travail en fonction des hypothèses concernant la spécificité du travail domestique, et la constitution du statut de mère-épouse, nous avons, par contre, assez peu avancé en ce qui concerne les rapports sociaux, que définit le travail domestique, entre les femmes et les autres membres de la famille. Cette recherche nous a permis de mettre en évidence la relation de service qui lie les femmes aux autres membres de la famille et les implications de cette relation en termes de temps et d'espace comme, par exemple, la disponibilité permanente des femmes pour le travail domestique, les caractéristiques de superposition et de morcellement des tâches, la structuration de l'espace-temps des femmes par une configuration de contraintes dont les plus impératives sont celles qui sont liées à la présence du mari et des enfants.

D'autre part, si l'intérêt porté à la population féminine dans une recherche dont elle est l'objet donne un caractère d'évidence à la proposition selon laquelle l'étude des pratiques des femmes suppose celle du travail domestique, par contre lorsqu'il s'agit d'étudier des pratiques de la population masculine, la référence à la division du travail entre les sexes et à la place des hommes dans cette division du travail apparaît secondaire (pour autant que la question émerge dans le champ problématique du chercheur ...). Or, il ne peut, en toute logique, y avoir deux poids et deux mesures : si la division du travail entre les sexes constitue un rapport social fondamental pour rendre compte des pratiques des femmes, c'est qu'il l'est aussi pour rendre compte des pratiques des hommes : il y a deux sexes, et non un genre humain et un sexe féminin comme particularisme de celui-ci. C'est pourquoi, dès cette première étape, et principalement dans

l'étape suivante de cette recherche, nous nous efforçons aussi de situer les hommes dans la division du travail entre les sexes et dans la famille, afin de rendre compte de leurs pratiques de mobilité.

Notre enquête a porté sur deux terrains : un terrain principal, l'agglomération de Lens, ville minière du Pas-de-Calais, et la commune de Rosans dans la Drôme comme terrain secondaire.

Le choix de ces deux terrains répondait à un double objectif :

- d'une part, nous voulions comparer deux zones spatialement très contrastées sous l'aspect de l'habitat, de l'équipement en transports collectifs, de la distance aux centres urbains, en faisant l'hypothèse que la configuration spatiale devait avoir des effets déterminants sur les pratiques de déplacement. Cette hypothèse a également guidé la constitution de notre échantillon de Lens puisque nous avons distingué d'une part trois zones d'observation : le centre de la ville, la périphérie de la ville et les communes limitrophes de l'agglomération et, d'autre part, trois types d'habitat : l'habitat individuel, l'habitat en cité minière et l'habitat dans la ZUP,
- d'autre part, il s'agissait, en comparant familles rurales et familles urbaines (de même qu'en comparant sur le terrain de Lens les pratiques des femmes de classes sociales différenciées), d'étudier les variations du travail domestique et, partant, les variations des pratiques de mobilité liées à celui-ci.

Au cours de notre travail, le second objectif a peu à peu pris le pas sur le premier. C'est qu'en effet la configuration spatiale est apparue comme une variable conditionnelle et non comme une variable déterminante des pratiques de déplacement : ainsi, sachant que dans l'agglomération de Lens la double motorisation est fortement liée à l'habitat en périphérie éloignée, on pouvait supposer qu'a fortiori dans la Drôme, où l'habitat est dispersé et où il n'y a aucune forme de transport en commun (sauf le ramassage scolaire), reliant les fermes à un centre urbain, les ménages bi-motorisés seraient la norme. Or, il n'en est rien, et lorsqu'il y a une deuxième voiture, ce n'est pas la femme qui l'utilise mais un fils. Ce qui est apparu comme la variable déterminante de la mobilité des femmes, ce n'est pas la structure spatiale mais bien celle de la famille et de la division du travail entre les sexes. Notre enquête en milieu rural nous a fait apparaître que le travail des femmes dans la société de petite exploitation familiale, ne peut être analysée en termes de travail domestique car il relève d'une division du travail entre les sexes différente, caractéristique de la famille patrimoniale. Si cette famille est sujette à des transformations liées à l'insertion dans le capitalisme de la petite production familiale, il reste néanmoins que les aspects dominants des pratiques des femmes, et de leurs pratiques de déplacements en particulier renvoient encore principalement à la structure patrimoniale.

En milieu urbain, la mise en relation de la mobilité des femmes et du travail domestique, en nous amenant à préciser l'aire d'exercice de celui-ci, nous a permis de mettre en évidence une circulation du travail domestique entre les femmes de la famille étendue. Élément constitutif de leurs relations, cette circulation met en jeu toutes les femmes selon des modalités et des formes de réciprocité différenciées en fonction de leur position dans

la famille. Une part non négligeable de l'ensemble des déplacements des femmes est liée à ces échanges de travail domestique. Là encore, c'est la nature des relations familiales qui définit les caractéristiques de la mobilité des femmes.

Si la finalité de ce travail était de rendre compte des pratiques de déplacement des femmes, nos hypothèses, puis les éléments nouveaux apportés par le travail de terrain, nous ont amenées à centrer cette première phase sur l'analyse du travail domestique, détour indispensable pour aboutir à autre chose qu'un propos purement descriptif sur ces pratiques de déplacement. L'étude de la mobilité des femmes n'est donc qu'amorcée dans ce travail et sera poursuivie dans la phase ultérieure.

Le report partiel de cette étude à la deuxième étape de notre recherche nous paraît d'autant plus justifié que les déplacements liés au travail domestique, en particulier lorsqu'ils impliquent l'usage de la voiture, loin d'être une pratique autonome des femmes, constituent au contraire l'une des tâches souvent effectuées en commun avec le mari, ou encore prise en charge par celui-ci. C'est qu'en effet la mobilité est le lieu d'enjeux contradictoires dans la division du travail entre les sexes : la maîtrise de la mobilité de la famille fait partie du domaine masculin, mais, en même temps, l'exercice du travail domestique suppose des déplacements et, en relation avec les transformations économico-spatiales, souvent des déplacements éloignés où l'usage de la voiture est indispensable (grandes surfaces, par exemple). Il paraît donc

indispensable dans l'analyse des déterminants de la mobilité des femmes de faire intervenir la place des hommes dans la famille et les modalités de leur prise en charge des déplacements. La deuxième phase de notre recherche, où nous étudierons précisément les pratiques des hommes par rapport au travail domestique, nous permettra de compléter notre propos sur la mobilité des femmes.

- Méthodologie

A Lens, notre terrain principal, nous avons effectué 38 entretiens semi-directifs, de deux heures en moyenne, auprès de femmes mariées (1). La constitution de notre échantillon ne répondait à aucun objectif quantitatif. Nous n'avons pas cherché à ce qu'il soit représentatif d'une population plus vaste. Nous n'avons pas cherché non plus à établir des corrélations entre des variables propres à l'échantillon lui-même. C'est au contraire dans la perspective d'un traitement qualitatif que nous avons défini et l'échantillon et la méthode d'enquête. Nos hypothèses supposaient l'analyse d'un ensemble structuré de pratiques des femmes : il s'agissait de rendre compte de la mobilité des femmes non comme d'une pratique isolée (ou méthodologiquement isolable) mais, au contraire, comme inscrite dans l'espace-temps du travail domestique. Nous devions donc adopter des moyens d'enquête nous permettant d'appréhender l'ensemble des pratiques du travail domestique pour pouvoir saisir la logique, le sens de la structuration de l'espace-temps des femmes. Cela n'aurait pas été possible au moyen d'une enquête par questionnaire; l'approche quantitative, en isolant des éléments de pratiques constitués en variables, déstructure les systèmes

(1) Voir en annexe la description précise de l'échantillon.

de pratiques et rend plus difficile, voire impossible, la saisie de la logique sociale des conduites et celle des rapports sociaux qui structurent le groupe (ici la famille).

Les 38 femmes que nous avons interviewées à Lens ont été choisies de façon à avoir un échantillon diversifié sous les aspects de l'âge, de l'activité, de l'appartenance sociale, de la zone d'habitation et du mode d'habitat. Le choix d'un tel échantillon devait nous permettre de comparer les systèmes de pratiques de femmes socialement différenciées et de faire apparaître ainsi les éléments variables du travail domestique et de l'espace-temps des femmes et, surtout, leurs caractéristiques constantes et fondamentales. Si l'étude des éléments variables du travail domestique, c'est-à-dire, par exemple, des caractéristiques différenciées selon les classes, n'a pu être menée à bien avec un échantillon aussi restreint, et n'a donc pu apparaître que sous forme d'hypothèses pour la poursuite de la recherche, par contre pour l'analyse des traits constants du travail domestique, la taille de l'échantillon s'est avérée suffisante. Le fait de retrouver chez 38 femmes socialement différenciées (1) des pratiques et des discours renvoyant aux mêmes caractéristiques du travail domestique comme, par exemple, la disponibilité permanente pour la famille, ou encore la circulation du travail domestique entre les femmes de la famille étendue, confère une validité à notre analyse des traits fondamentaux du travail domestique.

(1) Cf. La description de l'échantillon en annexe. L'éventail social couvert par notre échantillon n'est pas aussi large que nous l'aurions souhaité, d'une part parce que les caractéristiques régionales sont un facteur d'unification ; en effet, la plupart des femmes interviewées sont d'origine minière et la différenciation sociale est le fait de leur génération, et, d'autre part, nous n'avons pas interrogé de femmes de la grande bourgeoisie ni même de femmes issues de famille bourgeoise d'implantation ancienne. Elles sont plus que rares à Lens, la bourgeoisie industrielle en particulier ayant émigré avec la fermeture des mines.

Dans la Drôme, terrain complémentaire, choisi en contrepoint du terrain urbain, et qui, comme nous le verrons, nous a effectivement permis de faire apparaître le travail domestique et les pratiques de mobilité observées à Lens comme spécifiquement liées à la forme socio-économique salariale, nous avons interviewé huit femmes paysannes mariées. Ces huit entretiens ont été faits dans des conditions d'enquête privilégiées : l'une d'entre nous résidant sur le terrain, elle a pu mener une observation directe des pratiques des femmes et des membres de la famille de chacune d'elle, accumuler une information importante concernant aussi bien la région et ses structures socio-économiques que les familles paysannes (structures familiales, modalités de travail et de production, vie quotidienne et histoire récente des familles). Ainsi, les femmes choisies pour les entretiens ont pu l'être de façon très contrôlée, de sorte à ce qu'elles soient représentatives de la variabilité des situations socio-économiques à laquelle est liée une variabilité des pratiques de travail des femmes. Nous avons en particulier sélectionné ces femmes en fonction du degré de participation au travail agricole et en fonction de la proximité de la famille avec le salariat, tant sous l'aspect de l'origine, rurale ou urbaine, que de la présence d'individus salariés au foyer. L'analyse que nous avons faite des entretiens a été renforcée et validée par la confrontation des discours avec les pratiques observées chez les femmes interrogées, mais aussi par la connaissance du terrain et en particulier celle des pratiques des autres femmes.

Par ailleurs, pour tous nos entretiens, ceux de Lens comme ceux de la Drôme, nous avons recherché des moyens de contrôle de l'information internes aux entretiens eux-mêmes. L'utilisation de questions indirectes, les retours au cours de l'entretien sur les mêmes thèmes par des approches différentes, en nous donnant des moyens

de confronter les différents énoncés de chaque femme sur ses pratiques, nous ont permis un contrôle de l'information au cours du dépouillement par exemple, par la mise en relation des différents moments de l'entretien, l'étude des contradictions internes et celle des rectifications apportées par la femme interviewée à ses propos.

Nous terminerons par une remarque concernant à la fois le statut de nos résultats et leur exposition. Nous avons traité notre échantillon de façon qualitative, cherchant à faire apparaître la nature, les traits fondamentaux du travail domestique et de l'espace temps des femmes, néanmoins dans l'exposé de nos résultats nous présentons quelquefois des données chiffrées : il s'agit-là d'une utilisation des chiffres comparables à celle des extraits d'entretiens que nous transcrivons, à savoir en même temps montrer à partir de quel matériau nous construisons notre propos et appuyer ce propos par des éléments de ce matériau. Ces données chiffrées n'ont ici d'autre fonction que de présenter ce matériau de façon plus rapide et plus extensive que les extraits d'entretiens, elles ne peuvent servir de fondement pour aucun calcul, aucune extrapolation. Par contre, il nous est arrivé aussi de temps en temps d'amorcer un traitement quantitatif de l'échantillon considéré comme une population stratifiée : il faut alors lire les résultats chiffrés comme des éléments de pré-enquête, comme des hypothèses pour une enquête quantitative à élaborer.

C H A P I T R E I

TRAVAIL DOMESTIQUE ET ESPACE-TEMPS DES FEMMES

La division du travail entre les sexes, spécifique de la société capitaliste est liée au double mouvement de constitution d'une sphère économique d'où est rejeté tout ce qui n'entre pas dans le processus de valorisation du capital et d'une forme famille vouée à la reproduction des individus.

Contrairement à la famille d'Ancien Régime où la production des biens et la reproduction des individus sont indissociablement articulées, la famille contemporaine du capitalisme est autonomisée par rapport à la production : pour la classe ouvrière comme pour la bourgeoisie, la valorisation du capital se fait ailleurs que dans la famille. La production capitaliste implique la constitution d'une sphère proprement économique de valorisation du capital. Celle-ci ne laisse aucune place à la reproduction des individus : les temps non productifs journaliers (temps de repos, temps des repas, etc.), sont rejetés hors de la production, de même que les temps non productifs de la vie tout entière, qui acquièrent ainsi un statut spécifique : l'enfance, la vieillesse, la maladie.

Ainsi se constituent dans une relation d'autonomie relative une sphère de la production et une sphère de la reproduction au sein de laquelle s'articulent la famille centrée sur le travail domestique comme travail de reproduction, et les institutions spécialisées de la reproduction comme l'école et la médecine. C'est dans ce contexte que se pose la question de la forme contemporaine de division du travail entre les sexes, la question du sens de l'assignation des femmes au travail domestique.

L'évolution de la famille se caractérise par des transformations dans l'organisation de son mode de vie, par la constitution d'un espace-temps de la vie familiale. La famille contemporaine du capitalisme implique une rupture entre la vie familiale et les autres espaces sociaux, professionnels, mondains. Centrée sur de nouvelles relations avec les enfants, elle a désormais comme principaux soucis l'organisation et l'agencement de ces relations familiales (1).

La mise en place d'une nouvelle organisation urbaine rompt les différents maillons qui assuraient des passages entre le lieu de la maison, la rue et les autres lieux. Au XVIII^e siècle encore, les rues de Paris présentent des aspects tout à fait autres que ceux d'aujourd'hui. Les tracés rectilignes des rues sont rares et les personnes circulent d'une courée à une autre. Les activités diverses des petits métiers entraînent une circulation incessante de personnes entre les différents lieux d'habitation, de travail et la rue. Les logements sont en enfilade et les pièces communiquent les unes avec les autres (2)

(1) "La famille moderne se retranche du monde et oppose à la société le groupe solitaire des parents et des enfants. Toute l'énergie du groupe est dépensée pour la promotion des enfants, chacun en particulier, sans aucune ambition collective : les enfants plutôt que la famille" - Ph. Ariès : *"L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime"*, Seuil, 1973, p. 457.

(2) A. Farge : *"Vivre dans la rue à Paris au XVIII^e siècle"*, Coll. "Archives", Ed. Julliard-Gallimard, 1979.

F. Béguin (1) montre que si les transformations haussmanniennes se réalisent à Paris de manière spectaculaire, il convient néanmoins de les mettre en relation avec l'évolution de l'urbanisme qui naît à travers les enquêtes menées pour saisir et quantifier les phénomènes urbains liés à l'industrialisation. Au XIX^{ème} siècle, ces enquêtes sur l'insalubrité des villes et des logements mettent l'accent sur la manière de parvenir à de meilleures conditions d'hygiène et de confort au moyen des techniques de canalisation de l'eau, conduites de distribution de l'eau sous pression et évacuation des déchets.

L'évolution de la ville est corrélative aux transformations qui apparaissent dans le travail domestique. Les courées où se réalisaient en commun différentes activités, travaux domestiques, professionnels, jeux des enfants, sont éliminées. Les maisons bourgeoises présentent désormais deux entrées. Les escaliers de services pour les domestiques et fournisseurs, l'entrée principale pour les relations de la famille. Les activités domestiques sont séparées des autres activités et sont considérées non seulement comme subalternes mais sont écartées de plus en plus des regards des personnes non directement concernées. C'est qu'aujourd'hui, "dans toutes les classes de notre société, on a tendance à établir une distinction entre le devant et le derrière de l'habitation. La façade de devant est en général relativement bien décorée, bien réparée et entretenue tandis que la façade de derrière est en général peu engageante. Corrélativement, les personnes socialement majeures entrent par devant, alors que les personnes socialement mineures, les domestiques, les livreurs et les enfants, entre le plus souvent par derrière" (2). Au contraire, dans la société

(1) F. Béguin : "Les machineries anglaises du confort", Recherches : l'haleine de faubourgs, n° 29, déc. 1977, pp. 155-186.

(2) E. Goffman : "La mise en scène de la vie quotidienne - 1. La présentation de soi" - Les Editions de Minuit, 1973, p. 120.

d'Ancien Régime, la distinction est souvent infime à l'intérieur du service domestique entre les services subalternes faits par des valets et les offices plus nobles faits par les enfants en apprentissage (1).

Les nouvelles techniques de canalisation de l'eau transforment les activités domestiques réalisées en compagnie d'autres femmes, en particulier les lessives peuvent être désormais effectuées de manière individuelle à la maison. A Paris, au XIX^{ème} siècle, de nombreuses discussions et des affrontements accompagnent l'élimination des bateaux-lavoirs des bords de la Seine, au profit des lavoirs de terre. Les femmes, souvent en liaison avec les propriétaires de ces bateaux, s'opposent à leur éviction des bords de la Seine, désormais réservés à des activités plus valorisées par le développement du capitalisme : les installations des docks. Elles refusent entre autres des lavoirs individuels qu'on leur proposait pour rationaliser leur travail et réduire leurs bavardages (2). Aujourd'hui encore, l'accès à des points d'eau à l'extérieur du foyer revêt une grande importance pour les femmes. Dans différents pays sous-développés, les femmes se heurtent à l'imposition du modèle occidental d'eau courante qui brise un des modes de socialité des femmes entre elles autour des puits, des lavoirs, des bains.

(1) Cf. Ph. Ariès : *"L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime"*, op. cité.

(2) M. Perrot : Intervention aux rencontres sur *"Les femmes, l'espace"*, Paris, Université Paris VIII, 15-16 juin 1978.

Ces aménagements urbains assurent la diffusion des règles d'hygiène et de confort. Pour garantir une vie familiale confortable, l'intérieur de la maison doit être clair et propre. Les pièces ne comportent pas de recoins et elles sont construites avec des matériaux dont l'entretien est aisé.

Mais, plus encore, c'est une organisation nouvelle de la circulation des personnes qui concourt au bien-être et au confort. L'organisation de la maison bourgeoise marque spatialement les transformations des rapports familiaux. Désormais, l'indépendance de chacune des pièces est assurée par l'ouverture sur un couloir d'accès. Les lits sont réservés à la chambre à coucher. Chaque pièce acquiert ainsi une spécialisation. La pièce où l'on couche, celle où l'on reçoit, celle où l'on mange. "Désormais, on sépare mieux la vie mondaine, la vie professionnelle et la vie privée : à chacune sera effecté un local approprié, la chambre, le cabinet, le salon" (1). "On dit que le confort date de cette époque (XVIIIème siècle); il est né en même temps que l'intimité, la discrétion, l'isolement, il en est l'une des manifestations" (2). En effet, corrélativement à l'émergence du capitalisme, les relations familiales se transforment. Les enfants acquièrent auprès de leurs parents une place qui n'existait pas antérieurement. C'est d'abord dans l'aristocratie puis surtout dans la bourgeoisie que l'on constate cette évolution. L'enfance n'est plus le temps de l'apprentissage réalisé dans les différents lieux accessibles à chaque classe. L'enfance est désormais définie en tant que période spécifique de la vie et implique une relation de dépendance étroite entre les enfants

(1) Ph. Ariès : op. cité, p. 452

(2) Ibidem, p. 451.

et les parents. La médecine intervient dans ce processus d'infantilisation et en particulier, en constituant un discours autonome sur la sexualité, elle induit de nouvelles pratiques de surveillance et de répression. Le retour des enfants au foyer correspond à l'extention de la scolarisation, liée à une transformation des fonctions de l'école : de lieu de formation quasi-technique d'une couche d'intellectuels laïcs et religieux, les clercs, elle devient le lieu de socialisation d'une classe. Ce rapprochement des enfants est également sensible dans les soins donnés aux nourrissons. Si la pratique de la mise en nourrice semble nécessaire tant que les progrès de l'hygiène et de l'aseptie ne permettent pas d'utiliser sans risque le lait animal, dans les milieux aisés, nobles et bourgeois, c'est la nourrice qui sera installée à domicile.

Dans cette évolution de la famille, les femmes acquièrent un statut qu'elles n'avaient pas antérieurement. Confortées par le discours médical et la diffusion des règles d'hygiène, les femmes sont investies d'un rôle de plus en plus important. C'est à elles de prendre en charge l'élevage et l'éducation des enfants. Les auxiliaires, nourrices et servantes, sont les agents d'exécution des tâches dont sont responsables les mères. De même, dans les classes populaires, lorsque se pose la question des pratiques largement répandues d'abandon d'enfants, l'émergence d'une idéologie nouvelle, celle de l'instinct maternel, culpabilisera les femmes qui ne se vouent pas intégralement aux tâches de la maternité. Le mouvement ouvrier rejoint le discours de la bourgeoisie pour situer prioritairement les femmes dans leur rôle d'épouse et mère. A travers leur volonté de préserver un lieu qui ne soit pas soumis aux exigences de la loi capitaliste d'exploitation,

les ouvriers aspirent à un confort familial dans lequel les enfants seraient élevés, les malades et les vieillards trouveraient les soins nécessaires et éviteraient ainsi l'enfermement des hôpitaux.

Les transformations du travail domestique et des rapports sociaux dans lesquels sont inscrites les femmes montrent qu'avec le développement du capitalisme le rôle de la famille ne disparaît pas. La définition d'un contenu nouveau des relations familiales nous empêche d'étudier la famille comme un ensemble social autonome. En effet, il importe de rendre compte des processus constitutifs des rapports familiaux. L'étude du travail domestique met en évidence la relation de dépendance de la famille par rapport à la production. En effet, l'inscription dans la production donne accès aux instruments monétaires nécessaires à l'existence. A partir de cette constatation, certaines analyses ont montré que les relations familiales ne forment pas des rapports sociaux spécifiques, et qu'il faut les comprendre comme faisant partie d'un des moments de la relation production-consommation. En tant que lieu de consommation des produits de la production, la famille est entièrement déterminée par les rapports de production. Néanmoins, cette analyse masque que la famille n'est pas une unité de consommation homogène.

Au contraire, la réalisation du travail domestique implique une division du travail entre les sexes liée à la définition sociale de la mère-épouse. La famille contemporaine du capitalisme est centrée sur l'élevage et l'éducation des enfants et correspond ainsi à une autonomisation relative de la reproduction par rapport à la production. Toutefois, la famille n'est pas le seul lieu affecté à la reproduction des personnes, l'école et la médecine y participent également. Par exemple, la pédagogie que met

en place l'institution scolaire fonde également le travail domestique d'éducation des enfants (1). Dans une famille, plus les résultats scolaires sont importants pour l'avenir des enfants, plus les mères assurent une surveillance continue des notes et des devoirs.

Dans le champ de la reproduction se développent des pratiques et des savoirs parcellarisés et spécialisés, comme dans l'organisation du travail capitaliste, c'est pourquoi le partage des attributions évolue entre l'éducation, la santé, le contrôle social. Chaque nouvelle institution à partir de sa spécialisation, cherche, sur un mode concurrentiel, à intervenir dans l'ensemble des pratiques. Ainsi, il s'exerce une pression pour que le contenu du travail domestique reprenne et complète les normes nouvelles qui apparaissent. On constate aujourd'hui une extension de la psychologie. Elle intervient sur les relations conjugales et parentales dans la famille, mais elle les définit également à partir des pratiques scolaires et du contrôle social et judiciaire qui s'exercent en particulier sur l'enfance délinquante.

Ces quelques éléments d'analyse présentés ici permettent de préciser en quoi le travail domestique ne constitue ni une activité immuable, ni une activité destinée à disparaître avec le développement de la production capitaliste. Ainsi, l'introduction des appareils électroménagers ne réduit pas les tâches domestiques. En effet, ils n'impliquent pas la disparition d'un travail lié à la persistance de certains archaïsmes, s'ils entraînent des modifications du travail domestique c'est en termes de

(1) Cf. F. Bourgeois, J. Brener, D. Chabaud, A. Cot, D. Fougeyrollas, M. Haicault, A. Kartchevsky-Bulport : "Travail domestique et famille du capitalisme" - Critiques de l'Economie Politique, nouvelle série n° 3 - avril-juin 1978.

réduction de la pénibilité et de la fatigue qu'elles sont le plus sensibles. Les enquêtes de budget-temps montrent que le temps du travail domestique n'est réduit que dans le cas où l'activité dans sa totalité n'est plus effectuée au foyer. Une enquête sur "le gain de temps réalisé quotidiennement par les françaises entre 1947 et 1958 dans l'exécution des trois tâches domestiques, ménage, couture et lessive" (1), révèle que c'est seulement dans l'accomplissement des travaux de couture, qu'un gain substantiel fut acquis. Le développement du prêt-à-porter durant cette période, et la diffusion à grande échelle de vêtements dans les magasins à grande surface, ont substitué l'achat de vêtements -renouvelés selon la mode- à leur raccommodage (2). La liaison que nous avons montrée entre le travail domestique et les autres institutions de la reproduction écarte la distinction entre le travail domestique comme activité privée, souvent analysée comme pré-capitaliste et la production sociale où se développent les équipements collectifs. On ne peut montrer un phénomène linéaire d'absorption du travail domestique par la socialisation des tâches. Les formes collectives de la reproduction et la famille ne sont pas hétérogènes. L'ensemble des institutions fonde l'affectation prioritaire des femmes au travail domestique. L'école et la médecine s'adressent aux femmes pour définir leurs tâches maternelles et conjugales et vérifier les soins qu'elles donnent à leurs enfants tout au long de leur éducation. Ainsi, l'ensemble de l'organisation capitaliste contribue à l'élaboration de ces rapports sociaux dans lesquels sont inscrites les femmes.

(1) A. Michel : *"Prospective du travail féminin et aménagement du territoire"* - DATAR-CNRS, 1974, p. 22.

(2) Symptomatiques de cette diminution, les enquêtes de budget-temps, INSEE, 1967, réduisent désormais les travaux de couture à l'intitulé : *"Ouvrages de dame"* dans la rubrique Sports et Loisirs actifs.

C H A P I T R E I I

LE TRAVAIL DOMESTIQUE

TEMPS DES FEMMES AU SERVICE DE LA FAMILLE

- L'ordonnement du travail domestique

Le travail industriel dans les sociétés capitalistes apparaît comme le modèle référentiel actuel de l'organisation du travail, la norme en tant que respect d'un horaire avec une stricte ponctualité (1) Dans la mesure où le déroulement du travail domestique ne peut pas être décrit en des termes analogues, certaines femmes ont tendance à répondre qu'il n'y a pas d'organisation de leur travail. Ces manques de rigueur dans l'emploi du temps ne sont pas des obstacles pour dégager les éléments fondamentaux du travail domestique, mais, bien au contraire, ils en constituent des marques propres.

Il ressort de l'ensemble des entretiens que nous avons réalisés que le déroulement de la journée de travail des femmes, travail domestique et travail professionnel, se présente comme une succession suffisamment précise et organisée de diverses tâches, éventuellement cumulées, pour qu'il soit possible de mettre en évidence les logiques et les caractéristiques qui le structurent. Remarquons que cet ordre, cette succession logique que nous voulons souligner sont à l'oeuvre également dans la description que donnent certaines femmes

(1) Cf. en particulier les analyses de Edward P. Thompson : "*Temps, travail et capitalisme industriel*" in Livre n° 4, Payot, Paris 1979.

de leur journée, bien qu'elles-mêmes se présentent comme refusant de s'organiser réellement pour faire le travail domestique.

En premier lieu, les présentations que les femmes font de leurs journées sont très distinctement marquées par les horaires de travail (de leurs maris et d'elles-mêmes pour celles qui exercent une activité professionnelle), et par les horaires scolaires (pour celles qui ont des enfants en âge d'être scolarisés). Au contraire, pour les couples plus âgés, à savoir ceux qui ont l'un et l'autre exercé une activité professionnelle qu'ils ont cessée, et ceux pour lesquels seul le mari exerçait antérieurement une activité professionnelle et est désormais à la retraite, soit le déroulement acquis antérieurement se poursuit (1), soit l'emploi du temps est qualifié par les femmes de plus souple, mais néanmoins la régularité d'accomplissement des tâches nous apparaît tout aussi importante que dans les autres entretiens. Prenons par exemple Mme A. :

"- Comme on ne travaille plus, ni l'un ni l'autre, on se lève pas très tôt ... ça commence par enlever la poussière, y'en a pas tellement vous me direz puisque c'est fait journallement, il faut que malgré tout ça soit fait tous les jours, pour que ce soit net, quoi ...

- C'est vous-même qui faites les vitres ?

- *Oui, avec l'aide de mon mari, oui. Alors, voyez, c'est fait régulièrement; alors du fait que c'est fait régulièrement, on a moins de travail".*

(1) Nous reprendrons ci-après les variations qui peuvent apparaître dans ces cas, dans la répartition des activités entre l'homme et la femme.

Mme B. (enseignante à la retraite) est amenée à souligner qu'elle s'impose un horaire fixe comme "garde-fou"; comme s'il était impossible de reconnaître directement une nécessité au déroulement actuel de ses journées, impossibilité d'autant plus marquée pour elle qu'elle était antérieurement dépendante des horaires de travail d'elle-même et de son mari :

"- J'ai fait classe toute ma vie alors j'ai gardé l'habitude de me lever tôt. Enfin, relativement tôt ... et donc je garde cette habitude-là. Aussi, pour m'imposer des règles, vous voyez ... parce que autrement quand on est retraité, y'a pas de raison qu'on fasse ... qu'on qu'on se lève à telle heure, ... Pourquoi se lever, pourquoi se faire à manger ? Donc, c'est pour s'imposer des règles de vie si vous voulez. Actuellement, quand on est retraité, on peut être en proie à un certain laisser-aller. Alors, c'est pour lutter contre ça. D'habitude, à cette heure-ci, je suis lavée et habillée (il est 11 h)".

En second lieu, différentes tâches du travail domestique sont regroupées de manière régulière dans le temps : une journée par semaine est consacrée soit à la lessive, soit au ménage, soit aux courses; certaines tâches, au contraire, sont regroupées tous les quinze jours ou tous les mois. Nous reviendrons sur ces conditions de variabilité du temps et de l'espace pour la réalisation du travail domestique et des déplacements qui lui sont liés.

Nous voulons souligner les termes de cette ordonnance et caractériser ainsi les relations qui président à cet ordre et à ces logiques. Cette organisation de la journée pour les femmes nous paraît liée aux conditions dans lesquelles s'effectue le travail domestique. Nous étudions ici les descriptions que font des femmes mariées, c'est donc les relations au sein de la famille qui vont apparaître à travers la réalisation de ces tâches. L'organisation du travail domestique est la résultante d'un ensemble de contraintes qui nous apparaissent se déduire de la demande directe ou indirecte des différents membres de la famille.

La journée pour les femmes est d'autant plus scandée par les horaires de travail du mari et les horaires scolaires des enfants qu'elles n'exercent pas d'activités professionnelles à l'extérieur du foyer. Pour Mme C. , la journée est d'abord organisée en fonction des horaires de ses enfants (15 ans, 11 ans). Elle réveille sa fille, prépare son déjeuner, réveille son fils, lui sert son déjeuner. Son mari est agent de maîtrise aux Houillères du Nord et travaille de nuit; elle le réveille à deux heures de l'après-midi, lui sert son déjeuner. Les autres activités doivent alors s'insérer dans les interstices de ces horaires : faire les repas, la vaisselle, la lessive, le ménage :

"- A sept heures moins le quart, je suis levée parce que ma fille qui a quinze ans va au lycée. Alors bon, je prépare et du fait que je ne travaille pas, je la sers (rire) hein, je suis autour d'elle et mon temps jusqu'à neuf heures se passe comme ça. Ma fille s'en va, elle, en classe pour huit heures, donc à huit heures moins le quart, elle part en vélo, et moi je réveille mon fils qui a onze ans, qui va à l'école primaire de G.

Je le sers, une deuxième fois, enfin je prépare ses affaires, hein, je suis autour d'eux, faut dire que jusqu'à neuf heures ... et je suis même en peignoir et tout ... Le midi, bon je les sers, ils viennent manger tous les deux et puis l'après-midi, bon, je refais la vaisselle. Et c'est mon mari qui, en principe toujours travaille de nuit, je le réveille à deux heures, il mange, je recommence, je le sers. On boit le café, il est quatre heures, les enfants rentrent à cinq heures, vous voyez, il y a pas tellement de battement. Entre deux, bon, je dois m'occuper du linge, ranger, faire les lits, faire le nettoyage". Mme C.

Nous pouvons souligner la fréquence des entrées et des sorties de chacun lorsque Mme D. (6 enfants) par exemple exprime qu'en l'absence de ses enfants, c'est pour elle l'attente de leur retour. De fait, c'est précisément ce moment-là qui est favorable pour réaliser certaines tâches puisque lorsque les enfants rentreront, il lui faudra essentiellement s'occuper d'eux :

"- Maintenant, je ne vais plus les rechercher à l'école parce que le dernier il a 7 ans quand même, alors il revient tout seul avec ses soeurs, faut préparer à manger pour midi et demi; après c'est le roulement de l'après-midi quoi, c'est faire la vaisselle, les remettre à l'école, et puis attendre qu'ils reviennent le soir; ça dépend, il y a des journées du raccommodage, ou du repassage, ou des carreaux, il y a toujours quelque chose à faire dans un ménage ...

Et, plus loin, elle précise à nouveau, qu'après le repas du midi :

- Je mets en route tout de suite pour avoir fini pour quatre heures et demie quand les petits vont rentrer; parce que après il faut s'occuper d'eux".

Le temps du travail domestique est ainsi un temps morcellé par la demande des personnes pour lesquelles il est réalisé, morcellement renforcé par leur présence. L'organisation de la semaine et ses modalités d'aménagement sont liées à la présence des divers membres de la famille, le mercredi est un jour réservé aux enfants et la fin de la semaine est consacrée prioritairement à la famille (1). L'influence de la présence immédiate des différents membres de la famille est marquée par les distinctions que les femmes expriment dans l'ensemble de leurs activités. Pour Mme E. (4 enfants dont deux, de 16 ans et 7 ans habitent avec elle), la présence de son mari ou de ses enfants signifie la minimisation des "tâches matérielles" :

"- Bon, le mercredi, c'est le jour des enfants et puis j'impose le moins de corvées ... matérielles ... Comme le lundi, c'est le jour où mon mari est en principe là ... je vais pas lui imposer le jour de lessive, le jour qu'il est là".

Il semble qu'en présence des membres de la famille, cette femme s'impose une attention plus particulière à leur égard. C'est en présence de ses enfants et de son mari, se consacrer davantage à la surveillance des devoirs, aux jeux avec le plus jeune, aux dialogues et aux discussions avec les autres. En valorisant le temps passé avec l'ensemble de la famille (si l'organisation de leur temps est assez souple, plusieurs femmes ne font pas la vaisselle le soir pour se consacrer à la famille), les femmes paraissent minimiser les relations de service dans lesquelles elles sont inscrites. Les "tâches invisibles" du travail domestique impliquent l'occultation du travail

(1) L'étude de ce dernier point sera complétée dans un deuxième temps de la recherche qui aura plus particulièrement pour objet la signification et les caractéristiques du temps et de l'espace de la famille.

que les femmes accomplissent pour leur famille, mais c'est aussi pour elles ne pas faire ces tâches en leur présence et être vues par les enfants et leur mari en train d'être à leur service. Il peut être également préférable de différer certaines tâches qui devraient être partagées. C'est harassant de harceler sa famille pour exiger une prise en charge par chacun de ses affaires ... mieux vaut le faire en leur absence.

Mme F. (2 enfants : 13 ans 1/2 et 11 ans 1/2) travaille à l'extérieur à temps partiel, le lundi, pour elle, est réservé au nettoyage de la maison.

"- Le lundi oui ... Oui, le lundi en principe, oui parce que ils ne sont pas là. Alors, bon, je suis bien obligée de le faire ... Quelquefois par exemple, le mercredi, j'ai du linge qui est sec, ben c'est par exemple, je sais pas, le pull over, les slips, les chaussettes de la fille, je lui mets sur son lit, elle le range. Le garçon pareil. Mais, sinon, euh ... par exemple, tous les habits du dimanche que je suis obligée de ranger, oui le dimanche soir, ben on va pas commencer à harceler tout le monde pour leur demander de commencer à ranger leurs vêtements, quoi. Alors je le fais le lundi matin".

La dépendance du travail domestique de la demande des autres implique pour les femmes le morcellement de leur temps. Ces caractéristiques peuvent être lues a contrario à travers leurs aspirations à dégager des plages de temps suffisamment longues et à minimiser la présence des autres personnes lorsqu'elles entreprennent certaines activités.

Mme F. (ci-dessus citée) consacre entièrement sa journée du lundi au nettoyage, en l'absence de ses enfants et de son mari :

"- *J'essaie toujours de m'arranger pour que je n'aie plus tellement de choses à faire le soir, ... après, je m'occupe surtout de mes enfants*".

Compte tenu des demandes et des sollicitations auxquelles les femmes doivent répondre, la présence des enfants ou du mari est souvent astreignante.

Le mari de Mme G. est musicien et travaille surtout le soir tard; il est donc présent au domicile l'après-midi; il ne prend aucune part au travail domestique quotidien et sa présence paraît à son épouse d'autant plus assujettissante :

"- Votre mari se lève à quelle heure ?

- *Mon mari, c'est-à-dire, qu'il a pas la même vie que nous; ... on a pas du tout les mêmes horaires ... on vit pas du tout ensemble Enfin, je vois peut-être beaucoup plus mon mari que d'autres personnes ... disons que j'ai quand même tous les après-midi pour le voir complètement, mais j'en ai marre, j'aime bien quand il sort de mes balais un petit peu de temps en temps (rire). C'est barbant un homme dans ses jambes*".

Nous avons pu relever plusieurs cas identiques. Mme H. aime faire la cuisine et la pâtisserie, elle entreprend parfois des préparations assez longues mais à ce moment-là, elle laissera sa fille (six ans) chez sa belle-mère :

"- *Quand je peux rester dans ma maison et faire des gâteaux et des pièces montées, j'adore ça ... j'ai déjà fait pour son baptême, tout ça ... pour la communion*

de ma petite nièce c'est moi qui ai fait les pièces montées et tout ...

- Ca vous occupe toute la journée, ça ?

- Ah oui, ça c'est long ... puis faut être tranquille ... quand je fais ça, ma fille elle s'en va ... elle va chez mémé ou bien ... faut être tranquille hein ... faut pas être embêtée, quoi ...".

C'est aussi dans les mêmes termes, plus détournés, que l'on peut expliquer par exemple les remarques de Mme I. , employée de commerce (3 enfants dont 2 habitant avec elle) :

"- Ca m'arrive de repasser au soir. Ils regardent la télévision, et puis moi j'aime bien être toute seule, alors je repasse".

Ici, le propos est accentué parce que pour une part, elle ferait peut-être son repassage dans la pièce où se trouve la télévision, mais son mari serait alors gêné par la lumière.

Cette attention particulière que les femmes apportent à dégager des plages de temps suffisamment importantes pour pouvoir se consacrer sans ruptures à certaines activités, est donc, selon nous, liée au morcellement du temps du travail domestique comme temps dépendant des sollicitations des différents membres de la famille. De fait, pour chacune des tâches, il est difficile de délimiter les frontières exactes de leur durée. Le plus souvent, l'ordonnement de la journée présente de nombreux moments qui ne sont pas employés à un seul type d'activité, mais qui, au contraire, apparaissent comme une combinaison

de multiples tâches, comme la superposition et le cumul de diverses activités. Le passage permanent d'une série d'activités à une autre entraîne une imbrication extrême de ces activités et finalement leur superposition.

Notons que certains auteurs ont insisté sur les critiques qui peuvent être faites à la notion de cumul d'occupations. En effet, lorsqu'on considère, par exemple, la réalisation dans le même temps de la cuisine et du ménage, "n'y a-t-il pas plutôt, dans ce cas, une imbrication d'occupations et la notion de cumul ne disparaîtrait-elle pas si le temps était divisé en bandes suffisamment étroites pour permettre la notation de multiples passages de l'une à l'autre ? (1)". Les analyses de Madeleine Guilbert, Nicole Lowit et Joseph Creusen, ont contribué à rendre compte de la complexité des budgets-temps et ont permis que soit développé l'étude de ces phénomènes de cumuls d'occupations (2). Dans le cadre de leur recherche, les cumuls d'occupation concernent l'ensemble des budgets-temps des hommes et des

(1) M. Guilbert, N. Lowit, J. Creusen : "Problèmes de méthode pour une enquête de budgets-temps - Les cumuls d'occupation". Revue française de sociologie, 6(3), juillet-septembre 1965, p. 327.

(2) "... L'expérience de la notation des cumuls d'occupations à laquelle nous avons voulu procéder nous a mis en présence de données dont nous ne pensons pas qu'elles puissent être négligées. Elles apportent dans les études de budgets-temps un élément supplémentaire de complexité qui ne fait que refléter une complexité réelle. Un budget-temps ne représente pas toujours une succession d'occupations. A certains moments, il apparaît plutôt comme une constellation d'occupations, voire de préoccupations dont une partie échappera toujours à l'enquêteur mais qu'il doit s'efforcer de saisir dans toute la mesure du possible". M. Guilbert, N. Lowit, J. Creusen, "Problèmes de méthode pour une enquête de budgets-temps - Les cumuls d'occupation". Op. cité, p. 336.

femmes; il s'agit d'une notion indispensable pour arriver, selon les auteurs, à une mesure exacte de la durée des différentes activités. Nous ne nous préoccupons pas ici, de la mesure en temps des tâches du travail domestique, il ne s'agit donc pas de cumul d'occupations en général, mais de la superposition des tâches du travail domestique. Selon nous, la superposition des tâches du travail domestique dans un même temps, dans un même lieu, ne s'oppose pas à la caractéristique que nous avons dégagé antérieurement de morcellement du temps du travail domestique. Dans notre analyse, il n'y a pas d'opposition entre ces deux notions parce qu'elles tentent de traduire l'une et l'autre les pratiques du temps et de l'espace du travail domestique; elles nous semblent résulter de l'attention permanente que les femmes doivent apporter aux membres de la famille. En particulier, lorsque les demandes sont multipliées, la superposition des tâches devient plus importante; nous pouvons souligner que l'analyse comptable des budgets-temps montre que les cumuls d'occupations concernent avant tout les femmes et les activités du travail domestique (1). Toutefois, l'importance accordée par les femmes comparativement aux hommes au travail domestique n'est pas releuable, selon nous, d'une interprétation en termes subjectifs, comme une attention plus ou moins grande donnée selon les sexes à ces activités; elle est la marque de la différenciation des places des femmes et des hommes par rapport à la réalisation du travail domestique.

(1) "Dans les questionnaires remplis par des femmes, le cumul d'un ou plusieurs des postes relevant des activités ménagères avec une ou plusieurs des occupations concernant les enfants a été indiquée 278 fois et représente une moyenne journalière de 0,72 heures; il n'a été indiqué que 38 fois et représente 0,07 heures dans les questionnaires remplis par des hommes". Cette enquête a été réalisée auprès d'hommes et de femmes qui travaillent, appartenant à différentes catégories sociales. M. Guilbert, N. Lowit, J. Creusen, op. cité, p. 334.

Ainsi, la superposition des tâches, la multiplicité des occupations et préoccupations caractérisent de manière spécifique le travail domestique; comparativement au travail industriel il ne s'agit pas de la réalisation d'un produit unique défini par des normes de la production industrielle; comparativement aux activités de services que mettent sur le marché diverses entreprises, le travail des femmes n'est pas spécialisé dans le sens où les services et les soins qu'elles apportent à leur famille sont multifformes. Il s'agit à la fois des services d'hygiène et de surveillance médicale, de savoirs pédagogiques et de surveillance éducative, de savoirs nutritionnels et autres.

- L'espace du travail domestique

Ces caractéristiques de multiplicité et de superposition des tâches qualifient les pratiques de l'espace et du logement. Ainsi, pour l'ensemble des entretiens que nous avons réalisé, la surveillance des devoirs des enfants est le plus souvent faite dans le même temps et, donc le plus souvent dans le même lieu que d'autres tâches, préparer les repas ou faire des travaux de couture. C'est pourquoi tant que les devoirs des enfants donnent lieu à une surveillance directe de la part de la mère, les enfants utilisent la table de la cuisine ou de la salle à manger. Cette pratique de l'espace ne paraît pas liée avec le type d'habitat; nous avons constaté ces pratiques aussi bien dans les maisons des cités minières dont les chambres à l'étage supérieur ne disposent pas d'un moyen de chauffage direct que dans d'autres maisons individuelles et des appartements dont toutes les pièces sont chauffées par le chauffage central :

"- Dans le salon, il y a un secrétaire pour les enfants, alors c'est plutôt les gosses qui vont faire leurs devoirs là.

- Tous les enfants font leurs devoirs là ?

- Les grands surtout, les petits bon ben j'essaie toujours de les faire là (dans la cuisine); après, mon garçon lui, il a son bureau en haut, donc, lui il les fait dans sa chambre, les filles, elles font leurs devoirs dans le salon dans le secrétaire, et les petits bon ici". Mme D. , logée en cité minière, 6 enfants (1 garçon 17 ans, 4 filles 15 ans, 13 ans, 11 ans et 10 ans, 1 garçon 7 ans).

La distance qui s'établit selon chacun des enfants entre le lieu où ils font leurs devoirs et la cuisine, comme le lieu privilégié où se tient la mère au moment de la préparation des repas, marque le degré d'intervention que cette femme peut avoir auprès de chacun de ses enfants en fonction de la spécialisation de leurs études avec l'âge.

Le temps de surveillance des devoirs peut être l'occasion de faire les travaux de raccommodage ou de divers travaux de couture :

"- A quel moment faites-vous du raccommodage ?

- Eh ben, selon une bonne idée là, d'une dame qui vient à la couture (1), elle m'a dit qu'elles le faisait le raccommodage quand sa fille faisait ses devoirs, et puis qu'elle surveillait. Alors moi j'ai trouvé que c'était bien pratique. Plutôt que de rester à rien faire". Mme J. , deux enfants, habitant à la ZUP, travaille 3 heures par semaine.

(1) Deux après-midi par semaine, cette femme fait de la couture dans le cadre des groupes d'animation d'un centre social près de chez elle.

Le travail de surveillance des devoirs ne paraît pas suffisant; ce temps doit être occupé par une tâche qui lui paraisse plus active, comme si l'intégralité de la personne devait être tournée vers le travail domestique.

Cette superposition de diverses tâches dans l'exercice du travail domestique n'est pas limitée au seul espace du logement. Les déplacements pour le travail domestique sont combinés les uns par rapport aux autres et plus particulièrement tout déplacement est aussi l'occasion d'effectuer un déplacement pour le travail domestique. Les différents déplacements pour aller chercher les enfants à l'école, pour des démarches administratives, ou des rendez-vous chez les médecins sont le plus souvent associés à des achats qui peuvent être réalisés au cours de ces déplacements. Il apparaît que pour toutes les femmes que nous avons interrogées qui exercent une activité professionnelle, les déplacements domicile-travail sont utilisés pour des déplacements nécessaires au travail domestique, courses et transports d'enfants . Lorsque le trajet en transport en commun ou en car de ramassage est suffisamment long, le temps de transport lui-même donne lieu aussi à des activités du travail domestique :

"- Vous discutez le soir durant le trajet en car ?

- Pas tellement. Pas tellement parce qu'on est plutôt fatigué, ou alors, il y en a qui font du crochet aussi dans le bus; elles tricotent aussi, comme ça pendant une heure. Elles font de la tapisserie. Tout ça pour dire de s'occuper, aussi, pour passer le temps".
Mme K. , ouvrière dans une usine de textile dans la banlieue de Roubaix, elle a chaque jour deux heures de trajet aller-retour en car de ramassage.

Le déroulement de la journée est ainsi la combinaison de diverses activités à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. C'est dans des termes analogues que les demandes liées à la présence immédiate des personnes, les horaires fixes pour accompagner les enfants à l'école, et les heures de fermeture des magasins déterminent les limites impératives dans lesquelles s'inscrit l'ordonnement de la journée de travail des femmes. Ce sont les mêmes caractéristiques de morcellement du temps et de superposition des activités dans le temps et l'espace que nous avons mis en évidence à l'intérieur et à l'extérieur du logement; l'espace et le temps du travail domestique représentent une constellation de divers lieux où sont en oeuvre des pratiques identiques des femmes. Dans cette perspective, il n'y a pas lieu d'opposer l'espace-temps à l'intérieur du logement et à l'extérieur. Les analyses sur le développement de ces divers lieux du travail domestique montrent l'importance de leurs interrelations. C'est leur co-détermination qui permet de caractériser leurs évolutions; ainsi, la diffusion de l'école, des équipements d'hygiène et de santé ne réduit pas le travail domestique des femmes; au contraire, les transformations de l'école, de la médecine, sont liées aux transformations des structures familiales et des formes de mise au travail des femmes et des hommes; elles contribuent à la détermination des caractéristiques contemporaines du travail domestique.

En règle générale, les déplacements en ville donnent toujours lieu à une course; il faut le projet et le prétexte d'un achat à faire pour justifier les sorties ou les promenades en ville des femmes. Faire du lèche-vitrines fait partie du temps d'organisation des achats, c'est ainsi mieux connaître les prix. Les femmes repèrent à l'avance les boutiques où elles envisagent de faire leurs achats et reviennent ensuite soit avec leurs enfants

le plus souvent quand ils sont concernés, soit avec le mari pour des affaires pour lui et pour elle-même. Par exemple, les pratiques de Mme L. , mère de trois enfants, mari employé aux Grands Bureaux des Houillères, illustrent, parmi d'autres, la fréquence de ces normes. Remarquons que ses filles également n'hésitent pas entre les motifs de sorties qu'elles proposent au père ou à la mère :

"- Quand vous allez en ville, vous faites du lèche-vitrines ?

- Oui, je fais du lèche-vitrines. Comme par exemple hier, Jean-Michel était reparti à l'école et puis la fille au collège, Marie-Cécile est revenue. La chaudière avait éclaté à l'école, il y avait pas d'école pour les "sixième". Ben, elle dit "Maman, t'as pas des courses à faire ?", elle dit "on pourrait", parce qu'elle aime bien, hein. Bon, on est parti en ville toutes les deux. Il me fallait des timbres, on était jusqu'à la poste et on est allé aux Nouvelles Galeries. J'ai ramené du café, enfin j'ai fait quelques courses comme ça en ville quoi. Ca m'arrive de faire ça toute seule.

- Mais quand vous allez comme ça en ville, vous faites ...

- J'ai quand même un but, hein, j'ai quand même un but; j'y vais pas, j'y vais pas pour rien, quoi ... Je fais toujours des courses.

- Et votre mari, il sort avec les enfants ?

- Oui, là par exemple, ils ont eu une semaine de vacances, là il est allé deux fois avec les trois enfants au parc des Cités (fête foraine dans une des cités minières de Lens) parce qu'il faisait pas très bon, je ne sais pas comment ça leur est venu. Une

fois il rentre à cinq heures, puis Françoise elle dit "Papa, on voudrait aller aux Cities" ... "Oh ! t'es prête, allez habille-toi". Je l'ai laissé partir avec les enfants et le lendemain, elle a remis ça. Il revient, elle dit "Papa, on a encore envie d'aller aux Cities"."

- La permanence de la disponibilité des femmes pour le travail domestique

Il semble intéressant de rapprocher les expressions employées par chacune de ces femmes : "ne pas rester à rien faire", "passer le temps", "ne pas sortir pour rien", lorsqu'il s'agit pour elle d'utiliser tous les interstices de leur temps pour multiplier les activités du travail domestique. Ces pratiques du temps et de l'espace témoignent selon nous d'une disponibilité permanente des femmes pour le travail domestique. Cette caractéristique ressort également de l'analyse des moments de détente et de repos. Ils sont presque toujours associés avec une activité du travail domestique, la couture, le repassage ou le tricot. Parallèlement, les femmes n'envisagent jamais de situation où elles ne réaliseraient pas de travail domestique. La fréquence avec laquelle elles associent l'absence de ce travail avec une période de maladie montre le caractère impératif du travail domestique. Nous préciserons que lorsqu'elles sont malades, ou indisponibles, ce sont, en premier lieu, d'autres femmes, leurs mères, soeurs ou filles, qui prennent en charge un certain nombre de tâches (1). Il ne s'agit pas ici de développer les relations que les femmes peuvent entretenir avec la maladie; mais nous soulignons que seule la maladie comme altération de l'intégrité physique et mentale peut être considérée comme moment extrême où elles

(1) Cf. Le chapitre sur la circulation du travail domestique.

pourraient se soustraire à la demande des autres -c'est-à-dire que cette disponibilité permanente du temps des femmes pour répondre à la demande des autres ne paraît pouvoir être écartée que par une situation qualifiée de non voulue : la maladie. C'est encore ce caractère permanent du travail domestique que souligne le propos suivant d'une femme (29 ans), deux enfants, qui ne travaille pas à l'extérieur de chez elle :

"- Y'a des dames qui aiment bien la vie d'intérieur. Moi j'aime bien aussi, je vous dirais, mais il y a des jours, j'aimerais bien quand même m'évader. Toujours être dans les casseroles. C'est pas une vie. Casseroles, serpillières, c'est bon quand on a cinquante ans, mais pas avant je crois ... Ce serait bien à condition d'avoir quand même relâche de temps en temps".

Nous avons caractérisé le temps du travail domestique comme un temps morcellé résultant de la demande des divers membres de la famille; cette dernière se traduit également par la superposition de différentes tâches, c'est un temps disponible en permanence pour la famille. Nous avons montré que ces conditions de morcellement s'exprimaient en termes de recherche et d'aménagement d'un temps continu non directement soumis à cette demande, par exemple une période de temps où les autres personnes ne sont pas présentes au foyer. De manière analogue, la disponibilité permanente des femmes pour leur famille, s'exprime pour les femmes qui ne travaillent pas à l'extérieur par le constat que tout leur temps est absorbé par le travail domestique, il faut donc prendre

sur soi pour s'arrêter un moment de s'activer, pour se reposer. Un des modes possibles de rupture est de sortir du foyer :

"- Quand on veut avoir une maison nette, ordonnée, on n'arrête jamais; c'est pour ça que si je reste ici l'après-midi, je ne vais pas me reposer, je vais trouver moyen à vider un tiroir, ou à ranger un placard. C'est pour ça que j'évite de rester ici".

L'analyse du discours des femmes permet de lire diverses variations dans l'intériorisation de cette disponibilité permanente pour les autres. Nous avons relevé des expressions qui vont de la scansion répétée de l'entretien par des termes comme "il faut", "il faut bien", jusqu'à une certaine explicitation comme "je le sers". Il existe donc des situations où cette demande et ses contraintes sont faiblement identifiées en tant que telles; elles font partie de l'ordre des choses, pourrait-on dire. Au contraire, dans d'autres circonstances, il y a identification de ces contraintes, souvent retraduites en des termes ironiques, et parfois énonciation de revendications ou d'aspirations à une autre situation. Remarquons que, de même que nous avons montré que les femmes ne peuvent envisager d'arrêter le travail domestique que dans les cas extrêmes de maladie, le refus de cette norme de disponibilité permanente pour ce travail est associé, pour une des femmes que nous avons interrogées, à une expérience antérieure de dépression nerveuse.

Dans la situation d'entretien où nous étions placées, cette relation des femmes aux normes, contraintes dans la réalisation de leur travail domestique s'est manifestée par de nombreuses réflexions ironiques, de multiples rires ou sourires, et éventuellement parce que nous avons pu interpréter comme une certaine frustration. Certaines des femmes que nous interrogeons, apparaissaient déçues qu'il ne pût s'établir au cours de l'entretien un dialogue avec nous. Elles semblaient attendre une certaine confrontation d'idées sur la base de notre propre expérience. Ce dialogue, nous étions amenées par notre attitude à le refuser; c'est-à-dire à le refuser au cours même de l'entretien, en envisageant de le reporter à la fin, mais il semble qu'il était déjà trop tard ...

L'analyse que nous menons de l'espace temps du travail domestique s'écarte d'un décompte tâches par tâches des activités des femmes. Au sein de la configuration spatio-temporelle des commerces, des équipements médicaux et socio-culturels, des horaires et des lieux d'activités des maris, des enfants et des femmes lorsque celles-ci exercent une activité professionnelle, les modalités d'organisation du travail domestique résultent de la disponibilité permanente des femmes au service de la famille. En effet, c'est la présence et les sollicitations des différents membres de la famille qui déterminent la variabilité des contraintes du travail domestique. Ainsi nous ne dégageons pas une classification des activités plus ou moins plaisantes et gratifiantes à partir d'une analyse du contenu de ces tâches et en revanche nous aboutissons directement aux caractères contraignants des activités du travail domestique en fonction de l'importance des sollicitations qui s'exercent sur les femmes.

C H A P I T R E I I I

LE TRAVAIL DOMESTIQUE ET L'ANALYSE
DU PARTAGE DES TACHES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Les études de budgets temps des ménages caractérisent les tendances globales de la participation des hommes et des femmes au travail domestique. Notons que ces résultats n'ont de significations que resitués dans les conditions précises présentes à chacune de ces enquêtes. Ces études proposent d'expliquer l'évolution de la participation masculine et féminine au travail domestique en mettant celles-ci en relation avec l'existence ou l'absence d'activité professionnelle des femmes, le type de profession qu'hommes et femmes occupent, la taille des familles et le nombre d'enfants présents au foyer. Cette approche tend, nous semble-t-il, à limiter les comparaisons entre les hommes et les femmes à une mesure comptable de la durée de chacune des tâches accomplies par les hommes et les femmes sans réellement s'interroger sur les modalités du partage des tâches. Pour mener à bien une comparaison entre la participation masculine et féminine au travail domestique, il nous paraît au contraire important d'étudier ce qu'on peut entendre par partage des tâches entre les hommes et les femmes. Quelles sont les activités auxquelles participent les hommes et dans quels termes sont-ils amenés à les prendre en charge ?

Cette analyse du partage des tâches au sein de la famille ne concerne pas seulement les femmes et les hommes mariés; nous déterminons également, selon les différentes caractéristiques sociales des familles, quelles

sont les modalités de participation des enfants, garçons et filles, à la réalisation du travail domestique (1).

Notre analyse écarte dans un premier temps l'étude du bricolage, activité prioritairement réalisée par les hommes dans notre échantillon (installation de la maison, réparations, jardinage). Nous réservons son analyse systématique pour notre second rapport de recherche dans lequel nous reviendrons sur l'organisation comparative du hors travail professionnel des hommes et des femmes. En conséquence, nous ne procédons pas à une présentation exhaustive des activités masculines. Ce n'est qu'indirectement, à partir de l'étude du discours des femmes et de leurs modes d'intériorisation de la division du travail entre les sexes, que nous faisons référence au bricolage et au jardinage. Ainsi, nous montrons que l'absence de partage des tâches quotidiennes du travail domestique paraît d'autant plus justifiable pour les femmes que leurs maris réalisent des travaux importants de bricolage et d'installation de la maison, ou de travaux de jardinage.

(1) Pour l'analyse des modes d'apprentissage, cf. en particulier E.G. Belotti : *"Du côté des petites filles"*, Ed. des femmes, 1974; et la revue *Pénélope*, pour l'histoire des femmes : *"Éducation des filles, enseignement des femmes"*, cahier n° 2, printemps 1980.

Notons, que pour la majorité des hommes, une part importante de leurs contributions à la vie familiale est médiatisée par des rapports monétaires, et les rapports salariaux en particulier. Cette place, prépondérante pour les hommes, au sein des relations marchandes, induit que les relations entre le travail (le travail salarié plus particulièrement) et la famille ne sont pas équivalentes pour les femmes et les hommes.

D'autre part, si l'on considère l'organisation capitaliste du travail, le travail hiérarchisé et parcellarisé, entraînant une distance entre les travailleurs et le produit de leur travail, les activités réalisées au sein de la famille, dans le cadre du bricolage, apparaissent, au contraire, comme une tentative de reconstitution d'une unité de travail, un corps de savoirs technico-scientifiques, importants surtout dans les pratiques ouvrières. Dans cette perspective, il nous paraît possible d'analyser les pratiques hors du travail professionnel, en considérant la famille et la vie familiale, comme un lieu de résistance et d'opposition au monde du travail et aux relations patronales; la question sera alors de montrer si ces pratiques sont analogues pour les femmes et les hommes.

Pour comparer les travaux entrepris au sein de la famille et pour la famille par les hommes et les femmes et l'utilisation respective de leurs temps hors du travail professionnel, il nous paraît indispensable de

réaliser des entretiens directement auprès des hommes. Ceci sera donc l'objet de la deuxième étape de notre travail.

Dans cette première étape, notre travail de recherche est centré sur l'analyse du travail domestique. Nous envisageons, ici, prioritairement les modalités de la division sociale du travail entre les hommes et les femmes dans le cadre du travail domestique. La confrontation de nos deux terrains d'enquête, pour lesquels les conditions de réalisation du travail domestique sont suffisamment contrastées, nous permet de dégager les aspects communs caractéristiques de cette division du travail.

En premier lieu, la comparaison entre nos deux terrains d'enquêtes vient directement illustrer notre point de vue selon lequel l'analyse de la division du travail entre les sexes n'est pas réductible à une liste des tâches masculines et féminines (1). Par exemple, pour les familles ouvrières habitant dans les cités minières (anciens ouvriers et employés des mines, ouvriers et employés des mines ou des entreprises associées), la division des tâches entre les hommes et les femmes est relativement la plus rigoureuse de notre échantillon à Lens, comme référence normative tout particulièrement; de même, dans la Drôme, la division du travail entre les hommes et les femmes est très précise pour l'ensemble des activités, et aucun des hommes de notre échantillon ne prend part aux tâches régulières du travail des femmes. Nous avons constaté que le jardinage, production de produits potagers pour la famille, est, dans la Drôme, pris

(1) La nécessité de fonder cette analyse sur l'ensemble des relations économiques et sociales dans lesquels sont inscrits les femmes et les hommes a été de nombreuses fois soulignée. Cf. en particulier : M. Mead, S. de Beauvoir, Ch. Delphy.

en charge principalement par les femmes, alors, qu'au contraire, dans le bassin minier, cette activité est essentiellement celle des hommes, les femmes n'interviennent que ponctuellement en se réservant le travail de décoration et d'agrément du jardin, les soins aux fleurs le plus souvent. Ainsi, chaque situation économique et sociale induit des conditions différentes pour le partage des tâches entre les hommes et les femmes. De nombreuses études montrent que si les domaines masculins et féminins varient selon les sociétés, néanmoins toute société est fondée sur une différenciation entre les hommes et les femmes. Nous laissons de côté ces analyses générales de domaines masculins et féminins pour insister sur les relations comparatives des hommes et des femmes au travail domestique (1).

Dans l'ensemble des entretiens que nous avons réalisés à Lens, les hommes de toutes catégories sociales participent à peu de tâches du travail domestique. Il est possible de distinguer deux modes de participation :

- premièrement, de manière plus ou moins régulière selon les cas, les hommes peuvent prendre part au travail domestique. Nous montrerons que leur intervention concerne des tâches les plus courantes, dans le sens où il existe une limite dans le temps à leur réalisation. Il s'agit de ranger ses affaires et son linge, de faire la cuisine ou la vaisselle, de faire le ménage, de déplacements pour les courses et les démarches administratives, de transports d'enfants et de parents,

(1) Remarquons que ce recentrage que nous effectuons dans notre analyse n'implique pas que nous ignorions les références symboliques qui sont à l'oeuvre dans les discours des femmes que nous avons interrogées.

- deuxièmement, un petit nombre d'hommes prennent en charge certaines tâches du travail domestique d'une manière exceptionnelle; exceptionnelle dans le sens où peu d'hommes réalisent ces tâches. Il semble que les explications données soient spécifiques à chaque situation : il s'agit de tel mari qui fait la couture ou le raccommodage, ou de tel autre, enseignant, qui surveille les devoirs des enfants. Notre analyse s'appuiera sur les différences qui existent, selon les sexes, dans l'acquisition des savoir-faire.

D'autre part, même s'il se dégage une tendance cumulative qui mène les maris consacrant régulièrement une part de leur temps au travail domestique à étendre leur coopération à plusieurs tâches, leur participation n'englobe jamais l'ensemble du travail domestique. Dans chaque famille, tel mari peut collaborer à telles ou telles tâches, mais il ne prend jamais en charge la totalité du travail. La participation des hommes au travail domestique reste donc sélective.

La variabilité de la participation masculine

Au contraire des femmes, le mode de participation des hommes au travail domestique ne relève pas d'une attribution permanente, il constitue un complément, un recours plus ou moins important auquel les femmes peuvent faire appel en cas d'urgence; il est par là même foncièrement variable. L'aide que les maris apportent est directement modulée par l'importance de la main d'oeuvre de substitution disponible. Il s'agit en premier lieu des enfants, des filles en particulier lorsqu'elles grandissent; des mères qui peuvent faire un séjour plus ou moins prolongé au domicile de leur fille. Lorsque la famille emploie une femme de ménage, les occasions se trouvent souvent réduites, et la question de la participation du mari ne se pose plus.

Dès que la taille de la famille est importante, c'est d'abord aux enfants et aux filles que les femmes font appel :

"- Pour la vaisselle, comment vous vous organisez ?

- On est déjà 8, hein, alors si on ne fait pas la vaisselle après chaque repas, le lendemain, il y en aurait tout plein. Souvent ... comme ce matin, j'ai lavé et puis les deux petites, elles ont essuyé et puis rangé. A midi, j'ai lavé et puis c'est les deux grandes qui ont essuyé et rangé, mais si elles n'ont pas cours, bon si elles sont à deux, elles font la vaisselle ... même le dimanche, c'est plus souvent eux qui font la vaisselle, elles sont à quatre, bon ça va vite; surtout qu'il y a jamais beaucoup, enfin il n'y a que la vaisselle du repas et puis c'est tout. Même, le soir, on refait la vaisselle après souper, parce qu'autrement, le matin, si on se lève et puis qu'il y a déjà l'évier qui est tout plein, ben vous savez ... vous avez les bras cassés en vous levant, hein.
- C'est toujours les filles ?
- Oui; des fois, les garçons sont rentrés, tout le monde s'y met et puis ça va vite. Souvent on a fini de manger, bon ben il est 8 h 1/4, la télévision va commencer, si on veut voir, il faut que tout le monde s'y mette, autrement si un seul va s'y mettre, c'est pas possible, quoi; la vaisselle surtout, autrement je ne demande jamais à une fille de faire autre chose que la vaisselle avec moi et puis ranger" - Mme D. (six enfants : 2 garçons, 4 filles).

La participation de chacun peut être requise en ce qui concerne mettre la table, essayer la vaisselle, mais irrésistiblement le recours aux filles semble plus spontané et, au contraire, la résistance que les garçons opposent est considérée comme normale.

"- Qui fait la vaisselle ?

- Tout le monde, tout le monde, tout le monde. Quand j'ai du travail je dis : je fais pas la vaisselle ce soir. Comme ça, ils s'y mettent, mais hier, on l'a fait tous ensemble, tous les quatre.

- Dans les chambres, c'est vous qui faites les lits ?

- Oh oui, assez souvent oui. Enfin, le mien il est fait tous les jours. Quelquefois, quand je dis aux gosses, il faut faire le lit, c'est que je l'ai pas fait. C'est-à-dire ça dépend, hein, quelquefois, bon ben ça va, je veux bien les faire, mais quand je suis vraiment en colère ou fatiguée, je dis : ton lit est pas fait. Bon ben tant pis, ils redorment comme ça (rire). Oui, Marie-Paule, ça elle le fait encore, faut pas dire, c'est pas la même chose, c'est une fille, mais le garçon, mon Dieu ! il dit : "c'est pas toi qui dors dedans, tu t'en fous". Mme I., employée de commerce, mari manoeuvre aux Houillières (3 enfants : 1 fille mariée, 1 fils de 14 ans, 1 fille de 13 ans).

En fait, plus les filles grandissent, plus elles sont à même, dans la maison, de prendre en charge le travail domestique. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur ces modalités de transferts entre mères et filles, lorsqu'elles ne vivent plus dans les mêmes foyers. Tant que les filles vivent encore à la maison, en cas de nécessité, elles deviennent rapidement des auxiliaires

indispensables pour leur mère, tout particulièrement, lorsque ces dernières travaillent, et il y a une possibilité de substitution entre l'aide extérieure d'une femme de ménage, ou la mise à contribution des filles :

"- Et pour les chambres ?

- Les filles (17 ans et 14 ans) s'occupent de la leur ... et puis la mienne, bon elle est là à côté de la cuisine. Je la fais en même temps que la cuisine.
- Elles passent l'aspirateur dans leur chambre ?
- Ah oui, oui, oui. Elles s'occupent complètement de la faire, de faire leur lit ... De temps en temps, y a quelqu'un qui vient pour les gros travaux, les vitres.
- Cette personne vient tous les combien ?
- Je ne sais pas bien, à peu près ... une fois par mois, quelque chose comme ça ... mais enfin ça se fera de moins en moins parce que je pense qu'avec les filles qui grandissent, on arrive à s'organiser aussi bien".
Mme M., employée de bureau fonctionnaire, mari cadre administratif moyen (3 enfants : 1 fils 19 ans, hors foyer; 2 filles 17 ans et 14 ans).

On peut remarquer que cette substitution entre la femme de ménage et les filles de la maison est d'autant plus possible qu'il s'agit dans ce cas d'un milieu social : femme employée fonctionnaire, mari cadre moyen, qui ne fait appel à des femmes de ménage que lorsque les femmes travaillent.

On peut mettre en parallèle cet exemple avec cette autre famille d'appartenance sociale équivalente, femme employée de bureau fonctionnaire, mari enseignant dans le secondaire, mais ici, il s'agit de trois garçons de 17 ans, 14 ans et 11 ans. La femme de ménage qui venait auparavant ne peut plus le faire régulièrement, et c'est cet événement

qui semble avoir provoqué la décision pour cette femme de travailler désormais à mi-temps, compte tenu du surcroît de travail domestique lié à la croissance de ses fils et à l'absence d'aide qu'elle peut en espérer :

- "- Et vos enfants, ils participent un petit peu à ... à la cuisine, la vaisselle, les choses comme ça ?
- Alors ça, j'aimerais qu'ils participent beaucoup plus, mais ce sont des garçons, et, enfin, on essaie quand même. Il y a le tour pour la table, mais enfin c'est des garçons et ils ne font pas toujours très facilement, maintenant pour ce qui est de la vaisselle, en vacances, oui, mais ... pendant l'année scolaire, je n'exige pas, enfin, ils sont occupés.
- Et le ménage proprement dit ?
- Alors le ménage, avant j'avais une femme de ménage qui venait au moins deux fois par semaine, une demi-journée, et puis donc, depuis les vacances, j'avais des problèmes, elle ne venait plus régulièrement et depuis décembre, elle ne vient plus. Donc, c'est peut-être un peu ce qui m'a amenée à prendre un travail à mi-temps, parce que ça faisait beaucoup trop, parce que en semaine, je n'arrive pas à faire de ménage, le soir les commissions, cuisiner, débarrasser, la vaisselle; entre deux, il y a quand même la lessive bien qu'on ait une machine à laver, faut quand même trier le linge, donc en fin de semaine, je bloquais tout ce qui était nettoyage et c'était un peu trop, j'étais trop fatiguée.
- Et pour leurs propres affaires, ils s'en occupent eux-mêmes ?
- Je les laisse quand même, je leur laisse quand même assez d'indépendance de ce côté-là, mais, malgré tout, une fois par semaine comme je nettoie la chambre je vois ce qui se passe, si c'est rangé ou pas et pour ce qui est

du linge propre aussi, comme je jette un petit coup d'oeil. Enfin, en principe, je leur demande de faire leur lit le matin, mais une ou deux fois par semaine je fais quand même le lit à fond. Par exemple, le dernier, enfin maintenant ça lui passe, mais je retrouvais sous son lit deux ou trois paires de chaussettes sales, c'était sous le lit quoi, c'était l'endroit rêvé pour y cacher les choses qu'on dissimulait, les chaussettes sales, les livres; alors, de temps à temps, je vérifie si c'est bien rangé ...

... et, plus loin ...

- Vous voulez dire que, quand vous êtes à votre travail, vous pensez à ce qui se passe à la maison ... ?
- C'est-à-dire que quelquefois quand on a des problèmes, on est obligé d'y penser, mais, enfin, je suis quand même arrivée toujours à coordonner à la fois le travail professionnel et le travail à la maison parce qu'il faut se faire une raison. Et, dans la mesure où ces derniers temps ça me donnait trop de problèmes, c'est pour ça que j'ai essayé de réduire les heures de bureau et de rester un peu plus à la maison.
- Oui, et vous le faites principalement pour des raisons de fatigue ?
- d'une part, pour la fatigue et puis aussi pour un équilibre familial, je crois. Parce que, les enfants grandissent et par exemple quand ils rentrent à cinq heures, c'est bien qu'on soit là pour les accueillir; et justement quand ils rentrent à cinq heures, ils aiment bien discuter un peu, c'est la pause donc c'est pour ça que j'ai quand même choisi de préférence d'avoir mes après-midi libres". Mme Q.

La mise à contribution des enfants au travail domestique varie en fonction des classes sociales selon qu'il s'agit de périodes scolaires ou non scolaires. En effet, la surveillance des devoirs, la participation aux réunions de parents d'élèves, et avec les enseignants, s'accroissent en relation directe avec la place que l'école peut avoir dans la reproduction sociale des groupes; à la maison, lorsque le travail scolaire devient prioritaire, l'aide que les enfants pourraient apporter est considérée comme secondaire.

Dans les familles ouvrières (ouvriers et manoeuvres des Houillières ou autres industries), très vite les enfants participent, pour une part quelquefois peu importante, mais néanmoins régulière, au travail domestique, que les femmes travaillent ou non à l'extérieur de la maison.

"- Et pour la vaisselle ?

- Ah ! ça c'est toujours un drame hein, bien sûr parce qu'il n'y a pas d'amateurs pour l'essuyer, surtout les filles, mais enfin on demande quand même qu'elles essuient. Le garçon aussi il l'essuie, mon mari me donne un coup de main le dimanche". Mme L. , sans travail professionnel, mari employé aux Houillières (3 enfants).

"- Les enfants mettent la table, parce que chez nous on a une organisation, on a notre emploi du temps, celui qui fait la vaisselle, Papa, les enfants, ils ont tous leur jour, c'est accroché au mur. C'est accroché au mur, suivant les horaires de chacun, on a chacun notre jour de vaisselle ... Même sur le plan de l'organisation de la maison ... je suis tombée malade, il y a deux ans, donc on a encore d'autant plus organisé notre temps; les chambres, c'est chacun sa chambre. Les garçons comme les filles, on n'a jamais fait aucune différence. Ils savent tout faire, repasser, raccommoder un bouton, que ce soit garçon ou fille ... non ça c'est net.

- Est-ce que vous allez voir comment c'est fait ?
- Oh non ... Pas de contrôle. Non ! de temps en temps, c'est moi qui le fait quand il y a une chose extraordinaire : par exemple, Pierre est reparti à Saint B., bon disons que j'ai été faire un tour pour voir s'il n'y avait rien qui traînait, pour pas qu'il y ait du linge sale ... Oh, non, il y a une confiance complète; pour chacun des enfants, ça ils le savent d'ailleurs ... Même mettre la table, les petits aussi, hein, c'est pas parce que c'est le dernier, il doit essuyer la vaisselle certains jours. Oh oui, c'est un service qu'on lui rend d'ailleurs. Mon mari a été dressé comme ça, c'est mieux, moi aussi, alors lui aussi. Je lui ai jamais rangé son costume à mon mari ... c'est lui qui ... il n'a pas de costume d'ailleurs, c'est un pantalon qu'il met le dimanche ou un truc comme ça ... ça c'est ... y'a une participation à tout". Mme M. E., mari typographe (4 enfants).

De manière générale, la participation des enfants dans les familles nombreuses est considérée comme une pratique courante, aussi bien pour les filles que pour les garçons; nous en avons trouvé la trace dans la manière dont les femmes que nous avons interrogées justifient que leurs maris puissent ranger leurs propres affaires, et qu'ils ne laissent pas trainer leur linge : en effet, s'ils mettent eux-mêmes en ordre leurs affaires c'est qu'ils sont fils de famille nombreuse et ouvrière.

Dans le cas d'une famille nombreuse, cinq ou six enfants, lorsque la mère travaille à l'extérieur de la maison, les enfants aînés prennent en charge une partie du travail domestique et s'occupent plus particulièrement de leurs frères et soeurs plus jeunes.

Pour Mme N. (femme de ménage à l'hôpital, six enfants, 16 ans, 15 ans, 13 ans, 11 ans, 10 ans, 1 an), le transfert vers le garçon et la fille aînés d'une partie du travail domestique l'amène à parler de son fils aîné comme de "sa petite mère". Sa présence est, en effet, indispensable auprès de ses frères plus jeunes, il prépare leur repas le soir, il surveille leurs devoirs. Par ailleurs, tous les enfants font chaque jour leur lit et chaque semaine le ménage de leur chambre.

"- Parce que moi, je ne fais pas leurs lits. Je fais leurs lits quand je change les draps, une fois par semaine. Mais, comme ils vont en colonie, ils ont l'habitude de faire leurs lits en colonie. Moi j'ai pour principe, ils font leurs lits, leurs chambres, eux mêmes. Je surveille, bien sûr. Ma fille pareil, mes deux plus vieux autant. Moi, je m'occupe de ma chambre, de la cuisine. Mon plus vieux s'occupe du salon. Il a ce travail-là, on s'organise comme ça. Ma fille fait la vaisselle, le matin. Et moi, je m'occupe du dîner, tout ça. On a chacun notre travail réparti, même mon mari, il a autant de choses à faire que moi".

De fait, le mari prend en charge peu de tâches, il lui arrive de faire quelques courses quand sa femme le lui demande. Précisons qu'il s'agit pour cette femme de son second mari qui n'est pas le père de ses cinq premiers enfants. Le partage des tâches est, dans cette famille, le plus important de notre échantillon. Cependant, cette situation n'est pas exempte de conflits. C'est la fille aînée qui durant la semaine s'occupe de la vaisselle et, pour une partie, des soins à donner au bébé; elle le ramène à cinq heures de chez la belle-soeur de sa mère, où il est en nourrice l'après-midi : elle le baigne et le fait manger le soir; la mère ne rentre qu'à neuf heures.

- "- Quand vous êtes là, le samedi et dimanche, est-ce que votre fille aînée s'occupe de son petit frère ?
- Ah non. Non, non. C'est moi qui m'en occupe là. Les deux journées, là, c'est moi. Je suis présente, je m'occupe du petit. Elle, le samedi et le dimanche, elle a sa chambre à s'occuper, bien sûr, et sa vaisselle. C'est tout ce qu'elle a à faire. La vaisselle du midi. Un tant soit peu, je lui donne un coup de main, pour aller plus vite.
 - Elle fait la vaisselle tous les jours ?
 - Oui, tous les jours à midi et le soir, elle fait sa vaisselle.
 - Elle fait la vaisselle, elle l'essuie ?
 - Elle le fait, et puis des fois, c'est ses frères qui l'aident, quand ils sont de bonne humeur. S'ils sont pas de bonne humeur, y a personne qui le fait. C'est maman qui le fait au matin.
 - Elle range la vaisselle tout de suite ?
 - Oui, elle range la vaisselle. Sauf les cuillères et les fourchettes qu'elle laisse toujours trainer. Cà c'est sa manie (rire).
 - Les rangements dans la cuisine, c'est vous qui les avez organisés ?
 - Oui, moi je me suis organisée comme ça, le samedi et dimanche. Elle dans la semaine, elle range à sa façon. Mais le samedi et dimanche, moi je re-range. Parce qu'on a pas la même façon ni l'une ni l'autre. Elle a beau être ma fille. Elle a une façon de poser ça, moi j'ai une autre façon. Du moment que c'est rangé, c'est tout. Et puis arrivé le samedi, moi je rechange.

"- C'est-à-dire, vous déplacez la vaisselle ?

- *Oui, oui, quand je replace. Même la question des poussières, même ici moi je vois, y a des moments, mon fils me donne un bon coup de main. Il fait le salon, il a rangé de telle façon, c'est bien fait du vendredi, mettons le vendredi soir, il lui a pris de faire ce que Maman fait le samedi, le samedi matin, je recommence là où il est passé".*

Il n'y a pas à proprement parler de partage; en l'absence de la mère, la présence du fils et de la fille aînés est indispensable; au contraire, dès que la mère est présente au foyer, c'est elle qui reste seule responsable.

Pour les familles de classes moyennes, employés et cadres moyens, l'aide que les enfants peuvent apporter est, au contraire, bien différenciée selon les périodes scolaires ou non scolaires (1).

"- Vous avez l'occasion de demander à vos fille de vous aider ?

- *Pendant la période scolaire, non. Parce que vraiment c'est l'heure où elles ont quand même mal de boulot et, en fait, on se voit même pas beaucoup le soir parce que ... enfin, elles sont organisées pour travailler dans leur chambre, donc on se voit peu ... On se voit à l'heure du repas, mais, pour le reste, dans le courant vraiment de la semaine et puis du trimestre scolaire, elles ont pas le temps finalement.*

(1) Il n'est pas possible de poursuivre des comparaisons entre des familles nombreuses de classes sociales différentes. En effet, dans notre échantillon, la taille de ces familles de classes moyennes est au maximum de trois enfants. Ceci est en correspondance avec les statistiques plus générales qui mettent en évidence une réduction de la taille de la famille de ces classes.

"- Et pour la vaisselle, comment vous vous organisez ?

- C'est selon que l'un a plus un petit peu de temps mais bon, on la fait une fois par jour et à deux personnes. Vraiment dans la semaine, on exige pas trop des filles et c'est plus mon mari et moi qui la faisons. Mais, durant le week-end, tout le monde y met un petit peu la main ...". Mme H., 3 enfants : 2 filles, 17 ans et 14 ans, présentes durant la semaine à la maison. La fille aînée envisage l'an prochain de poursuivre ses études et de devenir avocate.

Durant les périodes de congés, les enfants, et en priorité les filles, aident pour faire le ménage dans leurs chambres mais aussi pour les grands rangements et lessivage de toute la maison.

Dans les familles des classes supérieures, le ménage et une partie du travail domestique sont fait par une aide extérieure à la famille, une bonne ou une femme de ménage. Il n'apparaît pas d'opposition entre le temps du travail scolaire et la participation au travail domestique. Il n'y a pas de différence entre période scolaire ou non parce que la participation des enfants les plus grands, comme celle du mari, n'est jamais envisagée. Que les enfants prennent part au travail domestique n'est plus une contrainte lorsqu'ils grandissent, et, dans ces conditions, le travail domestique ne s'adresse plus qu'aux filles comme élément indispensable de leur éducation. En effet, pour les filles comme pour les garçons, le travail scolaire est prioritaire et les enfants savent que leurs parents y attachent beaucoup d'importance; mais la formation des jeunes filles ne saurait être complète si elle ne comprenait pas l'apprentissage de la cuisine et de la couture.

"- Ma fille, elle coud un peu. Mais je trouve que ce qui est dommage c'est qu'à l'école, on leur apprend plus du tout à coudre. Moi mes premières bases, je les ai quand même apprises à l'école primaire, et après, dans le début du secondaire. J'avais appris le point de croix, le point de tige, etc. Faire une boutonnière, des ourlets. On leur apprend plus rien du tout à l'école, de ce côté-là. Donc, c'est un peu dommage, je trouve, pour les filles; aux travaux manuels, je trouve qu'ils devraient faire ça". Mme O., profession libérale; mari, profession libérale, un garçon de 15 ans, une fille de 13 ans.

Ainsi, certaines tâches comme débarrasser la table après le repas, faire la vaisselle, sont, selon les familles, des tâches quotidiennes auxquelles chacun doit contribuer, ou, au contraire, dont les enfants peuvent être dispensés selon les priorités du travail scolaire et la présence d'une aide extérieure à la famille. Dans ce cadre, la contribution du mari est une aide dont la fréquence et l'importance sont directement modulées par l'appel à d'autres personnes. Cette relation de substitution n'est cependant pas généralisable. Plus de la moitié des hommes dans notre échantillon ne prend pas régulièrement part au travail domestique.

Le statut social des hommes et le partage des tâches domestiques

Suivre le travail scolaire des enfants, rencontrer les enseignants, constituent pour toutes les classes sociales une part importante du travail domestique. Aussi bien pour les filles que pour les garçons, la surveillance des devoirs à la maison est un facteur essentiel de l'espace et du temps du travail domestique. Le soutien

que les mères apportent aux enfants apparaît indispensable et, plus particulièrement, pour les enfants les plus jeunes durant la période d'apprentissage. Ensuite, le temps consacré à la surveillance des devoirs varie davantage en fonction de l'appartenance sociale, et comme nous l'avons précisé ci-dessus, les modalités d'aménagement de la durée du travail professionnel et du travail domestique sont directement liées à la disponibilité que les femmes veulent réserver pour l'éducation de leurs enfants.

Les hommes interviennent de manière beaucoup plus ponctuelle et irrégulière dans la surveillance des devoirs -c'est davantage en termes de contrôle qu'ils supervisent quelles notes et quelles observations leurs enfants ont obtenues-. La manière dont les hommes consacrent du temps à la surveillance des devoirs varie en fonction de l'appartenance sociale des familles et du degré de proximité avec le système scolaire. Comme pour les femmes, nous pouvons mettre en évidence des variations selon les classes dans la manière dont les hommes consacrent du temps à suivre le travail scolaire de leurs enfants. Alors que toutes les femmes, qu'elles exercent ou non une activité professionnelle, participent aux réunions avec les enseignants, les hommes dans les familles ouvrières et les classes supérieures ne vont pas à ces réunions. Ils marquent par là, non pas le désintérêt pour les études de leurs enfants, mais, pour les uns, ils expriment la distance qui existe entre eux et le système scolaire; au contraire, pour les autres, les enfants ont peu de difficultés au sein de l'école, et il semble que leur activité professionnelle et sociale soit trop absorbante pour qu'ils prennent de leur temps pour se joindre régulièrement aux réunions avec les enseignants.

Pour les classes moyennes, employés-techniciens, cadres moyens, les hommes prennent part plus souvent aux réunions avec les enseignants. Toutefois, ils s'y rendent avec leur femme et, le plus souvent, uniquement à l'occasion des discussions les plus importantes pour l'orientation scolaire des enfants. La seule exception concerne des maris qui sont eux-mêmes enseignants; dans ces cas, les rapports privilégiés qu'ils ont avec leurs collègues entraînent pour eux davantage de contacts que pour leur femme. Notons que cette tendance n'est réellement sensible que lorsque les enfants quittent l'enseignement primaire.

De manière générale, lorsque les hommes participent régulièrement à la surveillance des devoirs, il s'agit, soit d'enseignants soit de maris qui ont acquis une formation scolaire plus importante que celle de leur femme. L'analyse de la participation des hommes à cette part du travail domestique plus directement liée à la présence des enfants, nous a semblé particulièrement éclairante parce qu'elle permet de préciser un des modes de contribution des hommes au travail domestique. Leur participation se trouve associée aux qualifications plus grandes qu'ils possèderaient comparativement à leur femme : ils sont enseignants ou possèdent une formation scolaire plus longue.

Nous avons présenté des exemples qui concernaient également directement la présence des enfants; nous pouvons développer plus généralement les modalités de participation des hommes au travail domestique : il s'agit donc, premièrement d'une aide, qui peut être remplacée dès que les femmes peuvent faire appel à d'autres personnes; et, deuxièmement, lorsque les hommes contribuent au travail domestique, ils ne le font pas d'une manière équivalente à celle des femmes. Le travail domestique

requiert pour les femmes une disponibilité générale de leur temps et de leur espace; au contraire, les hommes interviennent de manière sélective pour des tâches pour lesquelles ils sont particulièrement qualifiés.

La participation des hommes est une aide ponctuelle occasionnée par une situation d'urgence. Lorsque des femmes sont retenues absentes du domicile plus longuement que prévu leur mari peut les aider pour préparer les légumes pour le repas ou faire réchauffer un plat. L'intervention des hommes est souvent liée à la préparation des repas. En effet, c'est eux qui présentent la plus grande rigidité dans l'organisation des emplois du temps; c'est une tâche qui ne peut pas être reportée, et l'aide permet de limiter les conséquences d'une désorganisation dans le déroulement des tâches :

"- Votre mari fait la cuisine ?"

- *Si je suis là, il ne la fera pas, mais si je lui demande il va le faire; si je dois partir ... moi j'ai un garçon qui a été plâtré deux ans, bon, il fallait que j'aille passer des radios avec lui, bon des fois ça durait longtemps, il épluchait les pommes de terre pour quand j'allais rentrer, ça ne le dérange pas; si je suis là, il ne va pas le faire forcément, mais si je lui demande, que je dois partir, il le fait".* Mme D. mari mineur (6 enfants).

Lorsque les femmes travaillent à l'extérieur du domicile, les hommes peuvent également intervenir dans la préparation des repas ou, plus souvent, pour faire la vaisselle afin de soulager leur femme lorsque celle-ci est trop fatiguée :

"- Vous faites la vaisselle à quel moment ?

"- Souvent, on le fait, c'est mon mari qui le fait le soir, parce que moi, je suis fatiguée. Souvent, c'est le soir, après le dîner, on la fait à deux, toujours. Et, le soir, souvent quand je fais ma toilette, c'est mon mari qui le fait, parce que là; j'en peux plus moi".

En cas de nécessité, si les femmes sont malades ou absentes du domicile, les hommes seuls ou avec les enfants pourraient se débrouiller, mais il ne s'agit pas de partage de tâches du travail domestique. Ces cas sont rares et, si leur absence doit se prolonger, les femmes, quand elles le peuvent, font appel à une aide, leur mère le plus souvent.

Nous pouvons mettre en parallèle ces résultats avec les situations que nous avons rencontrées dans la Drôme. En ce qui concerne l'échantillon que nous avons sélectionné dans ce département, la division du travail entre les sexes est suffisamment stricte pour qu'aucun homme ne participe au travail des femmes à la maison, ils n'interviennent même pas comme aide ponctuelle pour mettre ou débarrasser la vaisselle de la table. Toutefois, à des moments exceptionnels, les hommes peuvent aider pour éplucher des légumes et préparer des conserves. En particulier, les hommes ont un rôle important dans la tuerie de cochon. De fait, l'étude de la tuerie et de la préparation du cochon met également en évidence une division stricte des tâches entre les hommes et les femmes. Hommes et femmes n'interviennent pas au même moment, ne réalisent pas les mêmes activités. Notons, en particulier, comment Yvonne Verdier montre à travers "le sacrifice du cochon" certains

des principes essentiels de la vie collective d'une communauté villageoise (1). Par ailleurs, dans beaucoup de foyers ruraux, il y a plusieurs femmes (les parents âgés, parfois une soeur célibataire, habitent sur place et sont souvent chez eux encore en toute propriété), et la redistribution du travail à la maison se fait en priorité entre les femmes de la maison ou de la famille. Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre suivant où nous analysons la circulation de ce travail. Dans ces termes, les hommes ne sont amenés à accomplir certaines tâches que si leur femme se trouve absente et qu'elle ne peut être remplacée par une autre femme. Le cas est rare ... Nous en avons rencontré un seul :

"- Les hommes se débrouillent ... J. faisait la vaisselle. Ils font la cuisine un peu tous les deux ... ça m'est rarement arrivé d'être malade au point de rien faire".

Dans ce cas, ils assurent le minimum de leur entretien : la nourriture. La plupart des femmes interviewées assurent que *"si cela arrivait, les hommes se débrouilleraient"*, seulement cela n'arrive pas.

En effet, dans le cadre des petites exploitations agricoles que nous avons étudiées, la division du travail entre les hommes et les femmes est à l'oeuvre dans l'ensemble des activités nécessaires à l'exploitation. Hommes

(1) "C'est à l'occasion de la tuerie du cochon que nous est apparue de façon plus aigüe la spécificité de la parole des femmes ... La scène elle-même donnait à voir de façon bien tranchée une division sexuelle des tâches coutumières, mise en évidence par l'exécution de certains gestes, le manement de certains outils". Yvonne Verdier : "Façons de dire, façons de faire - La laveuse, la couturière, la cuisinière". Ed. Gallimard, 1979, p. 12.

et femmes ne réalisent pas à proprement parler les mêmes travaux. Les femmes participent à toutes les tâches agricoles, et savent toutes les exécuter entièrement, mais dans les conditions normales (lorsqu'il n'est pas indispensable qu'elles prennent la place de quelqu'un absent ou indisposé), les femmes ne conduisent pas seules les machines et participent à titre d'aide. Le travail masculin étant considéré comme le travail technique qualifié, de base, leur propre travail, essentiellement manuel et demandant souvent plus de force physique, représente l'aide, le complément souvent indispensable. Mais, à l'inverse, les hommes ne participent jamais au travail des femmes à la maison. Ils peuvent être amenés à bêcher le jardin potager et cette tendance est renforcée lorsqu'ils utilisent le motoculteur ou le tracteur pour retourner la terre. Il s'agit, alors, pour ces petites exploitations où le travail est le moins mécanisé, de ce même mouvement qui tend à écarter, en règle générale, les femmes du maniement direct des machines (1). Remarquons que la mécanisation du travail à la maison n'entraîne pas la participation des hommes pour l'exécution du travail. Leur intervention porte sur le choix des appareils et l'évaluation des dépenses à engager. De fait, ils connaissent parfaitement les mécanismes de fonctionnement puisque, bien souvent, les femmes

(1) Cf. En particulier les études d'Ariane Bruneton sur les femmes rurales : "La chambre et les champs" in "Les femmes s'entêtent ... perturbation ma soeur", Les Temps Modernes, n° spécial - avril-mai 1974. On peut se reporter également aux analyses d'Edgar Morin sur la participation différenciée des hommes et des femmes au mouvement de modernisation : "L'homme qui modernise l'outillage répond d'abord à un défi économique. La femme qui modernise son intérieur entre dans une nouvelle éthique, celle de la vie meilleure. La femme se métamorphose en bourgeoise dans sa maison, alors que l'agriculteur demeure encore paysan sur son exploitation". E. Morin : "La métamorphose de Plodémet" Fayard 1971, p. 168.

font appel à eux pour diverses réparations. Ainsi, la division du travail entre les hommes et les femmes dans le domaine rural que nous avons étudié n'implique pas de relations symétriques. La sphère du travail à la maison représente un travail affecté seulement aux femmes dont nous étudions plus loin les formes de répartition entre les différentes femmes de la maison. Au contraire, les femmes peuvent être amenées à participer à tous les travaux agricoles nécessaires au fonctionnement de l'exploitation. Elles sont alors une aide, un complément indispensable mais néanmoins subordonnées, ayant peu d'initiative propre. Corrélativement, l'évolution de cette contribution est en relation directe avec les transformations qui peuvent s'opérer dans le travail à la maison (1).

Nous avons montré précédemment que les références faites par les femmes à la maladie sont les marques de leur disponibilité permanente au travail domestique. Sauf exception dans ces cas extrêmes, la participation des hommes que nous avons mis en évidence dans notre enquête à Lens, ne paraît pas réduire la responsabilité des femmes de ce travail. Plus précisément, les femmes sont déterminées par les rapports qui structurent le travail domestique et ceci indépendamment des tâches que leurs maris peuvent accomplir et de la manière dont ils peuvent soulager, en termes quantitatifs, leur charge de travail. Nous avons souligné, au contraire, que les hommes n'interviennent que pour certaines tâches limitées du travail domestique selon des fréquences irrégulières; leur participation est fondamentalement restreinte et intermittente. Toutefois, ces caractéristiques semblent se transformer lorsque les hommes cessent d'exercer une activité professionnelle.

(1) Cf. Les développements dans le chapitre suivant.

Considérons par exemple, faire la vaisselle ou mettre le couvert pour le repas, qui constituent des tâches que presque tous les hommes peuvent être amenés à faire un jour. Dans notre échantillon, nous trouvons que tous les hommes qui sont à la retraite font régulièrement la vaisselle et pour l'un d'entre eux souvent, sans l'aide de sa femme. Au contraire, seulement un très petit nombre d'hommes actifs prennent part régulièrement à la vaisselle et ceci rarement tout seul. Nous pouvons souligner que, si dans ces quelques cas, toutes les femmes travaillent à l'extérieur du domicile, une seule d'entre elles travaille 40 h par semaine, les autres 35 h, 30 h et 10 h par semaine. La participation régulière des hommes ayant une activité professionnelle ne semble concerner que des situations où les femmes ont également une activité professionnelle. Toutefois, la proportion reste dans notre échantillon très faible et pour deux de ces cas, il s'agit d'une aide apportée à deux femmes extrêmement fatigables. En conséquence, il nous est difficile de retenir l'activité professionnelle des femmes comme une variable très significative de la participation des hommes au travail domestique. De plus, lorsqu'on considère les cas les plus fréquents où les hommes participent de temps en temps, on dénombre autant de femmes qui exercent une activité professionnelle que de femmes sans activité professionnelle. Par contre, l'exercice ou non d'une activité professionnelle des hommes semble un facteur important des transformations de leur participation au travail domestique. Il s'agit, en premier lieu d'une aide justifiée par la plus grande vulnérabilité à la fatigue des personnes plus âgées. Homme et femme font alors ensemble le ménage et la vaisselle; le mari peut aider à passer le balai ou l'aspirateur :

"- Est-ce que vous avez une aide ménagère ?

- rarement, rarement oui, du fait que l'appartement est bien compris, en somme ... je ne trouve pas beaucoup l'utilité encore pour le moment, après bien sûr en vieillissant ça me sera plus utile bien entendu, indispensable même hein.
- Alors c'est vous-même qui faites les vitres ?
- Oui, avec l'aide de mon mari, oui. Alors voyez, c'est fait régulièrement, alors du fait que c'est fait régulièrement, on a moins de travail.
- Et est-ce que votre mari passe aussi l'aspirateur ?
- Oui, souvent c'est lui ça. Et chez mes amies se sont aussi les maris souvent qui passent l'aspirateur.
- Et les poussières ?
- Ah non, non pas les poussières, mais un aspirateur, je connais beaucoup d'hommes de mes amies, ce sont eux qui ont pris l'habitude de faire ça, c'est pas comme un balai l'aspirateur pour eux" (Mme A. , 70 ans, mari cadre supérieur, retraité).

Remarquons que cette attention de plus en plus grande de la part des hommes ne porte pas indifféremment vers l'ensemble du travail domestique. Leur choix se fait d'une manière privilégiée vers tout ce qui est mécanique. Leur contribution s'inscrit dans ce mouvement plus général que nous avons souligné antérieurement, dans l'exemple du domaine rural : les hommes ont une place privilégiée dans le maniement des machines et tout du moins connaissent le plus souvent leur fonctionnement (1).

(1) Nous reprendrons dans notre second rapport de recherche l'analyse de l'ensemble des relations qui existent pour les hommes dans la sphère hors du travail.

Par ailleurs, lorsque les hommes cessent d'exercer une activité professionnelle, les transformations qui apparaissent dans leur participation au travail domestique sont particulièrement sensibles en ce qui concerne les courses quotidiennes. Quand ils sont encore en activité, les hommes ne font pas seuls, régulièrement, les achats quotidiens pour la maison. Ils accompagnent en voiture leur femme, éventuellement régulièrement, pour faire des achats dans des supermarchés, ou des hypermarchés en périphérie de Lens. Au contraire, lorsque les hommes sont à la retraite, ou dans les cas d'arrêt de travail pour longue maladie, ils sont amenés le plus souvent à faire les achats quotidiens.

"- Et quand vous allez au marché, vous y allez tout seule ?

- Enfin, avant j'allais toute seule parce que mon mari travaillait, mais maintenant, des fois, bon, il ne travaille pas, il vient avec moi, ça lui fait une sortie de puis ... ou c'est lui qui y va si j'ai du travail ... je lui fais un billet et puis c'est lui qui va faire les courses, il part au marché" (Mme D. sans profession, mari mineur en arrêt de longue maladie, 6 enfants).

Et c'est également dans le cas de couple d'enseignants à la retraite, le mari qui fait désormais les courses le matin :

"- C'est souvent mon mari qui fait les courses.

- Il les fait à quel moment ?

- Souvent le matin, souvent le matin. Parce que ça lui fait aller en ville, ça l'oblige à aller en ville. Il aime bien, quoi. Moi, pendant ce temps-là, je continue le ménage".

La situation s'inverse entre les hommes et les femmes; dans ces cas, les femmes ne sortent plus le matin pour les achats quotidiens. Nous avons vu précédemment comment les achats, et plus généralement les déplacements pour le travail domestique sont combinés avec tout déplacement qu'elles peuvent être amenées à faire. Pour les hommes, réaliser des achats apparaît comme un prétexte et une raison pour qu'ils puissent sortir chaque jour. Il semble que la participation au travail domestique n'est pas la relation la plus importante; ce qui est alors prioritaire, c'est que des hommes qui n'exercent plus d'activité professionnelle continuent de sortir chaque jour de chez eux. Ainsi, dans les cas d'arrêt de l'activité professionnelle, l'aide que les hommes apportent à leur femme, qui antérieurement n'existait pas ou restait occasionnelle, devient plus régulière. Mais, c'est avant tout une nouvelle occupation de leur temps et de leur espace qui se dégage. Le temps et l'espace des tâches domestiques sont pour les hommes déterminés par la situation d'arrêt de travail et, dans cette mesure, ils ne peuvent pas être analysés dans des termes identiques à ceux que nous avons définis pour étudier l'espace-temps des femmes.

Non-réciprocité entre la participation des hommes et des femmes

De manière générale, pour l'ensemble de notre enquête, la participation des hommes au travail domestique n'implique pas pour eux des rapports équivalents à ceux des femmes. En effet, lorsque les hommes entreprennent les mêmes tâches que les femmes, les relations ne sont jamais réciproques. Par exemple, pour Mme M. E., l'absence de partage des tâches dans la famille lui paraît impensable : il faut dans une maison la participation de chacun. Néanmoins, c'est elle qui assure la coordination et le fonctionnement général, et c'est elle qui est "le bouche-trou". Chacun, pour

des raisons diverses, peut être amené à laisser passer son tour; ils sont tous assurés que dans ces cas, la femme a la responsabilité de mener à bien les tâches et de terminer ce que les autres ne font pas.

- "- Les enfants mettent la table, parce que chez nous on a ... on a une organisation, on a notre emploi du temps, celui qui fait la vaisselle, papa, les enfants, tous les jours, c'est accroché au mur.
- Vous avez chacun un tour ?
- Ah oui. C'est accroché au mur, suivant les horaires de chacun, on a chacun notre jour de vaisselle ... je suis tombée malade il y a deux ans, donc on a encore d'autant plus organisé notre temps. Les chambres, c'est chacun sa chambre et chacun son organisation de faire ses draps et la lessive et tout ... Ca, il y a une participation de tout, tout, tout.
- Le tableau dans la cuisine, vous le faites chaque semaine ?
- Oh non, il a été fait en fonction des horaires des enfants, et de tout le monde. Et puis, on est pas à cheval ... on est pas draconien. Si jamais il y en a qui a une impossibilité, c'est l'autre qui le fait et puis voilà ... et puis moi, je fais le bouche-trou, quoi. Quoi, honnêtement. Faut pas que ce soit une ... disons, astreignant au point que ce soit une contrainte pour l'enfant.
- Et cela concerne l'organisation de la table, de la vaisselle et du repas ?
- Du repas, ah non le repas, ça c'est ... c'est moi, le grand chef, si on peut dire, suivant les possibilités matérielles et pécuniaires" (Mme M. E., mari typographe, 4 enfants dont un marié et un résidant hors du foyer).

Précisément, les rapports au temps et à l'espace du travail domestique ne sont pas identiques pour les femmes et les hommes. En effet, nous avons montré que le morcellement du temps, la superposition des tâches caractérisent l'organisation de la journée pour les femmes et résultent de leur disponibilité permanente pour ce travail. Par contre, la participation des hommes n'entraîne pas qu'ils se rendent disponible de manière permanente; leur participation est intermittente, et, comparativement à leur femme, ils ne sont pas dépendant de manière continue de l'attention à porter aux membres de la famille, aux enfants en particulier. Le cas de Mme P., par exemple, met en évidence cette absence de réciprocité entre les hommes et les femmes. Elle et son mari ont des situations professionnelles équivalentes, ils sont enseignants dans le secondaire; ils font donc, à la maison, différentes tâches professionnelles, corrections de copies, préparation de cours.

"- C'est vous qui vous occupez du bain des enfants ?

- Oui, alors, même chose. C'est celui qui est le plus disponible; en principe, c'est moi, parce qu'il arrive à mon mari d'avoir des trucs à corriger ou bien d'être en train de bricoler, il bricole pas mal dans la maison, on vient d'aménager deux chambres là-haut, ça lui a pris du temps, c'est pas encore fini d'ailleurs et ... donc, c'est surtout moi, c'est surtout moi pendant que je suis en congé de maternité, mais après quand je vais retravailler, comme je travaille jusqu'à six heures, pour peu qu'il faille que je passe à la boucherie ou à la pharmacie ou je ne sais pas trop où, je rentre il est déjà sept heures, bon ben, il arrive que ce soit mon mari qui les baigne.

... et, plus loin,

- Comment vous vous organisez quant au travail pour le lycée que vous avez à faire chez vous ?
- Mais, en principe, avant que Sébastien soit né, j'avais deux ou trois demi-journées pour faire des corrections. C'est-à-dire que, par exemple, le matin quand madame est là, madame, c'est Bernadette, peu importe, je me tiens au bureau là-haut pendant qu'elle est en bas et puis je corrige mes copies; je débloque pendant trois heures parce que j'ai pas de gosse dans les pattes, j'allais dire pas de mari dans les pattes non plus, mais c'est un petit peu ça, personne pour me distraire" (Mme P., enseignante, 3 enfants : 6 ans, 5 ans et 2 mois).

Le plus disponible pour le travail domestique n'a pas la même signification pour la femme que pour l'homme. L'homme et la femme n'accomplissent pas la part de leur travail professionnel à la maison dans les mêmes conditions de temps et d'espace. La femme n'entreprend son travail d'enseignant que si les enfants et le mari ne sont pas présents au foyer et qu'elle est assurée que la femme de ménage fait, pendant ce temps-là, une partie du travail domestique. Comme nous l'avons montré précédemment, sa disponibilité permanente pour le travail domestique ne peut être contrecarrée que si les autres membres de la famille sont absents, et qu'elle se fait, pour une part, remplacer par une autre femme. Au contraire, l'homme poursuit son travail en présence des enfants puisqu'il est assuré que sa femme à la charge de s'occuper d'eux et qu'il peut, ainsi, préserver sa tranquillité. L'homme n'est, de fait, disponible pour le travail domestique que lorsque son aide devient indispensable parce que la femme est absente du foyer ou qu'elle est incapable de venir à bout de toutes ses tâches et de s'occuper en même temps des trois enfants.

Ainsi, pour les hommes, chacune de leur activité semble s'inscrire dans un temps et un espace bien spécifiés et ils gardent toujours une possibilité de reporter sur d'autres personnes une partie du travail. Mme F. travaille à temps partiel; elle a désormais un emploi du temps qui puisse au mieux convenir avec son activité professionnelle dans un centre culturel et qui soit coordonné avec les horaires de ses enfants et de son mari.

"- ... Ensuite le vendredi matin je travaille toute la journée, et puis le samedi également, je travaille toute la journée. Alors y'a des fois mon mari, le matin il prépare le repas, et quand il n'a pas le temps, on va manger dans une espèce de libre-service, le genre Cora, Auchan, un truc comme ça ... Bon, mon mari il m'aide comme ça. Le soir, c'est lui qui met la table et puis qui la débarrasse. Et puis le vendredi soir, c'est lui qui prépare le repas. Et le samedi matin, des fois quand il a pas trop de courses à faire, parce que lui, c'est lui qui fait les courses de la semaine le samedi matin. Enfin, les courses du week-end".

Le mari de Mme F. prend part d'une manière régulière aux tâches du travail domestique. Toutefois, contrairement aux femmes, sa collaboration n'implique pas pour lui une multiplication astreignante des tâches. Le samedi matin, sa tâche est de faire les achats pour le week-end : ce n'est donc qu'occasionnellement qu'il prend en charge le repas de midi. Nous n'avons pas rencontré de situations analogues pour les femmes; celles-ci n'envisagent pas de prendre les repas au restaurant chaque fois qu'il se présente une charge de travail trop importante dans un laps de temps limité. Nous avons montré précédemment l'importance du cumul des tâches pour les femmes. Lorsque les contraintes de temps sont trop pressantes, alors elles s'organisent pour

réduire la durée de préparation des repas (faire une cuisine plus rapide, pâtes, riz, par exemple) ou pour déplacer une partie de cette préparation la veille au soir au soir pour le lendemain, ou le matin pour le repas du soir.

En ce qui concerne Mme F. , elle tient, par ailleurs, à expliquer pourquoi son mari participe de manière aussi régulière au travail domestique.

"- Votre mari va faire seul les courses ?

- Oui. Oui, de toutes façons lui, pour commencer ses parents étaient dans le commerce, donc, il les a même aidés dans le commerce. Ils avaient une gérance de Coop. Bon alors au niveau des prix, et puis au niveau de la façon d'acheter les choses, quoi, il s'y entendait un peu. De toutes façons maintenant il est plus au courant que moi des prix d'épicerie. Parce que, enfin disons que lui il aime bien, enfin il aime bien, oui ça ne le dérange pas. Bon, y'a quelquefois quand je lui dis telle chose, ça arrive qu'il se trompe. Comme la fois dernière, je lui avais demandé des petites tablettes de Royco que je mets, soit dans mes sauces, ou bien pour cuire mes pâtes, vous savez ? du concentré ... et lui, il m'a rapporté du Royco, de la soupe (rire). Enfin, des petites choses comme ça, sinon il les fait pas trop mal".

Ces remarques de Mme F. ne sont pas isolées. Il est apparu que lorsque la participation des hommes ne se limite pas à une aide ponctuelle et occasionnelle, cette situation est mise en relation avec la maîtrise par eux d'un savoir-faire concernant précisément ces tâches et résultant de leurs activités professionnelles, ou à celle de leurs parents.

Ainsi, le mari de Mme F. fait régulièrement les courses parce qu'il est fils de commerçants. Le mari de Mme B. fait les travaux de couture à la machine parce que sa mère a été couturière.

"- Est-ce que votre mari fait des travaux de couture ?

- Des travaux de couture ... Il en a fait. Par exemple, la première robe que nous avons fait à notre fille aînée, je l'ai coupée, je l'ai faufilée, et c'est mon mari qui me l'a piquée à la machine. Parce que moi, je ne savais pas piquer à la machine. Et lui, il sait piquer, du fait que sa mère était couturière. Alors il sait piquer à la machine. C'est lui qui remet toutes les fermetures-éclair, par exemple. Oh, il aime ça, alors ...

- Et quand il y a des boutons à recoudre ?

- Alors les boutons c'est moi (rire). Ce qui est à la main, c'est moi qui le fait. Mais dès qu'il faut se servir d'une machine, il aime. Je suis persuadée que si j'avais une machine à tricoter, il tricoterait. Mais comme je ne suis pas dans le cas d'acheter une machine à tricoter ... (rire)".

Nous avons déjà relevé la participation privilégiée des hommes dans le travail domestique vers tout ce qui est mécanisé. La spécialisation des hommes dans la réalisation de certaines tâches est liée aux fonctions que ceux-ci exercent dans la production. La surveillance régulière des devoirs des enfants dans la famille et la participation aux réunions de parents d'élèves sont des tâches qui reviennent en priorité aux femmes. Lorsque les hommes sont enseignants, ce sont eux qui prennent en charge prioritairement ces tâches parce qu'ils disposent d'une qualification reconnue par l'exercice de leur profession.

"- Est-ce que vous suivez le travail scolaire de vos enfants ?

- *Oui, mais enfin c'est surtout mon mari comme il est dans l'enseignement. Il surveille régulièrement, mais, enfin, ils travaillent quand même assez bien par eux-mêmes". (Mme Q. , employée de bureau, mari enseignant, 3 enfants : 17, 14 et 11 ans).*

"- Vous allez aux réunions de parents d'élèves ?

- *Bien sûr.*

- Et vous y allez tous les deux ?

- *En général, c'est mon mari qui y va. Tout dépend aussi s'il est libre, s'il n'est pas libre, bon c'est moi ... ça dépend de l'un ou de l'autre s'il est présent. Quand on est présent tous les deux, bon il faut rester pour les enfants, donc en général c'est mon mari qui y va, par priorité.*

- Qui est-ce qui suit le travail scolaire ?

- *C'est quand même mon mari qui est mieux placé que moi pour surveiller. Bien que là aussi, ça m'arrive quand même de regarder le cahier de texte, de faire réciter certains cours. Là aussi, on essaie si l'un a du travail, l'autre le fait. Moi, je sais que mon mari est quand même mieux placé pour certaines choses" (Mme R., employée de commerce, mari enseignant (2 enfants : 14 et 7 ans).*

De même, lorsque le mari est enseignant en économie ou exerce un métier lié aux managements des comptes, c'est alors lui qui prend en charge la gestion du budget familial et la femme se décharge entièrement de cette tâche.

"- Comment vous vous organisez pour le budget de la famille ?

- C'est mon mari qui gère, là, je ne m'occupe absolument pas de la gestion. J'ai un économiste, je ne vois pas pourquoi je me mêlerai de ces choses-là (rire). C'est une contrainte en moins pour une femme dans le fond ... C'est lui seul qui s'en occupe ..." (Mme R., employée de commerce, mari enseignant en économie).

En effet, la majorité des femmes interrogées prennent en charge seule la gestion du budget pour les dépenses quotidiennes et courantes; soit elles reversent de l'argent à leur mari sous la forme d'argent de poche, soit ceux-ci ont accès directement aux sommes qui sont nécessaires à leurs dépenses propres. Pour les achats moins réguliers et plus importants, les dépenses sont discutées et engagées en commun. Lorsque les maris disposent des salaires les plus élevés, ou de revenus non salariaux provenant d'un commerce ou de l'exercice d'une profession libérale, la situation s'inverse et les femmes ne se préoccupent plus des comptes; les achats les plus importants qui concernant la maison restent choisis en commun. Lorsque le budget familial relève d'une gestion avec la constitution et l'affectation d'une épargne importante, les hommes par l'exercice de leur profession apparaissent comme plus qualifiés. Notons que ces situations révèlent, également, que dans les familles où il existe un patrimoine suffisamment important, lorsque celui-ci n'appartient pas en propre aux femmes, ces dernières n'y ont pas directement accès.

Ainsi, lorsque les hommes assument de manière régulière une partie du travail domestique, ce fait est justifié par une compétence particulière qu'ils ont pour réaliser ces tâches. Là où pour la majorité des femmes faire le travail domestique, c'est se rendre disponible pour la famille, en assurant la globalité des tâches, sans formation spécifique, sinon à travers l'éducation différenciée selon les sexes, et la nécessité de réaliser ce travail, la participation des hommes, au contraire, relève d'une

qualification particulière. Cette différenciation des rapports au travail domestique selon les sexes ne nous paraît pas un processus isolé. La "crise" de la domesticité dans les années 1900, par exemple, correspond à la féminisation de la profession et une transformation du service domestique corrélative à l'émergence du travail domestique. Le mouvement se caractérise par la réduction du nombre de domestiques spécialisés selon des fonctions, tels qu'ils existaient dans les familles aristocratiques, vers l'unicité de l'employée de maison, la bonne à tout faire dans les familles bourgeoises. "La bourgeoisie de la fin du XIXème siècle (...) emploie le plus souvent une servante unique, bonne à tout faire largement exploitée, là où l'aristocratie prend à son service plusieurs personnes qui peuvent éventuellement avoir peu à faire" (1). "Deux siècles séparent le laquais de la femme de ménage. Jamais il ne fut question qu'ils remplissent les mêmes fonctions ou le même travail" (2). Parallèlement, dans l'industrie, les femmes occupent les postes les moins qualifiés et les moins rétribués. Notons que cette déqualification va en s'accroissant avec l'âge à l'inverse de la tendance générale qui existe pour les ouvriers. "La discontinuité dans le temps de la vie salariale des ouvrières se double souvent d'une discontinuité au niveau de la qualification, c'est-à-dire d'une déqualification massive allant en s'accroissant avec l'âge" (3). De même, dans le travail industriel, on retrouve une différenciation du sens de la

(1) Geneviève Fraisse : *"Femmes toutes mains - Essai sur le service domestique"* - Ed. du Seuil, 1979, p. 62-63.

(2) Geneviève Fraisse : *"Femmes toutes mains - Essai sur le service domestique"* - Ibidem, p. 70.

(3) Danièle Kergoat : *"Ouvriers = ouvrières ?"* in *Critiques de l'économie politique - nouvelle série n° 5 - octobre-décembre 1978*, p. 81

qualification selon les sexes : la polyvalence pour les femmes, l'exercice d'une fonction précise pour les hommes. "Se qualifier pour une ouvrière est quelque chose de très différent que pour un ouvrier : pas question pour elle de passer P1 et de travailler tranquillement dans un atelier d'entretien, sans rupture aucune avec le groupe ouvrier; se qualifier, c'est presque toujours devenir "polyvalente" et donc remplir de fait, sinon une fonction d'agent de maîtrise, du moins une fonction de contrôle sur les autres ouvrières" (1).

En somme, la participation des hommes au travail domestique est soit occasionnelle et irrégulière, directement liée à l'urgence de réaliser certaines tâches du travail domestique dans les cas où les femmes ne sont pas en mesure d'accomplir à temps le travail. Soit la participation des hommes est régulière, limitée à certaines tâches, et nous avons montré, alors que ces contributions ne sont pas équivalentes à celles des femmes. Les caractéristiques du temps et de l'espace du travail domestique pour les femmes marquent la permanence de leur disponibilité à ce travail; au contraire, la participation des hommes est limitée et liée à un savoir-faire spécialisé, associé à la sphère du travail professionnel. Dans ce sens, l'approche descriptive, empirique qui définit le travail domestique par une liste de tâches est insuffisante pour rendre compte de la différenciation entre les hommes et les femmes des pratiques du travail domestique; les relations entre les hommes et les femmes ne sont pas réciproques; la participation des hommes est ponctuelle, sélective, elle a le statut d'une aide.

(1) Danièle Kergoat : "Ouvriers = ouvrières ?" op. cité p. 91.

La confrontation des résultats de nos deux terrains met en évidence des différences fondamentales dans les formes contemporaines de la division du travail entre les hommes et les femmes que nous développons dans le chapitre ultérieur sur la famille rurale. Nous soulignons à ce propos que la distinction essentielle pour notre analyse du travail domestique n'est pas l'opposition entre les familles urbaines et les familles rurales mais la différence qui existe entre les familles selon les formes du travail, travail salarié ou non.

Notre étude n'aboutit donc pas à une analyse du partage des tâches entre partenaires équivalents ou complémentaires. Elle montre les caractéristiques de la disponibilité permanente des femmes au service de la famille et des hommes, et que la participation des hommes est une aide pour réduire les effets des contraintes trop astreignantes.

Cette première étape de la recherche avait pour objectif de caractériser les aspects fondamentaux du travail domestique, nous poursuivrons, dans notre travail ultérieur, les réflexions dispersées que nous avons apportées dans les chapitres II et III sur la manière dont est vécue dans les femmes et pour les hommes l'obligation féminine à prendre en charge la totalité des responsabilités familiales et sur les divers processus sociaux qui assurent la reproduction de ces rapports de domination entre les femmes et les hommes.

CHAPITRE IV

LA CIRCULATION DU TRAVAIL DOMESTIQUE

La circulation du travail domestique et les relations mère-fille

Les échanges de travaux domestiques les plus fréquents se font entre mère et fille. Ces échanges, dont nous allons étudier en détail les modalités, apparaissent constitutifs des relations "normales" entre mère et fille. Lorsqu'ils n'ont pas lieu, les relations sont vécues comme mauvaises, hors norme. L'absence de ces échanges peut être considérée comme un indicateur de relations détériorées entre mère et fille, quelle que soit par ailleurs la distance entre le domicile de l'une et de l'autre. En effet, même lorsque la distance a pour conséquence l'impossibilité pour les femmes de recourir à des services quotidiens, ou à périodicité courte, de la part de leur mère ou de leur fille, les visites de l'une chez l'autre prennent souvent la forme de séjours plus ou moins longs, et sont dans tous les cas marqués par une prise en charge de travaux domestiques.

Ainsi, Mme A. et son mari passent les week-ends et les vacances chez leur fille (mariée, deux enfants) à B. P. (115 km), Mme A. y prend en charge la cuisine et une partie du ménage. Autre exemple : la mère de Mme O. vit en Péricord, mais elle séjourne tout l'hiver à Lens chez sa fille, mariée, deux enfants, où elle prend en charge une partie du travail domestique (couture, repassage, participation au ménage et à la cuisine, garde des enfants le soir), bien que Mme O. emploie une femme de ménage à plein temps, et s'occupe elle-même des rangements, de la cuisine du soir, des enfants.

Par contre, entre Mme G. et sa mère, vivant l'une à la ZUP et l'autre au centre-ville de Lens, les échanges sont limités à des visites, sans travail domestique : Mme G. passe tous les mercredis après-midi chez sa mère avec ses deux filles mais ne les lui laisse jamais en garde. Elle exprime que les relations entre elles ne sont pas bonnes et en donne l'explication :

"- Est-ce que votre mère fait appel à vous quand elle a besoin de quelque chose ?

- Non ... non.

- Et vous, est-ce que vous faites appel à elle ?

- Oh non ! non, non, non-non ... non parce qu'on m'a bien dit : "bon, ben t'es mariée, hein, terminé !". Alors, heu ... bon ... je ne demande pas.

- Vous n'avez jamais laissé vos filles ... ? (9 ans et 6 ans)

- Oh ben non, justement. C'est là que ça a commencé, quoi ... que le problème s'est créé, quoi ... Parce que mon mari était musicien, le dimanche, tout ça. Bon, ben j'aurais bien aimé l'accompagner de temps en temps, mais pour ça, il aurait fallu que je donne ma petite chez maman. Elle était très sage, hein, je vous dis pas qu'elle pleurait tout le temps, je précise quand même. Mais on m'a dit : "Ecoute, nous on a eu des enfants, on les a élevés nous-mêmes, on les a jamais portés ailleurs, et tout ça". Bon ben, j'ai dit, c'est tout. Alors maintenant je fais en sorte de jamais devoir demander quelque chose. C'est certainement eux qui s'en mordent les doigts aujourd'hui, parce que maintenant les filles sont grandes, c'est bien marrant ... c'est terminé, quoi ...".

Le cas de Mme G. n'est pas unique dans notre échantillon : nous n'avons pas rencontré de cas de rupture totale des relations entre mère et fille, mais dès que les relations, pour une raison ou une autre sont détériorées, les échanges de travail domestique disparaissent et ne subsistent que des visites plus ou moins espacées, et des rencontres à des fêtes de famille.

La circulation du travail domestique entre mère et fille est marquée fondamentalement par une réciprocité des échanges dans le temps. Le sens de la circulation varie principalement selon l'âge et l'état de santé de la mère : la mère effectue des travaux domestiques pour sa fille jusqu'à ce que son état physique l'en empêche. Dès lors, la fille prend en charge le travail domestique de la mère, en partie ou en quasi totalité. La légitimité de cet échange s'impose à toutes les femmes. Si le refus de la mère de Mme G. de garder, au moins périodiquement, ses petits-enfants, est si mal vécu par sa fille, c'est bien qu'il est en rupture avec la norme. Aucune femme ne met en question la nécessité d'avoir à prendre en charge ses parents lorsqu'ils sont âgés, c'est-à-dire, de fait, d'effectuer tout ou partie du travail domestique, jusque là dévolu à la mère :

"- Et votre mère, vous la voyez aussi ?

- Alors là, oui, oui.

- Tous les jours ?

- Ah non. Mais deux, trois fois par semaine, je vais la voir. Surtout que maintenant, bon, elle a soixante-dix ans. Jusqu'à présent, elle avait une très bonne santé aussi. Si, elle commence à avoir un petit peu d'ennuis de santé, enfin elle avait un petit peu d'angoisse, tout ça, je sais pas si c'est dû au temps. Ah là, bon là,

trois fois par semaine. De toutes façons, elle a une journée fixe, le mercredi, elle vient chez moi. Puis, en principe, si on n'y va pas le dimanche après-midi, je vais la voir dans la semaine. J'ai vite fait de faire un saut, si je fais des courses à A.; je passe... voir si tout va bien. D'ailleurs ici, on est même en pourparlers de la rapprocher, j'essaie de l'avoir à A. (1). Je voudrais l'avoir à A. pour être, en cas, de l'avoir. Parce que plus elle vieillit elle aura certainement besoin d'aide, il n'y a que moi, parce que mes frères, ils sont trop loin pour dire de pouvoir s'en occuper".

Mais la perspective d'avoir à prendre en charge le travail domestique de sa mère, si elle n'est pas mise en question, n'est pas toujours bien vécue. Mme S., 50 ans, l'envisage avec une forte appréhension. Ses parents habitent à 50 km environ de chez elle :

"- ... Alors je me demande pendant combien de temps, tant qu'ils sont valides, ils vont pouvoir se déplacer, venir ici, mais après, après je ne sais pas s'ils resteront là-bas, alors là je serai obligée d'y aller moi, ou ils reviendront ici, alors ça c'est le problème ... ça sera mon problème parce que comme je suis fille unique et que ma fille habite la région parisienne, je vais avoir mes parents à m'occuper hein.

(1) La mère de Mme C. , dont le mari était mineur, habite une maison des mines à L. Il s'agit d'obtenir des Houillères qu'elle soit transférée dans une maison des mines d'A., plus proche du domicile de Mme C.

... Bon, avant j'avais ma grand-mère ... et quand ma tante partait en vacances, c'est chez moi qu'elle venait parce que ma grand-mère ne s'entendait pas avec maman, alors elle venait chez moi, alors j'avais ma grand-mère, et puis je l'ai eue pendant des années, des années et des années au moment des vacances ...".

Si la réprocité des échanges du travail domestique entre mère et fille est liée à des étapes de la vie de chacune d'entre elles, s'il s'agit bien d'une réciprocité différée dans le temps, c'est comme tendance. En d'autres termes, on peut dire que plus les femmes sont âgées et/ou en mauvaise santé, et plus leurs filles prennent en charge les travaux domestiques qui leur étaient affectés, et, en particulier, les travaux les plus pénibles, et inversement, plus les femmes sont jeunes et ont des enfants petits, et plus leurs mères prennent en charge des parts de leur travail domestique.

Dans les faits, on ne trouve des situations sans aucune réciprocité simultanée que dans des cas extrêmes : ainsi, la mère de Mme A., a 91 ans, elle est veuve et ne se déplace plus seule; Mme A. qui a elle-même 70 ans environ, fait donc toutes les courses de sa mère (éventuellement avec l'aide de son mari), porte sa lessive à laver, etc. La mère de Mme A. ne fait plus rien pour sa fille.

Mais, dans d'autres cas, comparablés du point de vue de l'état physique de la mère, il existe des échanges simultanés dans le temps. Par exemple, la mère de Mme T. est handicapée et vit avec son mari. Sa fille fait son ménage tous les jours, ses courses quotidiennes lorsqu'il gèle et que son père craint de sortir, elle fait également de la couture pour sa mère et des courses que son père ne fait pas, comme des achats de vêtements. En revanche, la mère de Mme T. garde fréquemment ses petites-filles (elles sont quatre, de 4 à 14 ans) à tour de rôle, ou deux par deux, y compris pour la nuit.

De même, Mme U. fait la lessive de sa mère et ses gros travaux ménagers, tandis que celle-ci fait le raccommodage de sa fille et garde à l'occasion ses petits-enfants qui peuvent passer la nuit chez elle.

Chez les femmes jeunes, exerçant une profession et ayant de petits enfants, la tendance dominante est la prise en charge par la mère d'une grande partie du travail domestique, mais, là encore, nous n'avons rencontré qu'un cas où la réciprocité simultanée dans le temps soit à peu près absente, si l'on exclut de ce que l'on définit comme prise en charge de tâches du travail domestique de l'une par l'autre les visites et les invitations à déjeuner ou à diner.

Mme V. , employée de bureau, 26 ans, a un enfant de 3 ans et demi et le dépose chez sa mère qui le garde tous les jours. L'enfant va à l'école près du domicile de sa grand-mère. Par ailleurs, la mère de Mme V. fait des courses pour sa fille, va à la Caisse d'Epargne retirer de l'argent pour elle, et, enfin, fait avec sa machine à tricoter une bonne partie des vêtements de sa fille, de son petit-fils et de son gendre :

"- ... Ah oui, pour ça oui, elle m'en rend des services. Moi, je lui en rends pas tellement parce que premièrement elle travaille pas, puis elle a une voiture, elle sait conduire, elle est libre, alors elle c'est rare qu'elle m'en demande. Elle me le demanderait, je le ferais".

Si l'on peut lire dans les échanges mère-fille une réciprocité tendancielle différée, c'est-à-dire liée à des stades et à des âges de la vie, c'est aussi que les tâches effectuées par les filles pour les mères et celles effectuées par les mères pour les filles ne

ne sont pas les mêmes. La définition sociale de ces tâches inclut une référence au statut et à l'âge. Ainsi, on peut relever deux tendances dans les échanges mère-fille qui sont générales : les tâches effectuées par les mères pour les filles sont, le plus souvent, la garde des enfants, le repassage, le raccommodage (et éventuellement la couture), le tricot. Pour leurs mères, les filles font la lessive, le ménage "à fond", des courses.

La garde des enfants est, par définition, une tâche qui ne peut être faite que par les mères pour les filles ... Elle marque, nous semble-t-il, la pérennité de la fonction de mère des femmes. Pour certaines grand-mères dont les filles travaillent et qui ont la garde de leurs petits-enfants pendant 10 à 12 heures par jour, et quelquefois aussi une partie du week-end, il s'agit bien d'une sorte de recommencement du processus d'élevage et d'éducation avec une deuxième génération d'enfants. Mais il serait intéressant de faire une analyse précise du statut de grand-mère par rapport à celui de mère car la relation aux petits-enfants incorpore nécessairement la relation aux enfants et en ce sens est spécifique et complexe. Les dimensions de ce travail ne nous permettent cependant pas d'avancer beaucoup dans la voie de cette analyse.

En ce qui concerne les autres tâches qu'effectuent les mères pour leurs filles, ce qui les caractérise c'est la sédentarité et le fait qu'elles demandent peu de mouvements et peuvent, pour la plupart, être effectuées assises. Au contraire, les travaux effectués par les filles pour leurs mères se caractérisent par le fait qu'on bouge beaucoup, qu'on fait des efforts physiques, voire qu'on se déplace. On retrouve dans cette opposition entre les travaux des filles et les travaux des mères une définition sociale de la pénibilité du travail manuel liée à l'amplitude des gestes et des déplacements qui légitime

dans le travail industriel la sédentarité des postes féminins par rapport aux postes masculins. Or, la sédentarité des postes féminins dans des ateliers mixtes renvoie à la place des femmes dans la division du travail entre les sexes et au confinement des femmes dans un espace structuré par le travail domestique (1). De même, il semblerait qu'il y ait dans la définition sociale de la vieillesse une association entre réduction de l'espace, réduction des mouvements et fatigabilité accrue qui serait à l'oeuvre dans la différenciation des tâches des filles et de celles des mères.

On peut évidemment remarquer que la couture ou le raccommodage fatiguent les yeux et le dos, et que la réduction du nombre et de l'amplitude des gestes n'est pas précisément bénéfique pour le corps (2). Mais ce qui paraît être en jeu ici c'est la structuration sociale de l'espace-temps des personnes âgées, et particulièrement des femmes, défini par une réduction, un rétrécissement par rapport à celui des actifs, réduction dont le discours biologiste assurerait, là aussi, la justification idéologique.

(1) Cf. D. Chabaud et D. Fougeyrollas : "*Travail domestique et espace-temps des femmes*" in *International Journal of Urban and Regional Research*, n° spécial, *Women and the City*, vol 2, n° 3, Londres, 1978.

(2) Plusieurs femmes âgées de notre échantillon entretiennent justement leur corps en faisant de la marche, de la gymnastique, voire de la danse, ce qui ne les empêche pas de faire pour leur fille du tricot, de la couture, etc.

Dans notre échantillon, la grande majorité des mères (1) n'exercent aucune profession, soit parce qu'elles sont à la retraite, soit parce qu'elles n'en ont jamais exercée. Il faut tenir compte ici de la particularité du terrain : les femmes de mineurs, et plus largement, les femmes de tous les personnels travaillant pour les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais étaient soumises aux règlements desdites Houillères : elles perdaient les droits aux soins gratuits et aux avantages liés au logement dans les cités minières (charbon gratuit, réfection périodique de l'habitat, ...) si elles travaillaient.

Sur 36 mères, une seule est actuellement en activité, 9 sont à la retraite, une exerce une activité saisonnière (elle travaille comme aide sanitaire dans une colonie de vacances). Toujours parmi les mères, 18 sont femmes de mineurs ou d'employés des houillères (2); parmi celles-ci, 2 ont travaillé antérieurement comme femmes de ménage, l'une en tant qu'employée communale (mais peut-être seulement à partir du décès de son mari), l'autre non déclarée. Etant donné la composition de cette population, il ne nous est pas possible d'examiner la variation du travail domestique effectué par les mères pour les filles selon l'activité de la mère. Par contre,

(1) Dans les mères nous prenons en compte d'une part les femmes que nous avons interrogées et qui ont une (ou plusieurs) fille(s) elle(s)-même(s) mariée(s), soit 6 femmes, et, d'autre part, les mères des femmes que nous avons interrogées, soit 29 femmes (7 mères sont décédées).

(2) la seule mère en activité vivant dans le sud de la France, les échanges entre mère et fille s'en trouvent fortement réduits ...

nous essaierons de voir si la circulation du travail domestique est affectée d'une part par l'appartenance sociale de la mère et de la fille, et, d'autre part, par l'activité de la fille.

Deux constats s'imposent en premier lieu : d'une part, il existe un ensemble de travaux que font les mères pour les filles et dont la nature reste la même quelle que soit l'appartenance sociale de la fille et que celle-ci travaille ou non à l'extérieur. Ainsi, 6 femmes font le repassage de leur fille, parmi ces dernières une femme au foyer, 2 employées de bureau dont l'une à deux-tiers de temps, une vendeuse, une ouvrière et une femme exerçant une profession libérale. Si l'on compte ensemble les femmes qui font du repassage, du raccommodage et de la couture (les deux étant quelquefois confondus) pour leur fille, on obtient les données suivantes : 12 mères exécutent ces travaux pour leurs filles dont 5 sont au foyer et 7 travaillent. Parmi celles qui sont au foyer, on trouve une femme de médecin, 2 femmes d'agents de maîtrise des mines, une femme de représentant, une femme d'enseignant du secondaire technique. Parmi celles qui travaillent, une conseillère d'orientation, 3 employées de bureau, 2 ouvrières, une profession libérale. Le tricot fait également partie des travaux des mères pour les filles qui ne sont liés ni à l'appartenance sociale ni à l'activité de la fille.

En ce qui concerne ces activités : repassage, raccommodage, couture et tricot, pas de relation avec l'appartenance sociale de la mère. On trouve parmi celles-ci 6 femmes de mineurs mais aussi la femme du directeur

d'un organisme de crédit, une femme chef du personnel hospitalier retraitée, etc. (1).

La garde des enfants présente, elle, des particularités. Nous n'avons rencontré qu'un cas (cité plus haut) de mère n'ayant jamais, au dire de sa fille, gardé ses petits-enfants. Mais les modalités de la garde d'enfants varient très nettement selon que les filles travaillent à l'extérieur ou non. Les femmes qui exercent une profession et qui ont de jeunes enfants les confient quotidiennement à leur mère chaque fois que cela est matériellement possible : c'est-à-dire lorsque la mère vit à proximité relative du lieu d'habitat ou du lieu de travail. Il est rare dans ce cas que la mère refuse cette charge.

Dans notre échantillon, parmi les femmes qui travaillent à l'extérieur, 11 ont des enfants considérés par la majorité des femmes comme trop jeunes pour rester seuls. Trois d'entre elles bénéficient d'horaires de travail aménagés (elles travaillent d'ailleurs entre 20 h et 30 h par semaine) et parviennent donc à peu près à faire coïncider horaires scolaires et horaires de travail, en jouant également sur une alternance de disponibilité avec leur mari. Par exemple, Mme P. est enseignante dans le secondaire, elle travaille 3 jours par semaine, tandis que son mari, également enseignant, travaille toutes les matinées : c'est Mme F. qui s'occupe de préparer les enfants pour

(1) Prendre comme indicateur d'appartenance sociale des femmes indifféremment la profession du mari ou celle de la femme lorsqu'elle en a exercé une, pose un problème de cohérence méthodologique qui a été analysé par Christine Delphy.

Mais la question théorique de l'articulation entre l'appartenance de classe et l'appartenance de sexe n'étant pas réglée, nous n'avons pas trouvé d'alternative à l'utilisation de ces indicateurs grossiers.

l'école et de les y conduire (voire de les y faire conduire par la femme de ménage) le matin, tandis que son mari va les chercher à 16 h 30. Par ailleurs, ces 3 femmes ne travaillent pas le mercredi et s'occupent donc, ce jour-là, de leurs enfants.

Trois autres femmes travaillant à plein temps laissent une certaine autonomie à leurs enfants : Mme X. vendeuse, a deux filles de 11 et 7 ans. Les enfants vont seules à l'école qui est proche du domicile. A midi, elles rentrent déjeuner, mais Mme X. ne pouvant être là qu'à 12 h 45, c'est la plus grande des enfants qui réchauffe le repas préparé la veille par leur mère et elles ont terminé de déjeuner quand celle-ci rentre. La journée scolaire se termine à 17 heures pour l'enfant de 7 ans et à 18 h pour la plus grande qui reste à l'étude. La petite rentre alors seule, et prépare son goûter elle-même en attendant sa mère et sa soeur qui reviennent vers 18 h 15. De même, les enfants de Mme W. , employée de bureau, vont à l'école seuls (ils ont 6 ans 1/2 et 8 ans), mais le matin, une voisine les garde chez elle en attendant l'heure du départ, ils déjeunent à la cantine et le soir rentrent environ une demi-heure avant leur mère. Ces deux femmes ont recours à leur mère pour s'occuper des enfants le mercredi.

Mme N. , femme de ménage à l'hôpital, travaille de 13 h à 21 h. Elle a 6 enfants de 16 ans à 1 an et ce sont les deux aînés, un garçon de 16 ans et une fille de 15 ans, qui prennent en charge les petits pendant son absence (le bébé est mis en nourrice l'après-midi chez une belle-soeur qui habite le même grand ensemble et c'est la fille de 15 ans qui l'amène et le reprend lorsqu'elle sort de l'école).

Parmi les 5 femmes restantes, 4 d'entre elles (1 ouvrière, 2 employées de bureau, 1 vendeuse) n'ont chacune qu'un enfant, elles le déposent le matin chez leur mère qui le conduit à l'école proche de son domicile, le fait déjeuner et le garde le mercredi. La cinquième n'a plus ses parents. Elle met sa petite fille de 3 ans 1/2 chez une nourrice qui fonctionne comme substitut de la mère : l'enfant va à l'école près de son domicile, elle le ramène pour le déjeuner, et enfin le garde le mercredi et quand il est malade.

Lorsque les femmes n'exercent pas d'activité professionnelle, la garde des enfants par les grand-mères s'effectue selon des modalités différentes. En premier lieu, il ne s'agit plus d'une prise en charge quotidienne; mais il peut néanmoins y avoir une périodicité établie, et souvent fréquente, de cette garde des enfants. Ainsi, le fils de Mme Y. (6 ans) déjeune deux fois par semaine chez ses grand-parents maternels, ceux-ci habitant près de son école. Dans d'autres familles, les enfants couchent à tour de rôle, une fois par semaine par exemple, chez les parents de leur mère.

D'autre part, il est très fréquent que la mère passe le mercredi en compagnie des enfants de sa fille. Chez les femmes actives, on conduit l'enfant au domicile des grands-parents de la même façon que les jours de classe, lorsque la garde est quotidienne. De même, les enfants, à qui on laisse une certaine autonomie les jours de classe (les moments où ils sont seuls sont relativement courts), passent le mercredi (ou une partie du mercredi lorsqu'ils ont des activités extra-scolaires sportives ou culturelles) chez leur grand-mère. Chez les femmes inactives, c'est plus souvent la mère qui vient passer la journée du mercredi au domicile de sa fille. Il y a alors une prise en charge commune des enfants par leur

mère et leur grand-mère et l'on observe pour les deux femmes un cumul de tâches du travail domestique au profit de la famille de la fille : repassage, pâtisserie, ménage, couture, etc. s'effectuent en même temps qu'on s'occupe des enfants.

Hormis les périodicités instituées, très fréquentes mais non totalement généralisées, les mères ne refusent pratiquement jamais de s'occuper occasionnellement des enfants de leur fille, en particulier lorsqu'il s'agit de les "dépanner". Les gardes de "dépannage" varient de quelques heures (on dépose l'enfant chez sa mère pendant le temps d'une course par exemple), à plusieurs semaines (par exemple si la fille est malade).

Il semble donc que l'appartenance sociale de la mère ou de la fille n'ait pas d'effet sur les types de services domestiques rendus par les mères à leurs filles. L'activité professionnelle de la fille détermine, par contre, un mode de garde des enfants spécifique : la garde quotidienne qui n'est, par ailleurs, pas exclusive des autres modes de garde (dépannage ou vacances, par exemple).

Nous allons poursuivre l'analyse des relations privilégiées entre mère et fille dans la circulation du travail domestique en essayant de rendre compte des travaux effectués par les filles pour leurs mères.

Ces travaux, comme nous l'avons vu précédemment, sont fondamentalement liés à l'âge et à l'état de santé de la mère : ce sont, en effet, les travaux socialement désignés comme les plus pénibles, c'est-à-dire, en particulier les travaux supposant mouvements et déplacements. La relation entre l'âge de la mère et la réduction de la mobilité apparaît clairement lorsqu'on examine la pratique

des courses : dans notre échantillon, 10 femmes font des courses pour leur mère, et l'une, dont la mère est décédée, pour sa grand-mère. Pour 8 d'entre elles, il s'agit de pratiques régulières. Le point notable ici est que 8 de ces 10 femmes sont âgées de 40 ans et plus et leurs mères sont donc, elles, socialement classées comme de vieilles femmes. Sur les 10 femmes considérées, 2 sont plus jeunes : l'une, âgée de 36 ans, a une mère physiquement handicapée, et l'autre, qui a 32 ans, dispose de sa propre voiture (2ème voiture), tandis que ses parents ne sont pas motorisés, et fait donc les courses en grande surface pour sa mère.

On pourrait penser que par-delà la variable âge de la mère, c'est la motorisation du ménage, d'autant moins fréquente, pour les générations les plus anciennes et de classes populaires, qui est en question. Or, ce n'est pas le cas, car lorsqu'il n'y a pas d'automobile au foyer de la mère, le plus souvent sa fille l'emmène avec elle faire des courses : ce n'est que lorsque les mères sont âgées qu'elles se déchargent totalement de cette tâche sur leur fille (1).

En ce qui concerne le ménage, sur 10 femmes âgées de 40 ans et plus, et 3 femmes plus jeunes mais dont la mère est âgée ou handicapée, 4 déclarent faire pour leur mère les "gros" travaux ménagers (nettoyer les carreaux, laver les sols, etc.), voire la plus grande partie du ménage; une femme s'occupe moins de sa mère parce que l'une de ses soeurs vit avec celle-ci, une autre femme accueille sa mère chez elle pendant 6 mois de l'année (celle-ci participe aux travaux domestiques, mais une femme de ménage

(1) Nous avons vu dans le premier chapitre que les hommes à la retraite font souvent les courses du ménage, ce qui confirme la tendance à la réduction de la mobilité des femmes avec l'âge et fait en même temps apparaître que la vieillesse n'a peut-être pas le même statut pour les hommes et les femmes.

est là, qui se charge des gros travaux), 3 autres, enfin, rendent visite tous les jours à leur mère et on peut supposer qu'elles l'aident à l'occasion.

Il faut noter aussi que les mères ont quelquefois des résistances à laisser d'autres qu'elles-mêmes, serait-ce leur fille, s'occuper de leur intérieur. Ces résistances s'expriment chez les femmes qui ont le plus totalement intériorisé la division du travail entre les sexes comme légitime et qui identifient leur appartenance de sexe et l'exercice du travail domestique. Ainsi, Mme Z., 58 ans, femme de cheminot des mines à la retraite, 4 enfants, dont 3 filles âgées de 28 à 39 ans :

"- J'ai eu des ennuis, enfin, j'étais hospitalisée, j'ai été opérée, tout ça, mais j'ai toujours fait moi-même tout mon nettoyage et tout par moi-même".

...

- Et la vaisselle, vous la faites après chaque repas ?
- Ah oui. Après chaque repas, je ne peux pas m'empêcher, même si je n'en ai pas beaucoup, il faut que je la fasse, il faut, il faut".

Mme Z. dit aussi, parlant de sa machine à laver :

- Mais tant que la mienne, elle va, je ne veux pas acheter une automatique ... non là je suis propre dans ma machine, du fait qu'elle va, alors non".

On ne saurait exprimer plus clairement son identification au travail domestique. on comprend alors que pour des femmes comme Mme Z. abandonner à quelqu'un d'autre le soin de sa maison puisse être vécu comme une perte d'identité, une déchéance.

L'appartenance de classe des mères et des filles n'est pas sans influence sur les modalités de prise en

charge des mères par les filles. On constate, en effet, ne substituabilité des femmes de ménage aux filles en ce qui concerne les gros travaux ménagers.

Certains échanges de travail domestique entre mère et fille sont liés à des pratiques de consommations (elles-mêmes liées à des niveaux de revenu), différenciées à la fois selon l'appartenance sociale et la génération : quatre femmes de notre échantillon font la lessive de leur mère, celle-ci n'ayant pas de machine à laver. Dans deux des cas, les mères font tout le repassage de leurs filles, et l'une d'entre elles fait également les lavages à la main pour sa fille. Il semble que, tablant sur la réciprocité des échanges de travail domestique, une partie des femmes de classes populaires, dont les enfants ont quitté le foyer, évite l'achat de certains biens d'équipement.

Dans les travaux que font les filles pour leur mère, certains apparaissent donc liés à l'appartenance sociale, et d'autres, comme les courses, ne le sont pas.

Ces observations demanderaient naturellement à être vérifiées à l'échelle d'une enquête beaucoup plus vaste que celle que nous avons menée. Il ne s'agit donc pas d'avancer des conclusions sur les caractéristiques de la circulation du travail domestique entre mères et filles. On peut néanmoins faire des remarques. Il semble que la réciprocité des échanges mère-fille ne soit pas symétrique : tandis que les tâches accomplies par les filles pour leurs mères présentent un caractère ponctuel et sont intégrées dans l'emploi du temps déterminé par les contraintes du service à leur propre famille, pour les mères, au contraire, tout se passe comme si par-delà le départ de leur fille, leur insertion dans une autre unité familiale nucléaire, subsistait la relation mère-fille mise en place dans la famille d'origine. Les mères restent disponibles pour leurs filles. Le temps que les mères consacrent à leurs filles mariées présente une continuité avec le temps

du travail domestique pour leur propre foyer. Cet état de choses est particulièrement clair dans des cas comme celui de Mme A.A., de Mme A.B., de Mme A.C. : ces trois femmes actives confient chacune à leur mère la garde quotidienne de leur enfant, mais de plus, elles déjeunent chaque jour chez leurs parents en même temps que leur enfant, et sans leur mari, redevenant ainsi ce qu'aucune peut-être ne cesse d'être : l'enfant du foyer de leurs parents, objet à part entière du travail domestique de leur mère.

Cette disponibilité des mères pour leurs filles, pour être moins évidente dans la plupart des autres cas, se traduit néanmoins dans un certain nombre de pratiques. Par exemple, lorsque les filles rendent visite à leur mère (en dehors des "repas de famille", dont le statut ne peut être analysé ici), elles restent peu de temps, elles vont "voir si tout va bien", éventuellement faire un travail précis. Les mères, au contraire, passent souvent comme nous l'avons vu, une journée entière chez leur fille toutes les semaines, ou bien encore, lorsque les lieux de résidence de l'une et l'autre sont éloignés, les parents, ou la mère seule, font des séjours chez leur fille pouvant aller d'un week-end à plusieurs mois pendant lesquels elles participent largement au travail domestique. Certaines femmes justifient même ces séjours dans la famille de leur fille en exprimant qu'elles y vont pour aider celle-ci : Mme A.B. aimerait que sa fille, qui habite la région parisienne, vienne la voir plus souvent :

"- ... Et puis, moi quand j'ai le cafard, bon je prends la voiture et puis on y va; j'y suis allée juste après les vacances de Noël, j'y suis allée presque une semaine moi toute seule parce qu'elle avait fait une crise de sinusite alors je suis allée l'aider, je suis restée et puis je suis revenue en voiture toute seule ...".

Les séjours des filles chez leurs parents, moins fréquents, et surtout moins longs que ceux des mères chez leurs filles, sont le plus souvent des séjours de week-end où l'ensemble de la famille se déplace : si la fille partage alors le travail domestique avec sa mère, c'est qu'il s'agit en même temps de travail domestique au service de sa propre famille.

La réciprocité des échanges mère-fille porte, dans sa dissymétrie, la marque du statut dominant des femmes : celui de mère-épouse. Par-delà l'existence du foyer comme unité sociale, se poursuit la relation de disponibilité de la mère pour son enfant, tandis que les filles sont prioritairement tournées vers leur mari et leurs propres enfants.

Les échanges de travail domestique entre les femmes et leurs belles-mères

Agnès Pitrou montre que les relations avec la famille du mari sont moins fréquentes que les relations avec la famille de la femme quelle que soit l'appartenance sociale (1). S'il en est ainsi, c'est qu'il existe une hiérarchie entre les relations mère-fille et les relations de la femme avec les autres femmes de la famille étendue, et en particulier les relations fille - belle-mère. Cette hiérarchie est exprimée par Mme S. :

"- Moi, je voudrais bien laver le linge de ma belle-mère, mais je ne voudrais pas vexer une telle parce

(1) "Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui" Ed. Privat, coll. Epoque, 1978

*qu'elle le fait, alors bon ben je les laisse ...
Ma belle-mère, je leur ai déjà proposé de les em-
mener ... d'aller par exemple à Carrefour, je veux
bien y aller mais ils ont quelqu'un qui y va a-
lors ...".*

Les échanges de travaux domestiques entre les femmes et leurs belle-mères sont beaucoup plus réduits qu'entre mère et fille. Par exemple, nous n'avons pas rencontré un seul cas de garde quotidienne d'enfant par sa grand-mère paternelle : lorsqu'il ne peut y avoir de prise en charge de l'enfant par la mère, les femmes font appel à des nourrices et non à leurs belle-mères, ne serait-ce que parce que celles-ci peuvent déjà être chargées de garde d'enfant pour leur fille. On ne demande pas non plus aux belles-mères de faire du repassage ou du raccommodage, tâches que font très fréquemment les mères pour leurs filles. Ce n'est que lorsque les relations privilégiées avec la mère n'existent pas soit parce que la mère est décédée, soit parce qu'elle réside à une grande distance, ou lorsque ces relations sont gravement détériorées, que les relations avec la belle-mère deviennent plus étroites et qu'il s'établit une sorte de substitut partiel aux relations mère-fille.

Ainsi, deux belle-mères seulement font de la couture ou du raccommodage pour leur belle-fille. Ce sont la belle-mère de Mme P.D., dont la mère est décédée, et celle de Mme R., dont la mère vit en région parisienne et avec qui elle est, par ailleurs, en très mauvais termes. La belle-mère de Mme H., elle, garde la fille de celle-ci le mercredi, lorsqu'elle est malade et pendant les vacances scolaires; les parents de Mme H. vivent dans le sud de la France. C'est là le seul cas de prise en charge importante d'un enfant par sa grand-mère paternelle. En effet, si la garde des enfants constitue la tâche que les belle-mères assurent le plus fréquemment, il s'agit toujours soit de garde occasionnelle (6 belle-mères sur 26), soit de séjours

de vacances (2 cas, les beaux-parents de la femme habitant la campagne).

En ce qui concerne les travaux domestiques que les femmes font pour leur belle-mère, ils présentent certaines similitudes avec les travaux qu'elles exécutent pour leur mère, c'est-à-dire une prise en charge d'autant plus importante que les belles-mères sont âgées, en particulier pour les tâches supposant une mobilité. Cependant, c'est seulement lorsque la belle-mère n'a pas de fille susceptible de faire ces travaux que la charge en revient à sa belle-fille. Ainsi, Mme A.E., 48 ans, dont la belle-mère, en mauvaise santé, vit seule, se rend chez elle en alternance avec son mari, un jour sur deux pour faire son feu et elle fait également ses courses quotidiennes. Dans notre échantillon, nous n'avons aucun cas de femme exécutant pour sa belle-mère l'ensemble des travaux ménagers, ou même seulement les "gros travaux". Par ailleurs, trois femmes font des courses pour leur belle-mère, quatre femmes emmènent leurs belles-mères, qui ne disposent pas d'une automobile, ou n'ont pas le permis de conduire, faire des courses avec elles (dans un cinquième cas de courses en commun, c'est, au contraire, la belle-mère qui transporte sa belle-fille en voiture).

Les échanges de travail domestique entre les femmes et leurs belles-mères sont donc moins fréquents et moins intenses que les échanges entre filles et mères. Une sorte de code social implicite paraît régler ces échanges : on se demande (et on s'offre) mutuellement des "services" dans la limite où ces services n'impliquent pas ce que l'on conçoit comme un "travail", c'est-à-dire n'implique pas une mise au travail de l'autre à son profit. Il est d'ailleurs intéressant de noter que dans les échanges mère-fille, les filles expriment quelquefois un scrupule du même ordre en justifiant le travail que leurs mères effectuent pour elles

par le terme "elle aime ça, alors on lui laisse" (le raccommodage, le repassage, ...).

En fait, la forme la plus générale, et celle-ci très fréquente, d'échanges de travail domestique entre les belles-filles et les belles-mères, c'est le repas de famille. Il est souvent hebdomadaire et répond aux impératifs de la réciprocité, soit par une alternance mise en place très rapidement, soit par une alternance différée dans le temps : les couples avec de jeunes enfants se rendent plus fréquemment chez les beaux-parents de la femme, le samedi ou le dimanche, tandis que les beaux-parents vieillissant sont plus souvent invités chez leur fils et leur belle-fille, et s'ils n'ont pas de voiture il va de soi qu'on va les chercher et qu'on les ramène. Le schéma est ici très semblable à celui de l'échange des repas de famille avec les parents de la femme.

Bien évidemment, analyser le repas de famille comme travail domestique, soit comme tâche de la maîtresse de maison, soit encore comme travail partiellement partagé avec la ou les femmes invitées, n'en épuise pas le sens, mais cette analyse permet de percevoir un point d'importance. Le repas de famille apparaît, en effet, comme la forme minimale d'existence des rapports familiaux. Lorsque les parents et les enfants vivent à grande distance les uns des autres, ces repas n'auront lieu qu'à l'occasion d'un événement familial, comme un mariage ou une naissance, mais ils auront lieu. Et nous avons vu aussi, dans la première partie, l'importance du repas dans la famille nucléaire. Cela ne montre-t-il pas que l'existence sociale de la famille, y compris au sens de famille étendue repose sur le travail domestique ? On pourra préciser cette analyse en comparant les rapports familiaux et les relations avec les amis qui, pour une bonne partie de notre échantillon, ne passent pas par des repas pris en commun.

Les échanges de travail domestique entre soeurs et belles-soeurs

D'une manière générale, les relations avec la fratrie apparaissent d'une plus grande élasticité que les relations avec les parents. Les écarts entre les trajectoires sociales des membres d'une même fratrie, la dispersion géographique sont des facteurs de dissolution des relations, bien que dans de nombreux cas ils puissent ne pas jouer. En fait, dans notre échantillon, il y a fort peu de cas de rupture complète des relations, soit avec la fratrie de la femme, soit avec celle de l'homme. Mais, par contre, dans les familles nombreuses, il s'opère quelquefois une sélection : les relations sont étroites avec une partie de la fratrie, et distendues avec le reste de celle-ci, que ce soit la fratrie de la femme ou celle de l'homme. Outre les facteurs cités pouvant expliquer cet éloignement entre frères et soeurs, on relève d'autres éléments : l'âge par exemple et, liés à l'âge des frères et soeurs, les relations qu'entretiennent leurs enfants.

Mme C. , dont le mari est d'une famille de 12 enfants :

"- Comme on est quand même pas mal dans la famille, on peut pas tous se fréquenter, tous s'inviter, c'est pas possible, alors ça marche par groupe. Il y a les jeunes, ils se rencontrent plus, parce que ça marche par génération, si vous voulez; il y a quatre plus vieux qui se rencontrent plus souvent. Nous, on fait partie des gens du milieu, on se côtoie plus, beaucoup plus. Avec les autres, on se voit pratiquement une fois par an, c'est tout, deux fois. On est à quatre couples d'âge, qu'on se côtoie plus souvent. On a des enfants du même âge, et on s'invite, d'ailleurs on fait une réunion même sans les enfants. On se fait un genre de petite

réunion, une petite boum, ensemble. Et puis on invite des amis, si vous voulez, à tour de rôle. Et on le fait chacun son tour, on est à quatre couples, comme ça, de la famille. Puis après il y a les jeunes qui font ça aussi, mais à quatre couples aussi, voyez, ça marche par génération. Il y a qu'au moment du nouvel an, vraiment des grosses fêtes qu'on se voit vraiment. C'est pas possible sinon (rire)".

Mme W. parlant des relations avec la famille d'un des frères de son mari :

"- C'est-à-dire qu'ils ne vivent pas tout à fait de la même façon que nous, ils vivent en communauté, alors avant on faisait pas mal de choses ensemble, on allait même en vacances ensemble, tandis que maintenant, quand on les invite, il faut accepter la communauté. Ça va une fois ou deux, mais on en a vite ras-le-bol. Mais enfin, on essaie de se voir plus souvent parce qu'on s'est quand même fréquentés régulièrement, et puis il y a Pierre-Alain qui est très attaché à sa cousine qui a le même âge. Souvent, on se voit avec les enfants qui s'ennuient l'un de l'autre".

Les relations entre frères et soeurs et leurs conjoints apparaissent donc liées aux relations entre leurs enfants. C'est pourquoi les échanges de travail domestique entre soeurs et belles-soeurs ont le plus souvent les enfants pour objet : sur 27 femmes ayant des soeurs ou des belles-soeurs d'une part, et des enfants au foyer d'autre part, 15 mentionnent les gardes d'enfants, le plus souvent réciproques, dans les échanges qu'elles ont avec leurs soeurs et belles-soeurs. Dans ce que nous appelons les gardes d'enfants, sont incluses les prises en charge pour des périodes de vacances (5 femmes en font état). Il est

par ailleurs intéressant de noter que parmi les 12 femmes qui ne confient pas leurs enfants à des soeurs ou des belles-soeurs, 5 d'entre elles ont de jeunes enfants qu'elles voient très peu, car travaillant à temps plein, elles les confient soit à leur mère, soit à une nourrice tous les jours ouvrables. Chacune d'elle exprime, d'une façon ou d'une autre, qu'elle ne passe pas assez de temps avec ses enfants. Dans ces conditions, les visites entre frères et soeurs s'effectuent en famille, parents et enfants rencontrant ensemble. Outre les échanges de gardes d'enfants, les soeurs et belles-soeurs font quelquefois du tricot ou de la couture pour leurs neveux et nièces. Il s'établit également des circuits d'échanges de vêtements d'enfants.

Si les relations entre les familles et la fratrie sont souvent centrées sur les enfants, elles le sont aussi dans de nombreux cas sur les parents. Sept femmes déclarent ne rencontrer régulièrement les membres de leur fratrie ou de celle de leur mari que chez leurs parents ou beaux-parents. D'ailleurs, là où il y a échanges directes de visites, de repas, entre membres des fratries des conjoints, il y a probablement aussi des rencontres chez les parents.

Il existe une entraide, un partage du travail entre soeurs, voire entre belles-soeurs, dans la prise en charge des parents âgés. Ainsi, Mme A.E. et ses trois soeurs se partagent les soins à leur mère et l'entretien de son intérieur. Mme A.F. partage avec sa belle-soeur l'attention à ses beaux-parents :

"- Là, mes beaux-parents vont rentrer de vacances, ma belle-soeur va aller voir si c'est propre chez eux, et moi je vais ravitailler ..."

Les échanges entre soeurs et belles-soeurs lorsqu'ils n'ont pas directement les enfants ou les parents pour objet, présentent la caractéristique de services ponctuels portant moins sur le travail domestique que sur ses conditions d'exercice. Parmi ces échanges, on relève des services liés au travail professionnel de l'une et de l'autre : par exemple, la belle-soeur de Mme V. est coiffeuse, elle coiffe donc Mme V. lorsqu'elle vient en visite. Mme X. , vendeuse dans un magasin de gros, y achète pour ses soeurs de la vaisselle, et d'autres objets à prix réduits. De même, la belle-soeur de Mme A.G. achète pour elle de la viande en gros. Mme A.H., commerçante retraitée, aide sa cousine, avec qui elle a été élevée et qui est elle-même commerçante, dans son travail, celle-ci devant prendre soin de son mari malade.

L'un des traits caractéristiques des échanges mettant en jeu les fratries des conjoints est l'importance du circuit d'échanges entre les hommes : dans la très grande majorité des familles considérées, les travaux de bricolage se font avec l'aide des frères et beaux-frères. De même, entre frères et beaux-frères, circulent les automobiles, si l'on peut dire : nous avons en effet rencontré plusieurs cas de prêts de voiture. Parmi les services échangés, il faut encore noter l'importance des transports des uns par les autres en cas de nécessité, transports assurés la plupart du temps par les hommes, comme d'ailleurs les transports de parents ou beaux-parents. Nous n'analyseront pas ici les spécificités de la circulation de travaux et services entre les hommes; cette circulation fera partie de l'objet de la suite de notre recherche.

Travail domestique, relations avec les amis, relations de voisinage

Les relations au sein des fratries s'apparentent partiellement aux relations avec les amis, en ce sens qu'elles donnent souvent lieu à des activités de loisirs communes : on passe des week-ends ensemble, à la pêche par exemple, on fait du sport ensemble, on part en vacances ensemble. Mais, dans les relations entre amis, il n'y a plus que très peu d'échanges de travail domestique. Il faut noter en premier lieu que dans notre échantillon, la priorité est donnée le plus souvent aux relations au sein de la famille. Lorsque, de plus, il existe une fratrie - nombreuse, cela sert d'argument pour justifier l'absence d'amis. Mme D. :

"- Et vous voyez des amis ?

- *Oui, on a des amis là, mais on ne se fréquente pas tellement. On se voit, on se dit bonjour ... c'est rare que j'aille chez des gens ... Oui, j'ai déjà des frères et soeurs, je crois que c'est suffisant"*.

Un peu plus d'un tiers des femmes de notre échantillon déclarent avoir des relations étroites avec des amis. Il s'agit de relations entre les couples mais aussi dans quelques cas de relations entre femmes. Ces relations donnent lieu à des activités communes : invitations, sorties, quelquefois échanges de recettes, de bonnes adresses, de vêtements entre les femmes, travaux de bricolage entre les hommes. On trouve rarement des échanges de gardes d'enfants, même lorsque ceux-ci sont du même âge. Il semble qu'on ait des amis pour "passer de bons moments avec eux", mais on évite autant que possible de leur demander des services, même si l'on se déclare certaine qu'ils ne refuseraient pas. Mme Z. (58 ans) :

"- Et vous vous rendez des services aussi, ça arrive ?

- Ben, vous savez, nous, jusqu'à maintenant, on n'a pas eu besoin de beaucoup de services les uns des autres. Non, jusqu'à maintenant je n'ai pas besoin de leur demander de services du fait que j'ai mes filles ... Mais ça peut arriver qu'on ait besoin d'eux quand même, hein ... enfin jusqu'à maintenant non".

Les relations avec le voisinage sont, par contre, beaucoup plus utilitaires. Sauf exception, on ne partage jamais un repas avec des voisins. Quelquefois, on s'offre l'apéritif, ou le café, le plus souvent on n'entre pratiquement pas les uns chez les autres. Néanmoins, il semble y avoir plus d'échanges de services, et, en particulier, de services domestiques, entre voisins qu'entre amis. Lorsque les femmes sont actives et ont des enfants scolarisés, il arrive fréquemment qu'une voisine se charge de les accompagner à l'école, ou de les ramener avec les siens, voire de les garder en attendant que la mère rentre du travail. Plusieurs femmes déclarent faire les courses pour une voisine âgée ou malade. Inversement, plusieurs femmes actives demandent à leurs voisines de prendre pour elles des provisions chez les commerçants ambulants.

Les relations d'entraide avec les voisins varient d'une attention quotidienne à des dépannages (en particulier concernant les déplacements en voiture) relativement rares, liées à des événements présentant un caractère d'urgence.

Par exemple, Mme D. :

"- Est-ce que vous avez l'occasion de rendre service ... ?

- Oui, j'ai déjà ... une fois, il fallait aller chercher le garçon de la voisine au C.E.T., qui avait eu son bras cassé, bon, ben j'ai été le chercher".

Mme Z :

"- Est-ce que vous avez des relations avec vos voisins ?

- Oui, j'ai une bonne voisine ... J'ai une voisine qui ne peut pas beaucoup se déplacer alors je lui fais ses courses. Le samedi, si je vais au marché, je vais toujours lui demander si elle veut quelque chose, alors je lui rapporte ses courses ... Et si elle a besoin de moi dans la nuit, aussi bien, même par nuit. Par nuit, si elle n'est pas bien, elle vient sonner et j'y vais tout de suite, hein. Ah oui, on se rend ... je lui rends beaucoup de services, oui".

Les relations entre voisins sont fondées sur l'entraide, les relations entre amis paraissent au contraire l'exclure. Les relations avec les voisins apparaissent comme dictées par la nécessité (voire l'urgence). La règle générale est que l'on fait appel aux voisins quand "on ne peut pas faire autrement". Etant à proximité, en quelque sorte témoins de la vie quotidienne, les voisins et particulièrement les voisines, sont à même d'évaluer les contraintes, soudaines ou durables, et l'impossibilité de les intégrer dans l'organisation quotidienne (ces évaluations sont d'ailleurs une cause fréquente de conflits entre voisins). Tout se passe au contraire comme si les relations entre amis (vues tout au moins à travers les discours et les pratiques des femmes) devaient exclure le registre de la nécessité et du quotidien (1). Peut-être est-ce là un élément qui permet de rendre compte de la décroissance de la fréquentation d'amis par rapport à la fréquentation de

(1) le fait qu'il y ait plus souvent des échanges de bricolage entre les hommes et leurs amis que de travail domestique entre les femmes et leurs amies peut, dans cette perspective, être considéré comme l'indice de la nécessité de traiter du bricolage en d'autres termes qu'en termes de travail.

la famille lorsqu'on passe des classes dominantes aux classes populaires. Si, comme le développe Bourdieu, les conditions matérielles d'existence des classes populaires sont définies par la nécessité, tandis que celles des classes dominantes sont définies par la "distance à la nécessité, par les libertés, ou comme on dit parfois par les facilités qu'assure la possession d'un capital" (1), et si, d'autre part, les relations entre amis sont des relations "de luxe", qui ne peuvent être fondées sur un échange de travail mais, au contraire, appartiennent à une sphère hors du travail, alors on comprend qu'elles n'apparaissent pas comme prioritaires dans les classes populaires, et dans les discours des femmes de ces classes, tandis qu'au contraire les femmes des classes supérieures leur accordent une grande importance tant en termes de fréquentation qu'en termes de valeur.

L'étude de la circulation du travail domestique montre l'existence d'une relativité interchangeable des femmes au service de chaque famille nucléaire. Tout se passe comme si une femme dans l'impossibilité d'assurer une partie du travail domestique devait être remplacée

(1) P. Bourdieu : *"La distinction - Critique sociale du jugement"*
Ed. de Minuit, 1979, p. 198.

par une autre femme, l'affectation des femmes au travail domestique apparaissant alors comme la mise au travail de l'ensemble des femmes. L'étude détaillée des modalités de la circulation du travail domestique, de ses variations selon l'âge, l'activité, la place dans la famille étendue, et en particulier l'étude de la réciprocité des échanges montre que l'affectation au travail domestique, d'une part ne doit pas être analysée comme une affectation individuelle de chaque femme au travail pour son foyer et, d'autre part, qu'il ne s'agit pas d'une affectation limitée à une période donnée du cycle de vie. La prise en compte du circuit d'échange du travail domestique où toutes les femmes sont tour à tour débitrices et créditrices nous permet d'affirmer que c'est l'ensemble des femmes qui est affecté d'une façon permanente au travail domestique.

C H A P I T R E V

LES FEMMES DANS LA FAMILLE RURALE

TRAVAIL ET MOBILITE

La famille rurale et le travail des femmes

Notre enquête en milieu rural a porté sur deux communes de la Drôme, région de petite exploitation familiale, peu atteinte par les techniques industrielles et l'organisation du travail capitaliste.

L'exploitation agricole familiale, fortement développée en France à partir des années 20 (1), présente la caractéristique d'avoir perpétué -avec des transformations certes, sur lesquelles nous reviendrons partiellement- la forme de famille dominante sous l'Ancien Régime. Il s'agit d'une famille où les activités de production des biens et celles de reproduction des individus ne sont pas dissociées, contrairement à la famille caractéristique du salariat. L'unité familiale est définie par la nature et l'importance du patrimoine : c'est l'ensemble des personnes qui travaillent à entretenir ou à accroître un même patrimoine et en vivent.

Dans la famille d'Ancien Régime, la taille et la composition de la famille étaient liées au patrimoine : chez les paysans pauvres, la famille était de forme nucléaire, composée d'un couple et de ceux des enfants qui n'étaient pas placés comme domestiques. Les grosses exploitations agricoles qui se développent à partir du XVIème siècle impliquent au contraire une maisonnée nombreuse comportant parents, enfants, domestiques.

(1) Cf. M. Gervais, M. Jollivet et Y. Tavernier : "La fin de la France paysanne - De 1914 à nos jours", Vol. IV. de l'Histoire de la France rurale - Ed. du Seuil, 1977.

Vers 1950, 60 % des ouvriers agricoles sont encore nourris, logés (et blanchis, et raccommodés, lorsque ce sont des hommes). "Le groupe domestique, réunissant patrons et ouvriers, est donc bien une réalité incontestable jusqu'à une période très récente" (1). Néanmoins, si l'exploitation familiale subsiste, elle recourt de moins en moins à une main d'œuvre permanente, intégrée à la famille. En 1970, 9 exploitations sur 10 n'emploient aucun salarié permanent; un quart des exploitations emploient des salariés temporaires dont une proportion, variable selon les régions, est constituée d'immigrés (2). L'unité familiale tend donc à se réduire à la famille consanguine.

Mais famille consanguine ne signifie pas famille nucléaire. L'exploitation familiale, dont la taille ne permet pas la division entre plusieurs héritiers, est transmise le plus souvent du père à l'un des fils. Cette forme d'héritage, dominante en France, est celle qui est en usage dans la région sur laquelle a porté notre enquête. A cette forme d'héritage est liée la composition de la famille travaillant sur l'exploitation : elle met en jeu principalement le couple des parents et celui du fils héritier, auquel peuvent s'ajouter éventuellement un autre fils ou une fille célibataires (cependant, la cohabitation d'enfants célibataires avec les parents et celui des fils qui reprend l'exploitation ne signifie pas nécessairement leur appartenance entière à la communauté de travail familiale, le plus souvent en effet, ces autres enfants exercent un travail salarié à l'extérieur de l'exploitation familiale et participent à celle-ci comme aides à temps partiel).

(1) Cf. "La fin de la France paysanne", op. cité p. 179.

(2) Ibidem, p. 235.

L'ensemble des membres de la famille travaille à l'exploitation. Celle-ci avant d'être source de bénéfices est d'abord la source des produits nécessaires à la vie quotidienne. Ce n'est pas la logique capitaliste qui est ici à l'oeuvre (1) mais une logique que l'on pourrait appeler "patrimoniale" où l'entretien et la reproduction du patrimoine n'est pas dissociable de la reproduction des individus qui en vivent, où les rapports sociaux "de production" sont en même temps les rapports sociaux "de reproduction".

Si tous les membres de la famille vivant d'une même exploitation y travaillent, il n'en existe pas moins une division du travail entre les sexes fortement marquée, comme nous l'avons déjà souligné dans le troisième chapitre. Mais cette division du travail ne recouvre pas une séparation entre un travail domestique ayant pour objet la reproduction des individus et un travail lié à la production des marchandises. Ce sont, certes, les femmes, et les femmes seulement, qui assurent le travail "de la maison", mais elles ont aussi l'entière charge du jardin, de la basse-cour, sans parler de leur participation au travail des champs.

L'entreprise de "domestication" des classes populaires (2) par la bourgeoisie a eu pour objet les femmes paysannes comme les ouvrières. Les écoles ménagères rurales dans leurs tentatives de diffuser le modèle de la ménagère urbaine paraissent s'être heurtées à quelques difficultés pour définir le domaine propre à ces "ménagères"

(1) M. Gervais, M. Jollivet et Y. Tavernier montrent que la production de type capitaliste, loin de devenir dominante, tend, au contraire, depuis un siècle, à diminuer d'importance, et les propriétaires non exploitants cessent d'être "des agents actifs de l'organisation de la production", car dans une logique capitaliste les revenus de la terre sont insuffisants.

(2) Cf. L. Boltanski : "Prime éducation et morale de classe" Ed. Mouton, 1969

d'un type spécial.

"Concernant l'enseignement ménager, les principes de l'action sont tracés également dès avant la guerre (1). L'axiome principal est que ce sont "les femmes (qui) font et défont les maisons" ... Le vieil adage bourgeois et la conception de la famille qui en découle sont donc proposés comme vérités premières aux familles agricoles et se font, en effet, populaires. "La femme est la vie de la maison". C'est d'elle que dépend la santé morale et physique de la famille et, partant de la société. Le cadre est d'emblée tracé et délimité : il importe que "la femme consciente de ses devoirs comprenne toute la grandeur et la dignité de sa mission et qu'elle l'aime assez pour rester dans son domaine propre, c'est-à-dire : la maison" ... "Il est vrai que dans son "domaine propre", la femme a déjà à faire si l'on en juge par le programme quotidien qui lui est tracé : préparation des repas, visite du poulailler, soins aux lapins, aux cochons, aux veaux, ménage des chambres, comptabilité, etc. ... Elle fait aussi "porter le beurre au marché ainsi que le surplus des oeufs" (2).

Encore s'agit-il là du modèle de la "maîtresse" ou de la "patronne" aidée par une servante et supervisant le travail d'ouvriers agricoles, sans participer directement au travail des champs. En fait, dans la grande majorité des cas, le "domaine propre" des femmes inclut "traite et laiterie" ..., "la garde du bétail, les séances fréquentes dans les cultures avec les hommes" (3).

(1) Il s'agit là de la guerre de 1914-1918.

(2) "La fin de la France paysanne", op. cité, p. 174 et 175. L'ouvrage cité par les auteurs est "La femme à la ferme et aux champs" de Mme Borel de la Prévostière, in "L'agriculture au XXème siècle, Paris, L. Laveur, 1907.

(3) E. Guillaumin : "Panorama de l'évolution paysanne" - 1875-1935" Paris, L'émancipation paysanne, 1936. Cité dans "La fin de la France paysanne", p. 180.

Il semble donc que l'on ne puisse pas, pour les femmes paysannes, parler de travail domestique au sens où nous utilisons ce terme, c'est-à-dire en ce qu'il désigne précisément le travail de reproduction séparé de la production et assigné aux femmes dans la famille du salariat.

Néanmoins, le salariat n'est pas loin pour les familles paysannes, que ce soit comme perspective inévitable pour les enfants, ou comme mise au travail réalisée d'un certain nombre de membres de la famille. Le "travail à la maison" des femmes paysannes comporte donc des éléments de transformation en travail domestique, sur lesquels nous reviendrons.

Travail "à la maison, travail "à la campagne" et travail domestique

Les femmes de la Drôme distinguent, quand on les interroge sur leur travail, deux domaines qu'elles opposent et mêlent tour à tour : le "dedans" et le "dehors", "la maison" et "la campagne", la campagne signifiant ici le "dehors" (quand on n'est pas dans la maison, on est à la campagne) :

"- (une femme) au foyer, ça veut dire qui reste dedans".

"- Je travaille parce que je suis dehors. Je fais le dedans et puis dehors".

"- ... on fait le nécessaire ... et puis ma foi on ne peut pas tout faire, on peut pas être dehors et dedans, on peut pas être à la campagne et dans la maison".

Cette distinction traduit une réalité : la variation du poids relatif de ces deux domaines dans l'activité des femmes, variation saisonnière en particulier. L'année est, en effet, divisée en deux rythmes différents : celui de l'hiver et celui de l'été. En hiver, il y a un très fort ralentissement du travail agricole (le principal travail étant alors l'entretien du troupeau en bergerie) et les femmes sont davantage "à la maison". La couture, le tricot, le raccommodage, l'aménagement intérieur de la maison, les rangements sont des travaux reportés sur l'hiver.

"- Pendant les périodes creuses, ma foi, on fait pas grand chose, on fait le travail des femmes à la maison".

"- (l'organisation d'une journée) Ca dépend la saison ...".

"- (le raccommodage) On fait ça le soir à la veillée, ou l'après-midi quand il pleut. Mais l'été on n'a pas le temps, on accumule, on raccommode l'hiver".

Pendant la période d'hiver, les hommes effectuent divers travaux (entretien des bâtiments, bois de chauffage, entretien du troupeau, etc.) mais c'est également la période où ils ont du temps "pour eux", le temps de chasser ou de jouer aux cartes par exemple. Les femmes effectuent sans doute des journées de travail moins importantes qu'en été mais aucune ne déclare avoir du temps "libre"; elles déclarent par contre avoir le temps de "s'occuper de la maison" (du linge, de la cuisine, etc.).

Pendant la période d'été, le travail agricole structure le temps du travail à la maison et jamais le contraire. C'est d'autant plus net pour les femmes qui constituent une main d'oeuvre à part entière, indispensable.

"- (à propos du travail à la maison) C'est que, à la campagne, ça varie avec le temps ... c'est beaucoup variant".

- "- (à propos du lavage) Il n'y a pas de jour parce que ça dépend le travail qu'il y a à l'extérieur. Un jour par semaine, mais c'est le travail à l'extérieur qui guide ...".
- "- (à propos de la cuisine) Ca dépend si je vais travailler dehors ou si je reste à la maison" (...) "Si je suis là, je fais plutôt des plats cuisinés, si je suis pas là, on (1) fera plutôt des pâtes, on fera des conserves, ou au congélateur ...".
- "- (d'une façon générale) Des fois, on se dit : il faut vite aller faire ça parce que après, si il pleut ... Tu laveras demain, tu repasseras demain. Quand il y a du tilleul, on ramasse du tilleul, là, il y a des jours précis. Ca dépend de la saison. En été, des fois, on a à peine le temps de balayer. Eh oui !".

Le travail agricole -structuré par les conditions climatiques, le rythme des récoltes, etc.- a une priorité. Une femme élevant des enfants, même très jeunes, les emmène aux champs (s'il n'y a pas à la maison une grand-mère qui puisse les garder, et à condition que celle-ci ne soit pas elle-même une main d'oeuvre nécessaire à l'extérieur). Les diverses tâches domestiques s'accroissent si elles ne peuvent être supprimées.

Cependant, le minimum incompressible est effectué par les femmes -et par elles exclusivement-. La préparation des repas (et la vaisselle), le soin des enfants, ne peuvent en aucun cas être différés. Mais certaines caractéristiques locales peuvent faire apparaître ces tâches comme moins contraignantes qu'en situation urbaine.

(1) "on", c'est encore "je"; mais, le passage du "je" au "on" s'effectue de la cuisine "cuisinée" à la cuisine rapide.

Ainsi, les enfants sont externes jusqu'à 11 ou 12 ans (à l'école primaire) mais le ramassage scolaire systématique évite les déplacements. Les études secondaires ne peuvent se dérouler qu'en internat étant donné l'absence d'établissement scolaire dans la zone observée. Les adolescents ne sont donc présents au foyer que du samedi après-midi au lundi matin. Il reste cependant la contrainte de la préparation des enfants pour le départ à l'école, l'horaire fixe du repas de midi, la nécessité d'une présence pour accueillir les jeunes enfants au retour de l'école. Là, c'est la présence au foyer de grand-parents qui résoud souvent le problème lorsque la mère est occupée à des travaux agricoles.

De même, une des spécificités du milieu rural tient à la présence systématique de tous les membres de la communauté familiale (excepté les enfants scolarisés en internat) à tous les repas. Les femmes préparent tous les jours deux repas, font deux vaisselles, etc. Mais la répartition de l'espace (dans tous les foyers observés, une salle commune qui fait office de cuisine, salle à manger, salle de séjour, réunit l'ensemble des personnes présentes à la maison; c'est la pièce où tout le monde vit et fait ce qu'il a à faire) et la présence d'autres membres de la famille que parents et enfants crée des possibilités de glissement des tâches d'une personne à une autre de façon plus ou moins automatique, sans que l'on demande ou rende un service précis. C'est ainsi que la préparation des repas, ou une partie de cette préparation, peut être prise en charge par la belle-mère lorsque la femme est prise par le travail agricole.

Les huit femmes que nous avons interrogées ne participent pas au même degré au travail agricole. Cette participation varie en fonction du niveau économique de la famille d'une part, et du nombre d'hommes au foyer, ou plutôt de la quantité de main d'oeuvre disponible, salariée ou non, d'autre part. Dans notre échantillon, trois femmes travaillent à part entière, autant que les hommes en période d'été. Dans deux cas, il y a un fils qui travaille également à plein temps à l'exploitation mais celles-ci sont importantes, de même que la troisième exploitation, et basées sur l'élevage (très mobilisant en "temps") pour des niveaux économiques peu élevés. Les femmes sont une main d'oeuvre indispensable qui ne saurait être remplacée que par un (ou plusieurs) ouvrier(s) agricole(s) bien spécialisé(s) dans de nombreux domaines (et acharnés au travail ...). Cinq autres travaillent à temps partiel (à temps plus que plein au moment de certaines récoltes ...). Dans trois cas, le niveau économique de la famille permet l'embauche systématique en été d'ouvriers agricoles; dans les deux autres cas, l'exploitation est très restreinte et dans l'une d'elles un salaire est apporté de l'extérieur par un fils salarié (facteur).

Lorsque les femmes sont une main d'oeuvre de complément, venant aider au moment des récoltes et des moissons en particulier, elles se consacrent davantage au travail à la maison. Celui-ci est alors souvent accru par la présence d'ouvriers agricoles qu'il faut nourrir, parfois loger :

*"- Au moment des récoltes, il y a les ouvriers ...
Il faut les faire manger, il y en a qui couchent
ici; j'ai l'idée que je tiens un hôtel à ces mo-
ments-là ...".*

Mais plus encore que la quantité de travail à la maison, c'est le rapport des femmes à ce travail et la nature même de celui-ci qui changent, dès que le temps que l'on peut y consacrer est plus important. Tout se passe comme si une moindre participation au travail agricole avait pour corollaire immédiat un glissement du travail des femmes vers la forme travail domestique.

La comparaison des pratiques d'une femme de 46 ans et de celles de sa fille (25 ans) éclaire bien ce processus. La première participe à plein temps aux tâches agricoles. Son foyer comprend 4 adultes présents en permanence et un petit-fils (2 ans) souvent présent pour quelques jours. Enfin, trois de ses enfants (mariés, ayant des enfants) séjournent souvent chez leurs parents durant les fins de semaines et les périodes de fête; d'une façon générale, beaucoup de gens sont reçus dans la maison (les repas de 15, 20 personnes ou plus sont assez courants chez elle ...). A propos du lavage et du repassage, elle répond à la question :

"- Cela prend-il beaucoup de temps ?"

"- Non, parce qu'on n'est pas nombreux, on est quatre, ça fait pas beaucoup, (ça prend par semaine) deux heures pour laver ... une heure pour repasser".

Elle parle de ces tâches comme légères; elle déclare au demeurant qu'elle ne repasse ni les draps ni les tee-shirts, ni le linge de corps, ...

Sa fille ne participe pas aux travaux agricoles. Dans son foyer, elle vit avec son mari et son enfant de 4 ans. Elle passe beaucoup de temps à laver et à repasser. Elle dit :

"- (je repasse) tout, tout, tout. J'aime les belles piles dans les armoires, les choses bien nettes. Ah oui ! je repasse tout ! même les vêtements de corps. Pourtant, je n'aime pas ça le repassage !".

On trouve une identité de pratiques et de rapports aux pratiques, entre cette femme et plusieurs de celles que nous avons rencontrées à Lens.

Mme U. , 35 ans, 2 enfants (13 et 14 ans),
mari agent de maîtrise des Houillères :

"- Alors le repassage vous prend à peu près combien de temps par semaine ?"

"- Par semaine ? Oh faut compter quand même deux heures, deux heures facilement parce que moi je repasse tout. Je repasse les cotons, les nylons, je repasse tout, sauf les sous-pulls là en banlon, tout ça non, mais en principe je repasse beaucoup de choses".

Mme Z. , 58 ans, mari cheminot des mines
retraité :

"- ... Mais je repasse un peu tout, même certains tergal, que je sais qu'ils ne se repassent pas, je repasse quand même, je donne un petit coup de fer, voyez, comme ces rideaux, ça n'a pas besoin, mais faut que je donne un petit coup de fer, il faut, c'est dans ... on a tellement eu l'habitude, nous, de repasser à peine si c'est un peu chiffonné, alors on repasse un peu".

Tandis que les femmes qui participent de façon importante au travail agricole relativisent certains aspects du travail à la maison (le ménage, en particulier) et sont en cela renforcées par le discours moral dominant dans la société de petite exploitation agricole (1), les femmes qui ne font pas, ou font peu, de travail agricole, semblent avoir repris à leur compte un certain nombre de caractéristiques du travail domestique urbain : caractéristiques liées à la diffusion de l'hygiénisme et au centrément de la famille sur les enfants, par exemple. On peut ainsi mettre en regard deux groupes de pratiques et de discours différenciés.

Concernant le ménage, une femme déclare qu'après chaque repas, il faut balayer et passer la serpillière (et elle le fait); une autre dit : "*nous on est pas maniaque. Comme la bergerie est en face, il y a toujours des saletés*". Une autre dit : "*le ménage, c'est pas mon fort*"; de fait, elle n'y passe pas un temps très important et si l'on rentre dans la salle un jour de pluie en salissant le sol, elle ne passera pas la serpillière une fois de plus que par beau temps.

Concernant les enfants, Mme B.A. rentre à la maison lorsque son fils (9 ans) revient de l'école pour lui préparer son goûter et rester avec lui. De même, Mme J.B. déclare qu'il est nécessaire de s'occuper des enfants à leur retour d'école. Mme B.C., d'origine citadine, ne participe au travail agricole qu'en période de récolte de la lavande. Elle est la seule femme de notre échantillon à n'avoir pas de bêtes à soigner. Elle a inscrit ses

(1) On ne fera jamais à une femme le reproche de négliger "son" ménage; par contre, celle qui ne participe pas au travail agricole, qui "ne fait pas de jardin" est soupçonnée sinon de paresse du moins de bénéficier de forts privilèges.

ses deux enfants dans une école dépendant d'un autre village; ils ne peuvent donc pas utiliser le ramassage scolaire et elle les conduit tous les jours à l'école en voiture. Elle surveille le travail scolaire de ses enfants, joue avec eux, parle de leur épanouissement et de l'écoute qu'il convient d'avoir à leur égard.

Ce ne sont pas là des pratiques dominantes dans notre échantillon; il reste que si elles peuvent prendre place dans ce milieu c'est peut-être que le devenir objectif des enfants tendant toujours plus fréquemment vers le salariat, l'école, comme condition d'accès à un niveau socio-professionnel acceptable, prend de l'importance, et partant, le travail domestique d'éducation et d'attention aux enfants qu'elle induit chez les mères, également.

Nous avons montré, dans des travaux antérieurs (1), que la constitution des femmes comme mères-épouses et la définition du travail domestique, mettent en jeu l'ensemble du champ de la reproduction, devenu, dans la société capitaliste, relativement autonome de la sphère de production. C'est l'ensemble des relations entre la famille et les institutions "spécialisées" de la reproduction, comme l'école ou la médecine, qui déterminent le contenu du travail domestique et ses transformations. Si la famille paysanne reste la famille de type patrimonial,

(1) Cf. Notamment : J. Brener, D. Chabaud et D. Fougeyrollas : *"La séparation production-reproduction et la famille capitaliste"*, communication pour le colloque de l'Association pour la Critique des Sciences Economiques et Sociales sur le procès de travail, septembre 1977; F. Bourgeois, J. Brener, D. Chabaud, A. Cot, D. Fougeyrollas, M. Haicault, A. Kartchevsky-Bulport : *"Travail domestique et famille du capitalisme"* in Critiques de l'économie politique, nouvelle série n° 3, avril-juin 1978; D. Chabaud et D. Fougeyrollas : *"Production, consommation et division sociale du travail entre les sexes"*, Communication pour le 9ème Congrès Mondial de Sociologie - Uppsala, août 1978.

où production des biens et reproduction des individus s'effectuent dans les mêmes rapports sociaux, elle ne peut néanmoins échapper aux effets des institutions dominantes : l'école, la médecine et l'idéologie qu'elles diffusent contribuent à transformer les pratiques des familles paysannes, et plus particulièrement celles des femmes.

Ainsi, par exemple, le fait que les pratiques alimentaires se sont beaucoup transformées en milieu rural depuis les années 20, la nourriture étant devenue aussi variée qu'en milieu urbain, est peut-être à relier, non seulement à l'augmentation des ressources et à l'extension du commerce alimentaire dans les campagnes, mais aussi à la diffusion des principes de la diététique par la médecine (1).

On peut, de même, supposer que la prime éducation s'est aussi transformée dans la pratique des femmes paysannes en relation avec le discours de la médecine et les prescriptions en matière de puériculture (2). Mme B.B., qui vient de passer son permis de conduire, fait le projet d'acheter prochainement une voiture pour elle-même :

"- Vous ferez de nouvelles choses ?"

"- Oh oui ! Oui, oui. J'irai chez ma mère, j'irai à Nyons voir Marianne ou si je dois mener le petit

(1) Nous ne voulons pas dire par là que ces principes se diffusent de manière uniforme dans toutes les classes. Il va de soi qu'une étude de relations entre la diététique savante, sa vulgarisation et les transformations des pratiques alimentaires, aurait pour premier objet l'analyse de la différenciation selon les classes de l'intégration et de la retraduction de cette diététique. Il reste que l'on peut faire l'hypothèse d'un effet, que nous n'avons pas les moyens d'analyser ici, du discours médical sur ces pratiques.

(2) Cf. L. Boltanski : "Prime éducation et morale de classe", op. cité.

au dentiste, j'aurai pas besoin de demander à André (son mari). Et puis, le bébé, il faut le mener au docteur, au début, régulièrement, hein, alors j'irai toute seule. Enfin, je me baladerai, quoi !"

L'élevage d'un bébé se fait donc sous contrôle médical, contrôle d'ailleurs rendu obligatoire par la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales. D'autre part, comme pour les femmes citadines, on trouve ici une corrélation entre l'âge et le mode d'allaitement des nourrissons, les variations entre l'allaitement au sein et l'utilisation de lait en poudre paraissant avoir suivi celles de la doctrine médicale et psychologique en la matière.

Les liens de la famille rurale avec les institutions de la reproduction sont donc à l'origine d'une tendance à la transformation du travail des femmes en travail domestique.

A l'origine de cette tendance, il y a également les liens directs avec le salariat : dans une famille où une ou plusieurs personnes sont salariées, le travail des femmes revêt des aspects comparables à celui des femmes de Lens. On peut prendre l'exemple de Mme B.D. dont le mari est facteur. Il effectue sa tournée en "continu", de 8 h à 13 h. Son horaire implique un deuxième service de repas. Le reste de la famille mange vers midi. Il faut garder son repas au chaud et le servir lorsqu'il rentre. Cette situation tranche par rapport aux autres familles où tout le monde travaille ensemble et s'arrête ensemble pour le repas de midi. Par contre, la contrainte horaire, venant de l'extérieur modeler l'organisation du temps des femmes est, on s'en souvient, une des caractéristiques du travail domestique.

Les multiples liens de la famille patrimoniale avec le salariat et ses institutions de reproduction ont donc pour effet une tendance à la transformation du travail des femmes rurales en travail domestique. Cette tendance apparaît d'une part marquée dans l'évolution de l'ensemble des pratiques des femmes dans la famille rurale et, d'autre part, la transformation du travail des femmes en travail domestique semble d'autant plus radicale que les femmes participent peu au travail agricole.

Les déplacements des femmes paysannes

Il faut tout d'abord noter que l'organisation socio-spatiale de cette zone est telle que chaque famille doit nécessairement disposer d'une automobile. A L. l'habitat est très dispersé. Il n'y a sur place ni commerce, ni école, ni médecin, ni poste, ... Le boulanger passe à domicile une fois par semaine. Les commerçants les plus proches et l'école primaire sont à environ 10 km; le médecin et la poste, à 15 km; les administrations, coopératives agricoles, banques, hôpitaux, dentiste, coiffeurs, ... les plus proches, sont à environ 40 km. Le village de R. regroupe quelques commerçants, un médecin, une poste et une école primaire. Les agriculteurs n'habitent pas au village. Les fermes sont dispersées sur un rayon de près de 10 km. Pour les administrations, hôpitaux, etc., il faut aller à environ 40 km. Un service de cars même de R. à Gap mais les horaires sont adaptés exclusivement au ramassage scolaire des collégiens et lycéens internes, en début et fin de semaine et à la liaison entre une petite ville, Laragne, et Gap qui est un centre plus important. Tous les foyers de la région sur laquelle a porté l'observation possèdent donc une voiture. Les seules personnes qui n'en ont pas sont quelques personnes âgées et isolées qui sont alors automatiquement prises en

charge par la collectivité (les voisins) en ce qui concerne les courses, le médecin, etc.

Mais si toutes les familles possèdent au moins une voiture, mode de transport "indispensable à la campagne", selon l'expression même des femmes interrogées, ce n'est pas pour autant que celles-ci s'en servent. Sur les huit femmes interviewées, quatre ont le permis de conduire mais une seule dispose d'une voiture pour elle-même et l'utilise fréquemment. Une autre de ces quatre femmes a son permis depuis très peu de temps et fait le projet d'acheter une voiture, seul moyen semble-t-il d'accéder à une autonomie dans les déplacements car, lorsque son mari est là, il la conduit, et s'il n'est pas là il n'y a plus de voiture. Les deux autres femmes possédant le permis redoutent d'utiliser la voiture et ne le font que si leur mari "ne peut pas". Ces quatre femmes sont dans des foyers où il n'y a pas de fils qui conduise. Par contre, chez les quatre femmes qui n'ont pas le permis de conduire, un fils au moins le possède et, dès ce moment, il y a une deuxième voiture. La famille B.A. est un cas bien représentatif de l'accès différentiel des hommes et des femmes à l'automobile. Il y a trois adultes au foyer : un homme, sa soeur et sa femme. Tous les trois conduisent. Il y a une seule voiture, celle de M. B.A., que les femmes conduisent "quand il le faut". Il y a également une mobylette pour le fils aîné. Celui-ci aura bientôt 18 ans et la famille B.A. achètera une seconde voiture. Notons que les femmes que nous avons rencontrées n'utilisent pas non plus de mobylette.

Cette différence, très marquée dans la plupart des familles de la région sur laquelle a porté notre enquête, entre les pratiques masculines et féminines de mobilité, nous renvoie à la division du travail entre les sexes dans l'organisation patrimoniale. Les femmes, dont les activités se définissent principalement par leur place dans la famille patrimoniale, se déplacent en effet très peu hors du

champ de ces activités. La mobilité quotidienne est liée à l'alternance du travail "à la maison" et du travail "à la campagne", elle est faite de trajets à pied, dans les chemins, dans les champs, avec les bêtes qu'on garde ou en tracteur lorsque le champ est éloigné. Le travail agricole lui-même donne lieu à des déplacements incessants : cultiver, récolter, garder les moutons, ne sont pas des activités sédentaires. Ces déplacements sont l'occasion de rencontres, d'échanges d'informations, ils permettent de voir ce que font "les autres", où en sont leurs récoltes, s'ils ont un nouveau tracteur, etc.

Hormis cette mobilité quotidienne qui fait partie intégrante du travail des femmes, celles-ci se déplacent très rarement. Les activités qui supposent que l'on sorte de l'espace de l'exploitation sont le monopole des hommes : les relations avec la banque (pour un exploitant agricole, le Crédit Agricole est un partenaire constant), avec les syndicats agricoles, avec les fournisseurs, les acheteurs, les coopératives, sont assurées par les hommes. Ce sont aussi les hommes qui, dans la plupart des cas, prennent en charge les transports des enfants ou bien encore les courses au jour le jour, s'il y en a. Mais ces déplacements-là sont extrêmement réduits si on les compare aux situations urbaines. Pour les enfants qui vont à l'école primaire, il y a un ramassage scolaire dans toutes les fermes; pour les enfants qui suivent l'enseignement secondaire, il y a un ramassage au départ de R. Il faut donc les accompagner en voiture au village, mais ceci seulement le lundi matin; on va les chercher le samedi, puisqu'à cet âge les enfants sont tous internes et ne rentrent chez eux que pour le week-end. La scolarisation des enfants provoque donc très peu de déplacements.

En ce qui concerne les courses, elles sont réduites à ce qui n'est pas produit à la ferme, c'est-à-dire l'épicerie et les produits d'entretien (qui peuvent être stockés, les vêtements, tissus, linge de maison, la vaisselle, etc. (achats peu fréquents et qui peuvent être acquis par correspondance), les meubles, gros appareils ménagers (qui sont des achats rares). On peut ajouter à cette énumération le pain (mais un boulanger ambulant passe dans les fermes toutes les semaines) et la viande de boucherie qui est considérée comme un luxe et que la plupart des familles achètent rarement. Les courses sont donc regroupées et revêtent un caractère exceptionnel. On les fait généralement un jour de marché, à une fréquence variant d'une fois par mois à une fois par trimestre, les hommes et les femmes se déplacent ensemble, les hommes conduisant la voiture. Ce n'est que lorsqu'un produit vient à manquer avant le jour des courses groupées, ou a été oublié, ou encore lorsqu'on désire de la viande fraîche, que les hommes seuls vont au village en faire l'achat, le plus souvent d'ailleurs à l'occasion d'un déplacement pour un autre motif.

Les pratiques décrites ici sont les pratiques dominantes dans le groupe de femmes interrogées, et, semble-t-il aussi, dans l'ensemble de l'aire de notre enquête. L'espace de mobilité des femmes est donc celui de leur travail ("à la maison" et "à la campagne"), hors de cet espace elles se déplacent rarement et pratiquement jamais seules (1). Il en va autrement pour les femmes dont les

(1) Les veillées, relativement fréquentes en hiver pour les femmes, dont nous décrivons ici les pratiques, sont également l'occasion de déplacements en famille, ou du moins en couple.

activités s'apparentent plus au travail domestique. En effet, plus le travail des femmes se rapproche de la forme travail domestique et plus on voit apparaître les pratiques de déplacements inhérentes à celui-ci.

Le cas le plus caractéristique de notre échantillon est celui de Mme B.C. Rappelons que cette femme, d'origine citadine, ne participe au travail agricole qu'en période de récolte de la lavande, ne fait aucune élevage, et ne "fait" pas non plus de jardin. Mère de deux enfants, elle a inscrit ceux-ci à l'école d'une autre commune et suit avec beaucoup d'attention leur travail scolaire et leur "épanouissement". Mme B.C. est la seule femme de notre échantillon à disposer d'une voiture pour son propre usage et elle en fait un usage quotidien : tous les jours, elle conduit ses enfants à l'école, et tous les jours, ou tous les deux jours, elle fait des courses au village. Certes, Mme B.C. ne produit elle-même ni viande, ni volaille, ni légumes, mais d'une part elle possède un congélateur (comme 5 femmes sur 8 -en fait, 7 foyers-) et d'autre part, la pratique dominante veut que ce soient les hommes qui fassent les courses même lorsque les femmes savent conduire. Les pratiques de déplacement de Mme B.C. sont donc fort différentes de celles de la plupart des femmes de notre échantillon, et l'on ne peut justifier ces différences par des raisons "techniques". S'il en est ainsi, c'est que ces déplacements font partie intégrante d'un système de pratiques en rupture avec celui que définit la structure patrimoniale. La mobilité de Mme B.C. comme celle des femmes de Lens, est définie dans une autre logique de division du travail entre les sexes que celle qui régit les pratiques de la plupart des femmes de notre terrain rural. Le cas de Mme B.C. montre bien, à notre sens, que l'aire d'exercice du travail domestique n'est pas "la maison", mais la maison en relation avec l'ensemble des équipements qui concourent à la reproduction des individus. Dans la logique du travail domestique,

il est impensable que Mme B.C. ne prenne pas, en charge les déplacements qui font exister concrètement ces relations. Ainsi, d'une part le travail domestique suppose des déplacements qui n'ont pas lieu d'être pour la famille patrimoniale, et, d'autre part, ces déplacements font partie intégrante du travail des femmes.

Si les pratiques de déplacement de Mme B.C. sont les plus proches de celles que nous avons étudiées en milieu urbain, chez les femmes qui participent peu au travail agricole, et dont nous avons analysé certaines pratiques comme relevant du travail domestique, on trouve aussi des ébauches de comportements de mobilité en adéquation avec ces pratiques. Ainsi, Mme B.A., 40 ans qui est d'origine rurale, et n'a jamais exercé de profession salariée (contrairement à Mme B.C. qui a été comptable), ne dispose pas d'une voiture en propre mais utilise celle de la famille. Nous avons vu que Mme B.A., qui a deux fils, s'occupe beaucoup du plus jeune (9 ans) pour qui elle est à la maison à son retour de l'école. En particulier, elle est très attentive à sa santé et l'emmène chez le médecin à la moindre alerte. Elle effectue ces déplacements-là seule avec l'enfant. De même, elle fait seule quelques courses. Par ailleurs, elle a le projet de changer son enfant d'école, comme l'a fait Mme B.C., et de l'y conduire elle-même, en alternance avec Mme B.C. (chacune prendra en charge à tour de rôle les trois enfants). Mme B.B. (25 ans) qui vient de passer son permis de conduire, a deux enfants : un de 4 ans et un bébé). Elle fait, nous l'avons déjà noté, le projet d'acheter une voiture pour son propre usage et compte l'utiliser, en particulier, pour emmener le bébé chez le docteur ...

Notre enquête en milieu rural, avec les réserves que l'on peut faire concernant le champ restreint qu'elle couvre, nous a néanmoins permis de faire apparaître des éléments de la coexistence de deux formes de famille, la famille patrimoniale et la famille du salariat (pour les nommer rapidement) et du passage de la première à la seconde. Par là, cette enquête d'une part renforce nos hypothèses concernant la périodisation de la division du travail entre les sexes et la spécificité du travail domestique, et, d'autre part, nous montre que les pratiques de mobilité et leurs transformations s'inscrivent dans un système de pratiques engendré par une configuration socio-historique donnée, et ne peuvent, de ce fait, être analysées isolément sans perdre l'essentiel de leur sens.

C H A P I T R E VI

LA MOBILITE DES FEMMES

Pour analyser les déplacements liés au travail domestique, comme nous l'avons déjà souligné, notre hypothèse principale de recherche est de considérer, d'une part, les pratiques de mobilité comme un des éléments de l'ensemble des relations du travail domestique et, d'autre part, d'opposer le temps et l'espace de ce travail aux caractéristiques du temps et de l'espace du travail salarié. Ce point de vue aboutit à une analyse de la division du travail entre les sexes et de l'opposition entre les caractéristiques de l'espace-temps des femmes centrées sur le travail domestique et celles des hommes polarisées par l'alternance entre travail salarié et le non travail salarié. Compte tenu de l'importance de la présence masculine dans les pratiques de déplacement liées au travail domestique, par l'intermédiaire de la mobilité automobile, nous avons préféré ne présenter ici qu'une première ébauche des résultats en reportant l'ensemble des conclusions à la deuxième étape de la recherche qui nous permettra de développer les caractéristiques de l'espace-temps des hommes.

Il s'agit dans ce chapitre de présenter les éléments descriptifs concernant les moyens et les modes de déplacement de notre échantillon et d'analyser ces premiers résultats. Remarquons la convergence de nos résultats avec les travaux sur la mobilité des personnes en liaison avec les modes de vie qui ont été réalisés par des équipes comme l'I.R.T. (1) et l'I.S.U. (2). Le point

(1) X. GODARD, J.P. ORFEUIL : "Recherche sur la mobilité des personnes en zone urbaine", I.R.T. 1979.

(2) A. HAUMONT, A. LAMBERTI, N. VIET-DEPAULE, F. WINTERSDORFF : "La mobilité des citadins", I.S.U., 1977 et 1978.

de vue que nous avons adopté pour cette recherche contribue à souligner les différenciations qui existent entre les femmes et les hommes qui, en revanche, pour ces autres chercheurs, ne constituent pas directement un objet de l'analyse. Ce qui nous paraît essentiel dans notre travail, c'est la double distinction entre travail salarié et travail domestique et entre espace-temps des hommes et des femmes. Ainsi, contrairement aux autres recherches, nous n'opérons pas de différenciations entre des modèles familiaux évoluant en fonction du statut de la femme, mais nous mettons davantage l'accent sur les relations antagonistes et les pratiques hétérogènes des hommes et des femmes qui concourraient à déterminer les pratiques familiales.

- Les moyens de transport disponibles dans la famille et l'accès des femmes aux divers modes de transport

Presque tous les foyers de notre échantillon de Lens disposent d'une voiture. Seules trois familles n'en possèdent pas : l'une de ces familles vit à la ZUP, bien desservie en autobus, la seconde en cité minière dans la ville, et la troisième dans une cité minière périphérique.

Lorsque la famille dispose d'une seule voiture, celle-ci est le plus souvent partiellement, ou totalement, monopolisée par l'homme : ainsi, dans 21 familles possédant une voiture seulement, 11 femmes sont sans permis de conduire. Notons que parmi ces femmes, quatre sont actives et se rendent à leur travail en mobylette, à pieds, ou en car de ramassage. Lorsque les femmes ont le permis de conduire, s'il n'y a qu'une voiture elles l'utilisent relativement peu : elles se déplacent seules à pied ou en autobus, ou se font conduire par leur mari. Parmi celles qui sont actives, deux femmes (sur quatre) disposent de la voiture pour leurs déplacements domicile-travail, l'une se fait conduire à son travail par son mari et la quatrième s'y rend à pied. La dépendance des femmes par rapport au mari pour les déplacements paraît plus importante lorsqu'il y a une voiture que

lorsqu'il n'y en a pas : trois femmes sans voiture ont une mobylette, mais parmi les vingt et une femmes dont le foyer est équipé d'une voiture, une seule utilise une mobylette, et uniquement pour les déplacements domicile-travail.

Mme A.I., ouvrière, une voiture, pas de permis de conduire.

"- Quand vous devez ressortir, vous attendez que votre mari soit rentré ou vous ressortez en mobylette ?

- Non, j'attends toujours que mon mari soit rentré pour pouvoir aller avec lui en voiture. Ou alors, si vraiment je ne peux pas faire autrement, je vais en mobylette, oui.

- Et à quelle occasion ?

- Quand j'ai une course à faire, ou bien ... Vous savez, après le boulot, je sors pas tellement. Souvent, pour les courses, ben on les fait quand même tous les deux ensemble, je suis toujours en voiture ...".

La possession de deux voitures est fortement liée à l'activité professionnelle des femmes. Douze familles de notre échantillon possèdent deux voitures, dans neuf d'entre elles, les femmes sont actives. Lorsque les femmes sont actives, la possession de la deuxième voiture n'est pas dépendante de l'appartenance sociale : sur les neuf femmes dont il est question, il y a deux ouvrières, deux employées de bureau, deux vendeuses, une psychologue, une enseignante, une femme de profession libérale. Par contre, il semblerait que la possession de deux voitures, lorsque les femmes sont inactives, soit liée à un niveau de revenu plus élevé : sur les trois femmes inactives disposant d'une seconde voiture, l'une est mariée à un médecin, la seconde à un commerçant, et la troisième à un enseignant. La possession de deux voitures est également

fonction de la distance de l'habitat au centre de Lens. Sur les douze femmes disposant d'une seconde voiture, une seule habite en ville (il s'agit d'une des femmes inactives), et une en périphérie proche, toutes les autres vivent en périphérie éloignée.

Si l'on note que parmi les dix femmes actives disposant d'une seule voiture ou sans voiture, trois seulement habitent en périphérie éloignée, on peut en conclure que c'est la combinaison des deux facteurs : activité de la femme et habitat éloigné du centre, qui détermine en premier lieu l'acquisition d'une seconde voiture, bien plus que le revenu et l'appartenance sociale.

Les déplacements domicile-travail

Il peut paraître paradoxal d'aborder l'analyse des déplacements liés au travail domestique par les déplacements domicile-travail, habituellement définis en référence dominante à la sphère de la production. C'est qu'en ce qui concerne les femmes, les déplacements domicile-travail ne répondent pas seulement aux contraintes du travail professionnel mais, qu'ils soient investis par le travail domestique (par exemple, pour faire des courses), ou bien, au contraire, accomplis le plus rapidement possible, ils répondent toujours en même temps aux impératifs du travail domestique et s'inscrivent dans le rapport au temps spécifique du travail domestique.

Le temps des femmes actives présente les mêmes caractéristiques fondamentales que celui des femmes au foyer : c'est un temps au service de la famille, un temps modelé par une hiérarchie de contraintes, dont les plus impératives sont celles qui résultent de la présence

du mari et/ou des enfants. Les déplacements domicile-travail, imposés par l'activité professionnelle, sont donc effectués selon des modalités déterminées par cette hiérarchie de contraintes.

Ainsi, les femmes actives qui disposent d'une voiture utilisent le plus souvent leurs déplacements domicile-travail comme déplacements pour le travail domestique. Dans notre échantillon, onze femmes se rendent à leur lieu de travail en voiture (nous ne comptons pas ici celles qui se font déposer à leur travail par leur mari ou une autre personne). Neuf de ces onze femmes utilisent la seconde voiture du ménage. Sur ces onze femmes, neuf effectuent des courses au cours d'un trajet de retour du travail. Pour la plupart d'entre elles, il s'agit des courses qui restent à faire au jour le jour en dehors des courses groupées au marché ou en grande surface. Mais, pour certaines, même ces courses plus importantes peuvent être faites au cours d'un trajet de retour.

Ainsi, Mme Q. (employée de bureau, habitant en périphérie proche) :

"- Vous faites un voyage exprès pour les courses ou vous les faites à l'occasion de vos trajets ?"

"- Eh bien, c'est-à-dire que de mon bureau, au lieu de rentrer directement ici ... je suis à cinq minutes du centre-ville, donc, ... je dépose ma voiture au parking et puis je vais faire les commissions dans le coin".

Sept femmes sur onze actives motorisées conduisent leurs enfants à l'école, ou chez leur mère qui les garde, en se rendant à leur travail (parmi celles-ci, cinq partagent avec leur mari la charge de transporter leurs enfants).

Toutes les femmes qui effectuent des transports d'enfants, sauf une, font aussi des courses au cours du déplacement domicile-travail.

Ainsi, Mme D. (profession libérale, habite en périphérie lointaine, travaille au centre-ville) :

"- La viande, j'ai un boucher ici en ville ... je passe en voiture, souvent en rentrant, je passe ..."

"- Vous combinez le fait d'aller chercher vos enfants et de faire les courses ?"

"- Oui, c'est ça, puisque l'école de ma fille est pratiquement en face de la boucherie. Comme tout à l'heure, je vais prendre ma fille et je vais prendre ma viande en même temps".

Mme A.A. (ouvrière, habite en périphérie lointaine, lieu de travail à un quart d'heure en voiture du domicile) :

"- Je sors du travail à dix sept heures, alors dix sept heures, c'est le grand cirque ... parce que j'ai le petit à aller rechercher (chez ses grands-parents). Il faut que je fasse mes courses, je rentre ici à dix huit heures ...

Les trajets domicile-travail sont donc le lieu d'un cumul de tâches ressortissant au travail domestique. Ces déplacements se présentent ainsi comme conformes à la logique d'occupation du temps que nous avons déjà analysée comme étant caractéristique du travail domestique.

Mais tous les trajets domicile-travail ne donnent pas lieu à une superposition de tâches. Certains sont au contraire réduits au minimum, les femmes devant rentrer chez elles au plus vite afin de préparer un repas pour le mari ou les enfants. Ainsi, chez les mêmes femmes, les déplacements domicile-travail sont soit détournés pour le travail domestique, soit minimisés, également en réponse à une contrainte du travail domestique.

Mme Q. (employée de bureau, mari enseignant, trois fils : 11, 14 et 17 ans) :

"- Donc, en voiture, j'ai cinq minutes (pour aller au bureau), et à pieds, je pourrais m'y rendre facilement en un quart d'heure de marche. Evidemment, j'y vais souvent en voiture, c'est un gain de temps, quoi. Le midi, ça me permet de rentrer plus tôt pour préparer le repas et puis le soir, si j'ai des commissions à faire en ville donc, je vais faire les commissions ... Le midi, mes enfants mangent à la cantine, il y a mon mari qui rentre, alors moi, à midi moins cinq, je suis là, donc je prépare tout et mon époux termine vers midi et quart, midi vingt, le temps de rentrer, disons qu'il est là vers midi et demie, une heure moins vingt, donc nous mangeons ensemble ..."

Les femmes qui ne disposent pas de voiture pour leurs déplacements domicile-travail ont, bien entendu, plus de difficultés à faire des courses sur leur trajet; certaines en font néanmoins, telle Mme I., vendeuse dans une grande surface, qui se déplace en mobylette et ramène des provisions qu'elle a achetées sur son lieu de travail, ou Mme M., employée de bureau qui prend un bus plus tôt dans l'après-midi pour se rendre à son travail (elle reprend à 15 h 30) lorsqu'elle a des courses à faire.

Mais lorsque le ménage dispose d'une seule voiture dont se sert le mari, et que celui-ci conduit sa femme à son travail ou l'en ramène, en aucun cas nous n'avons relevé d'arrêt ou de détours pour faire des courses. L'exemple de Mme M. est, à cet égard, illustratif : son mari la conduit à son travail le matin et revient la chercher à midi; après le déjeuner leurs horaires de reprise ne coïncident pas, Mme M. se rend à son travail en autobus, et le soir à 19 h, c'est de nouveau son mari qui la ramène. Or, comme nous venons de le voir, c'est sur le trajet qu'elle effectue seule, en autobus, que Mme M. choisit de s'arrêter pour faire des courses.

Faire des courses en couple suppose un déplacement spécifique. En d'autres termes, il semble que la logique du cumul des tâches n'aie plus cours dès lors que le déplacement est pris en charge par le mari.

Les déplacements du travail domestique

Pour les femmes qui travaillent, nous avons montré comment leurs trajets domicile-travail sont également des déplacements pour le travail domestique. Pour les femmes qui n'exercent pas d'activité professionnelle hors du foyer, l'essentiel des déplacements réalisés seules ont lieu durant l'absence du foyer des autres membres de la famille. Le retour au foyer lorsque les enfants sortent de l'école est impératif et la durée du trajet est souvent dépendante de cette contrainte :

"- Où se trouve votre coiffeur ?"

"- Ici, à la Coop., parce que quand je vais en ville, à dix minutes près j'ai pas mon autobus pour revenir, donc mes filles sont sorties de classe, elles

sont là dehors. Alors donc, je vais là, à la Coop., comme ça je suis sûre d'être sortie ... Je lui dis, alors comme ça, je suis toujours sortie à l'heure"
(Mme G. 2 enfants : 9 et 6 ans).

En revanche, s'il n'y a plus d'enfants au foyer, les femmes peuvent éventuellement sortir lorsque leur mari est, lui, présent au foyer. Il s'agit essentiellement d'achats pour elle-même ou de déplacements personnels : se rendre à la gymnastique, par exemple.

L'ensemble des caractéristiques se dégageant de l'analyse du travail domestique semble s'appliquer aux pratiques de déplacements. Le morcellement des tâches et la difficulté à dégager des plages de temps suffisamment longues pour entreprendre certains travaux de ménage amènent les femmes à regrouper leurs déplacements et divers achats. En particulier, les femmes qui exercent une activité professionnelle à l'extérieur de la maison éliminent, les jours où elles ne travaillent pas, les déplacements qu'elles font seules.

Mme F. ne travaille pas le lundi et se consacre aux travaux de ménage les plus importants :

"- Par exemple, le lundi, je ne travaille pas, en principe, c'est le jour de repos, entre guillemets, parce que, pour moi, c'est le jour du nettoyage. Alors, en principe, ce jour-là, je me réserve à la maison. J'évite de me déplacer. Parce que, disons que pendant toute la semaine, j'ai parcouru la ville de Lens pour faire des courses et je me suis rendue à mon travail. Alors le lundi, j'aime bien rester à la maison et, de toutes façons, si je prévoyais le lundi de me déplacer, à ce moment-là, je n'avancerais pas" Mme F., employée de bureau, mari technicien, 2 enfants (13 et 11 ans).

Sauf exception, les femmes ne travaillent pas le samedi, et, ce jour-là, les autres membres de la famille étant également présents au foyer, les déplacements sont consacrés à des achats en leur compagnie : il s'agit d'achats de vêtements nécessitant la présence du mari ou des enfants, d'achats entraînant un trajet en automobile, celle-ci étant conduite par le mari; de divers déplacements qui sont aussi l'occasion d'une sortie en famille.

Les démarches administratives qui imposent souvent un long temps d'attente donnent lieu à des déplacements des femmes seules, y compris celles qui exercent une activité professionnelle. Quand elles le peuvent, elles réduisent le plus possible ces déplacements mais, si c'est nécessaire, elles prennent sur leur temps de travail :

"- Quand vous avez des démarches administratives, à la mairie, à la Sécurité Sociale, comment vous procédez ?"

"- Ben, souvent on fait par courrier, les trois quarts du temps ... On a pas beaucoup de temps. C'est beaucoup de temps pour moi. Ou alors, quand vraiment ça peut pas attendre, souvent c'est moi qui prenas une heure sur mon travail pour aller débrouiller quelque chose". Mme A.B., employée de bureau; mari, employé de bureau.

Remarquons que les démarches administratives paraissent être attribuées en premier lieu aux femmes, même lorsqu'il s'agit de démarches liées à l'activité professionnelle des maris. Dans notre échantillon, lorsque les maris exercent une activité non salariée, médecin ou

musicien, ce sont leurs femmes seules qui, le plus souvent, se déplacent. Ces moments d'attente semblent se rattacher aux caractéristiques générales des pratiques de temps pour les femmes. Il n'existe pas de mesure précise du temps du travail domestique compte tenu de l'absence de production réellement autonomisable et de l'absence de limites de temps pour chaque type d'activité. C'est l'ensemble des contraintes qui déterminent les bornes extrêmes de réalisation des tâches en fonction de leur degré d'urgence. Cette urgence est liée à la présence immédiate des personnes bénéficiaires du travail domestique.

Nous avons souligné antérieurement comment le temps des femmes se caractérise par la permanence du travail domestique. Cette disponibilité obligatoire pour les femmes se maintient indépendamment de la participation des hommes à différentes tâches :

"- Est-ce que vous avez des déplacements à faire pour des papiers administratifs ?"

"- C'est très rare. En général, c'est très rare, j'essaie de faire par courrier. Les déplacements que j'ai à faire, c'est quand j'ai une lettre recommandée, et que je dois aller la chercher à la poste".

"- Est-ce toujours vous qui vous déplacez à la mairie, à la poste ?"

"- Non, mais en général mon mari, il s'arrange toujours pour que ce soit moi qui fasse ces choses. Ce matin, j'ai dû insister fort pour qu'il passe au marché chercher des fruits et du poisson, alors qu'il avait fini ses cours à dix heures et quart, et que moi, je finissais à midi un quart. Et je suis allée lui chercher ses timbres, porter ses lettres, les faire peser, à deux heures moins dix, tout à l'heure". Mme A.D., cadre moyen; mari enseignant.

A l'occasion de l'analyse de la participation masculine au travail domestique, nous avons montré que les seuls cas de transformations sont les cas où les maris cessent, volontairement ou non, leur activité professionnelle. Ils prennent alors en charge la plupart des courses quotidiennes. Les achats plus importants et moins fréquents sont faits en commun. Mais, dans ce cas-là, les couples les plus âgés ne se différencient pas de l'ensemble des familles de notre échantillon.

Les déplacements liés au travail domestique nous semblent ressortir d'une double détermination. D'une part, ils feraient partie du travail domestique et nous avons indiqué les aspects qui caractérisent, à notre avis, l'ensemble du travail domestique; d'autre part, en relation avec la localisation des différents bâtiments commerciaux et administratifs, en raison des implantations nouvelles des grandes surfaces dans la périphérie des agglomérations, le travail domestique implique un nombre important de déplacements en automobile. Etant donnée la plus grande fréquence de conduite automobile masculine, indépendamment de la possession ou de l'absence de permis de conduire pour les femmes, notre analyse devrait prendre en compte ces pratiques masculines de déplacement. Dans la deuxième phase de notre recherche, la réalisation d'entretiens auprès des hommes devrait nous permettre de compléter nos hypothèses sur les caractéristiques du temps et de l'espace familial. En manière de conclusion, nous indiquons les premiers éléments de l'analyse des déplacements que le travail domestique occasionne; ces résultats pouvant, bien entendu, être considérés au cours de la poursuite de notre recherche. Il s'agira de prolonger l'étude de la participation des hommes au travail domestique et de dégager les caractéristiques des activités familiales liées au temps et à l'espace hors du travail salarié.

Les courses quotidiennes paraissent liées à l'existence de trajets réguliers, domicile-travail pour les femmes qui exercent une activité professionnelle; trajet domicile-école pour les femmes qui accompagnent leurs enfants. Ces trajets donnent lieu à des achats, quelque soit le mode de déplacement, la voiture, l'autobus, ou la marche à pieds. Lorsqu'il n'apparaît pas d'occasion régulière de sortie, les femmes regroupent leurs commissions pour plusieurs jours (1). En revanche, les achats faits sur le marché donnent lieu à un déplacement distinct, à l'exception de deux femmes qui travaillent dans le centre de la ville et s'arrêtent, éventuellement, sur leur trajet de retour vers la maison. Les femmes se rendent seules au marché, ou accompagnées de jeunes enfants, et celles qui ne disposent pas de voiture ou n'ont pas le permis de conduire y vont en autobus, lorsque le trajet est trop long (de la ZUP au centre-ville par exemple). Certaines préfèrent néanmoins s'y rendre à pieds. Au contraire, la plupart des femmes font les courses dans les hyper-marchés accompagnées par leur mari. Différents facteurs doivent être pris en compte pour analyser ces achats faits par le couple, ou quelquefois en famille avec les enfants.

La plupart des familles de notre échantillon, à l'exception de deux d'entre elles, vont régulièrement dans des grandes surfaces à la périphérie de Lens pour faire des achats groupés (toutes les semaines ou toutes les deux ou trois semaines). Dans tous le cas, ces déplacements se font en automobile. Ces déplacements sont, pour

(1) Dans notre échantillon, la plupart des familles qui habitent dans des maisons individuelles, disposent de jardins-potagers fournissant une part importante des légumes. Par ailleurs, les parents de l'un ou l'autre des époux peuvent également contribuer à cet approvisionnement en offrant les produits de leur propre jardin.

les familles qui ne possèdent pas de voiture, l'un des premiers services que les membres de la parenté accomplissent. Dans deux cas sur trois, les femmes interrogées font appel à leurs enfants mâles; le fils pour l'une et le gendre pour l'autre. Dans la troisième famille, momentanément privée du permis de conduire du mari, la femme n'a pas d'enfants hors du foyer, elle demande donc à ses parents de l'accompagner.

Moins d'un quart des femmes interrogées se rendent seules dans ces grandes surfaces; il s'agit pour toutes de familles possédant deux voitures et la majorité de ces femmes n'exercent pas d'activité professionnelle à l'extérieur de la maison. Si l'on considère les familles ayant le niveau de revenu le plus important et le statut professionnel le plus élevé de la hiérarchie sociale, toutes ces familles, sauf deux couples parmi les plus âgés, possèdent au moins deux voitures. Toutes ces femmes font seules, ou accompagnées de jeunes enfants, les courses dans les supermarchés. La seule exception à cette interprétation est une famille dont la femme est employée de commerce et dont le mari, ouvrier qualifié, suit un stage de formation professionnelle pour devenir technicien. Il consacre tout son temps en dehors du travail salarié à cette promotion professionnelle.

Pour les autres familles, que les femmes disposent régulièrement d'une voiture ou non, possèdent ou non le permis de conduire, ces courses dans les grandes surfaces se font en compagnie du mari à l'exception de deux familles (dans un cas, la femme est accompagnée par son fils aîné; dans l'autre cas, la femme peut s'y rendre également accompagnée de ses enfants sans son mari; celui-ci ne conduit pas et ne possède pas de permis de conduire). Ces achats sont quelquefois l'occasion d'une sortie en famille, avec les enfants, s'il y en a. Ces familles

prennent alors une consommation ou un repas au restaurant self-service. Remarquons que lors de ces déplacements du couple, c'est le mari qui conduit la plupart du temps, y compris dans les familles où la femme conduit régulièrement. Les courses faites en commun n'entraînent pas de partage des tâches. Les familles passent ensemble dans les rayons. Eventuellement, certains maris se consacrent à des achats les concernant plus directement, bricolage, photo, etc. Il apparaît donc une maîtrise masculine de la conduite automobile, dont il s'agira de développer l'analyse.

En définitive, la mobilité autonome des femmes est limitée aux déplacements ayant pour objet le travail domestique, ou aux déplacements domicile-travail, ceux-ci étant eux-mêmes investis par le travail domestique. Dès que la finalité du déplacement sort du quotidien, ne serait-ce que par une périodicité large, la plupart des femmes ne l'effectuent pas seules. L'essentiel des déplacements du travail domestique qui nécessitent une automobile sont faits par les femmes, sans leur mari, lorsqu'elles combinent leurs achats ou leurs démarches à d'autres déplacements, déplacements du travail, trajets pour accompagner les enfants. Et seules les femmes qui disposent d'une deuxième voiture peuvent se rendre non accompagnées du mari dans les grandes surfaces.

La maîtrise de la mobilité automobile paraît être fondamentalement le fait des hommes; les femmes n'y auraient accès que par la médiation des nécessités du travail domestique.

C O N C L U S I O N

Les principaux apports de cette première étape de la recherche que nous avons engagée sur les pratiques de déplacement des personnes en relation avec leur position dans la structure familiale concernent l'analyse du travail domestique et de l'espace-temps des femmes. Nous les résumerons ici rapidement.

En premier lieu, notre travail a consisté à spécifier la nature des rapports sociaux qui définissent le travail domestique et son attribution aux femmes. L'approche du travail domestique en termes d'espace-temps fait apparaître celui-ci comme structuré par une configuration de contraintes, dans laquelle on peut mettre en évidence des degrés de nécessité et d'urgence variables. Dans cette hiérarchie de contraintes, l'élément remarquable est, nous semble-t-il, celui-ci : les contraintes impératives, déterminant dans le travail domestique des tâches quotidiennes ne pouvant être différées, sont les contraintes liées à la présence immédiate du mari et des enfants. Les tâches qu'elles déterminent ont ces personnes pour objet, répondent à leur demande (que celle-ci soit formulée ou induite). Cet espace-temps, dépendant des autres membres de la famille, se caractérise en particulier par le morcellement et la superposition des tâches, d'autant plus marqués lorsque les personnes pour qui le travail domestique est exécuté sont présentes. L'approche du travail domestique par l'étude du temps et de l'espace des femmes nous a donc permis

d'avancer que celui-ci s'exerce dans un rapport social de service aux personnes, qui suppose la disponibilité permanente des femmes pour la famille.

Fondée sur la disponibilité permanente des femmes, la structuration de l'espace-temps du travail domestique obéit à une autre logique que celle de l'espace-temps industriel. Contrairement à ce qu'impliquent les études de budgets-temps, ou à ce qu'ont pu, à une époque plus reculée, supposer les tenants de la taylorisation du travail ménager, le travail domestique ne peut être découpé en tâches effectuées en un lieu spécifique et en un temps mesurable, ne serait-ce que parce que tout l'espace-temps des femmes est espace-temps du travail domestique même si d'autres activités y prennent place en même temps.

En second lieu, l'étude de la participation des enfants, et surtout des hommes, au travail domestique, d'une part, l'étude de la circulation du travail domestique entre les femmes, d'autre part, nous ont permis de montrer que l'affectation des femmes au travail domestique est une mise au travail de l'ensemble des femmes et d'elles seules. En effet, nous montrons que la relation de service aux personnes est une relation non réciproque : la participation des hommes au travail domestique soit revêt un caractère ponctuel et a le statut d'aide, soit (et les deux aspects ne sont pas mutuellement exclusifs), consiste en la prise en charge d'une tâche spécifique déterminée en référence explicite à une compétence acquise hors de la famille, dans le milieu professionnel le plus souvent. Ainsi, lors même que les hommes participent au travail domestique ce n'est jamais dans une relation de service aux autres membres de la famille, jamais en termes de disponibilité permanente.

Les caractéristiques de la circulation du travail domestique mettent par contre en évidence l'existence d'une interchangeabilité relative des femmes au service d'une même famille. Toutes les femmes se trouvent placées dans un circuit d'échange de travail domestique avec d'autres femmes (en particulier les femmes de la famille étendue) où les prestations qu'elles reçoivent ou fournissent varient selon l'âge, l'activité professionnelle, la position dans les relations de parenté, etc.

La juxtaposition des deux éléments principaux dégagés ici, à savoir la non interchangeabilité des hommes et des femmes, d'une part et l'interchangeabilité des femmes avec d'autres femmes, d'autre part, dans la prise en charge du travail domestique, nous paraît démontrer que c'est le groupe des femmes en tant que tel qui est affecté au travail domestique (et non les femmes prises individuellement), et ce groupe à l'exclusion du groupe des hommes.

En troisième lieu, notre travail sur le terrain rural de la Drôme nous a permis de confirmer une hypothèse que nous avons élaborée antérieurement à cette recherche, à partir de travaux d'historiens de la famille principalement, hypothèse selon laquelle le travail domestique est une forme de mise au travail des femmes spécifique du salariat.

Dans le premier chapitre, nous montrons, sur quelques points, comment s'est transformé le statut des femmes et comment s'est constitué l'espace-temps du travail domestique lors du passage de la famille "d'Ancien Régime" à la famille "du capitalisme". Dans le cinquième chapitre, nous analysons les transformations du travail des femmes paysannes à mesure que le salariat pénètre la société rurale et transforme les fonctions de la famille, en comparant des familles patriarcales traditionnelles avec des

familles plus proches de la famille du salariat. Nous mettons ainsi en évidence une transformation de la division du travail entre les sexes et l'apparition des caractéristiques du travail domestique dans l'espace-temps des femmes et dans leurs pratiques.

A partir de ces résultats de notre recherche, nous avons amorcé l'étude des pratiques de mobilité des femmes et commencé à montrer que, de même que les autres pratiques des femmes, elles sont déterminées par la forme de la famille et les rapports sociaux qui définissent la place des femmes. C'est ce travail que nous comptons maintenant poursuivre, et élargir par une approche comparative de la mobilité des femmes et de celle des hommes dans le cadre de la famille.

A N N E X E S

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON DE LENS

Désignation	Age (approximatif)	Nbr d'enfants, leur âge et leur sexe	Profession	Profession du mari	Zone et mode d'habitation	Nbre de voitures, permis	Origine sociale
A	70 ans	- 1 fille, 35 ans hors foyer	- sans profession	- direction d'un organisme public, retraité	- Lens - centre appartement	- 1 voiture - pas de permis	- Père, fonctionnaire - Mère, sans profession
B	60 à 65 ans	- 1 fils et 2 filles, tous hors foyer	- Institutrice à la retraite	- Enseignant à la retraite	- Lens - Centre Maison individuelle	- 1 voiture - permis	- Père, mineur - Mère, sans profession
C	40 ans	- 1 fils, 11 ans - 1 fille, 15 ans	- sans profession	- Agent de maîtrise des mines	- Commune limitrophe de l'ag. Maison indiv.	- 1 voiture - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
D	38 ans	- 2 fils, 7 et 17 ans - 4 filles, 10, 11, 13 et 15 ans	- sans profession	- mineur	- Lens - centre Maison des mines	- 1 voiture - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
E	49 ans	- 2 fils : 19 et 7 ans - 2 filles : 21 ans (hors foyer) et 16 ans	- sans profession	- Cadre moyen	- Périphérie de Lens Maison individ.	- 1 voiture - permis	- Père : enseignant - Mère : sans profession
F	35 ans	- 1 fils : 11 ans - 1 fille : 13 ans	- employée de bureau	- Cadre moyen	- Commune de l'ag. gloération Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
G	29 ans	- 2 filles : 6 et 9 ans	- sans profession	- Musicien	- Périphérie de Lens - Appart. ZUP	- 1 voiture - 1 camion - pas de permis	- Père : militaire - Mère : sans profession

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON DE LENS (suite)

Désignation	Age (approximatif)	Nbre d'enfants, leur âge et leur sexe	Profession	Profession du mari	Zone et mode d'habitation	Nbre de voitures, permis	Origine sociale
H	32 ans	- 1 fille : 7 ans	- Femme de ménage	- Représentant	- Lens - centre Maison individuelle	- 1 voiture - pas de permis	- Père : militaire - Mère : sans profession
I	42 ans	- 1 fils : 14 ans - 2 filles : 14 ans et 1 hors foyer	- Vendeuse	- Ouvrier	- Lens - centre Maison des mines	- pas de voiture - pas de permis	?
J	31 ans	- 2 filles : 5 ans et 7 ans	- sans profession	- Facteur	- Périphérie de Lens Appart. ZUP	- 1 voiture - pas de permis	?
K	26 ans	- pas d'enfant	- Ouvrière	- Ouvrier	- Commune de l'ag. Maison des mines	- 1 voiture - pas de permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
L	41 ans	- 1 fils : 15 ans - 2 filles : 9 et 11 ans	- sans profession	- Employé de bureau aux Houillères	- Lens - centre Maison des mines	- 1 voiture - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
M	45 ans	- 1 fils : 19 ans hors foyer - 2 filles : 14 et 17 ans	- Employée de bureau	- Imprimeur	- Périphérie de Lens, maison individuelle	- 1 voiture - pas de permis	- Père : employé Houillères - Mère : sans profession
N	34 ans	- 5 fils : 1, 10 11, 13 et 16 ans - 1 fille : 15 ans	- Femme de ménage	- Manoeuvre	- Périphérie de Lens Appart. en ZUP	- pas de voiture - pas de permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
O	39 ans	- 1 fils : 15 ans - 1 fille : 13 ans	- Profession libérale	- Profession libérale	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : cadre supérieur - Mère : cadre supérieur

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON DE LENS (suite)

Désignation	Age (approximatif)	Nbre d'enfants, leur âge et leur sexe	Profession	Profession du mari	Zone et mode d'habitation	Nbre de voitures permis	Origine sociale
P	35 ans	- 2 fils : 1 mois et 5 ans - 1 fille : 7 ans	- Enseignante du secondaire	- Enseignant du secondaire	- Commune de l'ag. de Lens Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
Q	40 ans	- 3 fils : 11, 14, et 17 ans	- Employée de bureau	- Enseignant du secondaire	- Périphérie de Lens Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : cadre agricole - Mère : aide familiale
R	35 ans	- 2 filles : 7 et 14 ans	- Coiffeuse	- Enseignant du secondaire	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 1 voiture - permis	- Père : coiffeur - Mère : commer- çante
S	50 ans	- 1 fille : 25 ans (hors foyer)	- sans profession	- Enseignant du secondaire	- Commune de l'ag. Lens Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
T	35 ans	- 4 filles : 4, 5 9 et 13 ans	- sans profession	- Ouvrier	- Périphérie de Lens - ZUP Appartement	- 1 voiture - pas de permis	- Père : mineur - Mère : femme de ménage
U	35 ans	- 1 fils : 14 ans - 1 fille : 15 ans	- sans profession	- Agent de maî- trise des mines	- Commune de l'ag. Maison des mines	- 1 voiture - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
V	26 ans	- 1 fils : 3 ans	- Employée de bureau	- Ouvrier	- Périphérie de Lens Maison indiv.	- 1 voiture - pas de permis	- Père : cadre - Mère : sans profession
W	29 ans	- 1 fils 8 ans - 1 fille : 6 ans	- Employée de bureau	- Agent de maî- trise	- Périphérie de Lens Maison indiv.	- 1 voiture - permis	- Père : mineur - Mère : femme de ménage

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON DE LENS (suite)

Désignation	Age (approximatif)	Nbre d'enfants, leur âge et leur sexe	Profession	Profession du mari	Zone et mode d'habitation	Nbre de voitures permis	Origine sociale
X	29 ans	- 2 filles : 7 et 11 ans	- Vendeuse	- Ouvrier	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : cheminot aux Houillères - Mère : sans profession
Y	28 ans	- 1 fils : 6 ans - 1 fille : 2 ans	- sans profession	- Médecin	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : ensei- gnant - Mère : sans profession
Z	58 ans	- 1 fils et 3 filles (tous au foyer)	- sans profession	- Cheminot des Houillères - Retraité	- Commune de l'ag. Maison des mines	- pas de voiture - pas de permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
A.A.	33 ans	- 1 fils : 6 ans	- Ouvrière	- Ouvrier	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
A.B.	31 ans	- 1 fille : 9 ans	- Employée de bureau	- Employé de bureau	- Périphérie de Lens - ZUP Appartement	- 1 voiture - permis	- Père : cheminot des Houillères - Mère : sans profession
A.C.	32 ans	- 1 fille : 4 ans	- Vendeuse	- Ouvrier qualifié	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
A.D.	40 ans	- 1 fils : 6 ans - 2 filles : 9 et 13 ans	- Cadre moyen para-médical	- Enseignant du secondaire	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : commer- çant - Mère : ?
A.E.	48 ans	- 1 fille : 21 ans (hors foyer)	- Ouvrière	- Cadre moyen para-médical	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON DE LENS (suite et fin)

Oésignation	Age (approximatif)	Nbre d'enfants, leur âge et leur sexe	Profession	Profession du mari	Zone et mode d'habitation	Nbre de voitures . perais	Origine sociale
A.F.	45 ans	- 1 fils : 22 ans - 1 fille : 17 ans	- Commerçante	- Commerçant	- Lens - centre Maison indiv.	- 1 voiture - 1 camion - perais	- Père : commerc. - Mère : commerçante
A.G.	31 ans	- 1 fils : 6 ans - 1 fille : 4 ans	- sans profession	- Représentant	- Périphérie de Lens -ZUP Appartement	- 1 voiture - pas de perais	- Père : ouvrier - Mère : sans profession
A.H.	61 ans	- 1 fille : 40 ans (hors foyer)	- Commerçante retraîtée	- Commerçant	- Lens - centre Maison indiv.	- 1 voiture - perais	- Père : ébéniste - Mère : sans profession
A.I.	28 ans	- 1 fille : 3 ans	- Ouvrière	- Technicien	- Périphérie de Lens Maison indiv.	- 1 voiture - pas de perais	- Père : ouvrier - Mère : sans profession
A.J.	50 ans	- 2 fils : 23 et 26 ans	- sans profession	- Commerçant	- Lens - centre Maison indiv.	- 3 voitures - perais	- Père : commerc. - Mère : commerc.

B I B L I O G R A P H I E

GENERALITES ET METHODOLOGIE

- P. BOURDIEU : "Société traditionnelle, attitude à l'égard du temps et conduite économique"
Revue de Sociologie du travail, n° 1, 1963
- P. BOURDIEU : "Esquisse d'une théorie de la pratique"
Librairie Droz, 1972
- C. DELPHY : "La fonction de consommation et la famille"
Cahiers internationaux de sociologie, 1974
- Annie FOUQUET : "Quantification du travail domestique"
INSSE, 1977
- Annie FOUQUET, Anne CHADEAU : "Trois méthodes de valorisation du travail domestique"
Communication pour le Séminaire : "Travail non marchand", Laboratoire d'Economie Sociale, Université de Paris I, mai 1980
- Alain GIRARD : "Le budget-temps de la femme mariée dans les agglomérations urbaines"
in Population 13(4), octobre-décembre 1958
- Madeleine GUILBERT, Nicole LOWIT, Joseph CREUSEN : "Problèmes de méthode pour une enquête de budget-temps : les cumuls d'occupations"
Revue Française de Sociologie 6(3), juillet-septembre 1965
- I.N.S.E.E. : "Données sociales"
Editions 1974 - Editions 1978
- M. NAGET : "Guide d'étude directe des comportements culturels"
Edition du CNRS, 1962

- N.C. MATHIEU : "Notes pour une définition sociologie des catégories de sexe"
Cahiers internationaux de sociologie, 1971
- Pensée (la), numéro spécial sociologie : "Besoins et consommations"
n° 180 - avril 1975
- Jean STOETZEL : "Une étude du budget-temps de la femme dans les agglomérations urbaines"
in Population 3(1), janvier-mars 1948

FAMILLE ET TRAVAIL DOMESTIQUE

- Ph. ARIES : "L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime"
Plon, 1960 - Réédition Le Seuil, 1973
- T. BAUDOIN, J.N. CHOPART, M. COLLIN, D. KERGOAT : "Les temps modernes à Laval"
Centre de Sociologie des Organisations, Ronéoté 1977
- D. BERTAUX : "Destins personnels et structure de classe"
Presse Universitaires de France, 1977
- L. BOLTANSKI : "Prime éducation et morale de classe"
Editions Mouton, Collection "Cahiers du Centre de Sociologie Européenne", 1969
- L. BOLTANSKI : "La découverte de la maladie"
Centre de Sociologie Européenne, 1968
- M.P. BOUILLAGUET-BERNARD, A. GAUVIN, J.L. OUTIN : "Evolution et spécificité de l'intégration des femmes dans l'appareil de production"
Séminaire d'Economie du Travail, Université de Paris I
- F. BOURGEOIS, J. BRENER, D. CHABAUD, A. COT, D. FOUGEYROLLAS, M. HAICAULT, A. KARTCHEVSKY-BULPORT : "Travail domestique et famille du capitalisme"
in Critiques de l'Economie Politique, nouvelle série n° 3, avril-juin 1978
- P. BRECHON : "La famille, idées traditionnelles, idées nouvelles"
Le Centurion, 1978

- J. BRENER, D. CHABAUD, D. FOUGEYROLLAS : "La séparation production-reproduction et la famille capitaliste"
Communication pour le colloque de l'Association pour la Critique des Sciences Economiques et Sociales sur le procès de travail, septembre 1977
- C.E.R.M. : "La condition féminine", en particulier les articles suivants : M. GUILBERT et M. COLIN : "Les femmes actives en France, bilan 1978" et J.L. MOYNOT : "La force de travail féminine dans la production et la société"
Editions Sociales, 1978
- D. CHABAUD, D. FOUGEYROLLAS : "Production, consommation et division sociale du travail entre les sexes"
Communication pour le 9ème Congrès mondial de Sociologie - Uppsala, août 1978
- D. CHABAUD, D. FOUGEYROLLAS : "Travail domestique et espace-temps des femmes"
in International Journal of Urban and Regional Research, numéro spécial : "Women and the city", vol. 2, n° 3, Londres, 1978
- C. DUPONT : "L'ennemi principal"
Partisans, n° 54-55, juillet-octobre 1970
- F. ENGELS : "L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat"
Editions Sociales
- J.L. FLANDRIN : "Familles. Parenté, maison, sexualité, dans l'ancienne société"
Hachette, 1976
- M. FOUCAULT : "Histoire de la sexualité - 1. La volonté de savoir"
Gallimard, 1976
- D. FOUGEYROLLAS : "Le travail domestique"
Mémoire pour le DES de Sciences économiques, 1975
- Geneviève FRAISSE : "Femmes toutes mains - Essai sur le service domestique"
Le Seuil, 1979
- B. LAUTIER : "La reproduction de la force de travail"
Thèse d'Etat en Sciences économiques, 1975
- B. LAUTIER : "Forme de production capitaliste et procès de travail domestique"
Ronéoté, 1977

- D. LEGER : "Questions sur le travail domestique"
Revue 1er mai n° 1
- C. MEILLASSOUX : "Femmes, greniers et capitaux"
Maspéro, 1975
- Andrée MICHEL : "Sociologie de la famille et du mariage"
P.U.F., Collection Sup., 1972
- Andrée MICHEL et Alii : "Femmes, sexismes et sociétés"
P.U.F., 1977
- Andrée MICHEL et Alii : "Les femmes dans la société marchande"
P.U.F., 1978
- Lion MURARD et Patrick ZYLBERMAN : "L'haleine des faubourgs - ville
habitat et santé au XIXème siècle"
Recherches, n° 29, décembre 1977
- Michelle PERROT : "L'éloge de la ménagère dans le discours des ou-
vriers français au XIXème siècle"
in Romantisme : "Mythes et représentations de la
femme au XIXème siècle" Champion, 1976
- A. OAKLEY : "The Sociology of Housework"
Martin Robertson, Londres, 1974
- A. PITROU : "Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans
le monde d'aujourd'hui"
Editions Privat, Collection "Epoque", Toulouse, 1972
- L.A. TILLY, J.W. SCOTT : "Women, Work and Family"
Holt, Rinehart and Winston, New-York, 1978
- Un collectif italien : "Etre exploitées"
Editions des Femmes, 1974

URBANISME ET TRANSPORTS

- D. BLEITRACH, A. CHENU : "Les déplacements domicile-travail dans
une aire métropolitaine en formation"
La Vie Urbaine n° 2, 3-4, 1976
- L. BOLTANSKY : "Accidents d'automobile et lutte de classes"
Actes de la recherche en Sciences sociales n° 2,
mars 1975

- C.A.D. OREAM Nord : "Le mineur et son logement"
Lille, 1972
- C.A.D. : L. BAICHERE et J. THIBAUT : "Pré-étude concernant l'évolution des structures familiales dans la région Nord - Pas-de-Calais"
Ronéoté, Villeneuve d'Ascq, 1978
- M. CASTELLS : "La question urbaine"
Maspéro, 1972
- M. CASTELLS, F. GODARD : "Monopole ville, l'Entreprise, l'Etat, l'Urbain"
Mouton, 1974
- C.E.R.P.E.A.U. : "Enquête sur le cadre de vie à Denain"
Ronéoté, Lille, juillet 1976
- C.E.R.P.E.A.U. : "Denain entre le passé et l'avenir"
Ronéoté, Lille, 1977
- A. CHAPOUTOT, M. GAGNEUR : "Caractères économiques des transports urbains"
Ronéoté, 1973
- A. CHAPOUTOT - M. GAGNEUR : "Systèmes de transports urbains et mobilisation de la main d'oeuvre"
Ronéoté, 1976
- Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais : "La femme et le travail dans la région Nord - Pas-de-Calais"
Lille, 1975
- DOMINIQUE, JOSIANE : "La rue"
in "Les femmes s'entêtent" - Idées Gallimard, 1975
- D. DUCLOS : "Automobile et structures de reproduction de la force de travail"
Ronéoté, 1977
- D. DUCLOS : "L'automobile impensable"
C.S.U., 1976
- R.H. GUERRAND : "Les origines du logement social en France"
Les Editions ouvrières, 1967

- X. GQDARD : "Recherche sur la mobilité des personnes en zone urbaine"
I.R.T., 1979
- A. HAUMONT, A. LAMBERTI, N. VIET-DÉPAULE, F. WINTERSDORFF : "La mobilité des citadins"
I.S.U., 1978
- M. MAURICE, D. DELOMENIE : "Modes de vie et espaces sociaux"
Mouton, 1976
- Ministère des Transports : "L'automobile et la mobilité des français"
La Documentation française, 1980
- L. MURARD, P. ZYLBERMAN : "Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré"
Recherches n° 25, novembre 1976
- P. NOISETTE, R. BUTLER : "De la cité ouvrière au grand ensemble"
Maspéro, 1977
- J.P. ORFEUIL : "Recherche sur la mobilité des personnes en zone urbaine, les pratiques d'achats"
I.R.T., 1979
- E. PRETECEILLE : "Equipements collectifs, structures urbaines et consommation sociale"
C.S.U., 1975
- Michel VERRET : "L'espace ouvrier"
Editions Armand Colin, 1979
- J. ZASLAVSKY, G. CAUGANT : "Jeu automobile et espace-temps industriel"
CEREBE, 1974